

PAR COURRIEL

Le 25 septembre 2023

DEMANDEUR

N/Réf. : 202308-32

Objet : Demande d'accès à l'information

Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès à l'information reçue le 24 août 2023.

La recherche a permis de repérer des documents concernant votre demande qui vous sont accessibles. Vous les trouverez ci-joints.

Sur réception de ces documents, vous remarquerez que nous avons cependant soustrait certains renseignements, comme le permet l'article 14 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1). En effet, nous avons masqué les renseignements confidentiels au sens du deuxième alinéa de l'article 9 et des articles 53 et 54 de cette même loi.

Nous vous précisons toutefois que la procédure de passage avec le permis super lourd est entrée en vigueur en 2016. Il n'y a donc pas de permis émis avant cette date.

Enfin, certains permis regroupent une combinaison de différents tracteurs, semi-remorques et remorques.

Nous vous indiquons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La responsable de l'accès à l'information,

Original signé par

Matilde Thérroux-Lemay

p. j. : Avis de recours

PERMIS DE PASSAGE
AVEC UNE CHARGE SUPER-LOURDE

TYPE DE CAMION : Hors-Normes (7 essieux)

PROPRIÉTAIRE : Transport Norvinic inc.

IMMATRICULATIONS : TRACTEUR : L500214

SEMI-REMORQUE : RC166214

REMORQUE : RF166214

LA PRÉSENTE A POUR OBJET D'AUTORISER LE CAMION MENTIONNÉ À CIRCULER SUR LE(S) PONT(S) ÉNUMÉRÉ(S) CI-DESSOUS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE DE 100 TONNES MÉTRIQUES AUX CONDITIONS SUIVANTES :

▪ UN CAMION À LA FOIS

PONT(S) ÉVALUÉ(S)

UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER : 10

N° DU (DES) PONT(S) : H106-001, H106-002, H999-029, H999-030, H999-031, H999-032, H999-033, H999-034, H999-035

REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE : Maged EL Makssoud ing.

Original signé

SIGNATURE : _____

DATE : 2016-06-11

CE PERMIS EST VALIDE JUSQU'AU 2016-06-20 . APRES CETTE DATE, LE PROPRIÉTAIRE DEVRA PRÉSENTER UNE NOUVELLE DEMANDE DE PERMIS.

NOTES

LE PRÉSENT PERMIS DOIT ÊTRE CONSERVÉ DANS LE CAMION CONCERNÉ.

LA CIRCULATION DE CE CAMION SUR TOUT AUTRE PONT QUE CEUX INSCRITS AU PERMIS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE EXCÉDANT CELLE AFFICHÉE SUR LES LIEUX POURRA FAIRE L'OBJET D'UNE POURSUITE EN VERTU DE L'ARTICLE 233 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE FORESTIER.

CE PERMIS PEUT ÊTRE RÉVOQUÉ SI LES CONDITIONS QU'IL CONTIENT NE SONT PAS RESPECTÉES.

PERMIS DE PASSAGE
AVEC UNE CHARGE SUPER-LOURDE

TYPE DE CAMION : Hors-Normes (7 essieux)

PROPRIÉTAIRE : Transport Norvinic inc.

IMMATRICULATIONS : TRACTEUR : L405340

SEMI-REMORQUE : RA0689L

REMORQUE : RZ97462

LA PRÉSENTE A POUR OBJET D'AUTORISER LE CAMION MENTIONNÉ À CIRCULER SUR LE(S) PONT(S) ÉNUMÉRÉ(S) CI-DESSOUS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE DE 100 TONNES MÉTRIQUES AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- UN CAMION À LA FOIS

PONT(S) ÉVALUÉ(S)

UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER : 10

N° DU (DES) PONT(S) : H106-001, H106-002, H999-029, H999-030, H999-031, H999-032, H999-033, H999-034, H999-035

REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE :  Magda EL Makssoud inc.
Original signé

SIGNATURE : _____ DATE : 2016-06-11

CE PERMIS EST VALIDE JUSQU'AU 2016-06-20 . APRES CETTE DATE, LE PROPRIÉTAIRE DEVRA PRÉSENTER UNE NOUVELLE DEMANDE DE PERMIS.

NOTES

LE PRÉSENT PERMIS DOIT ÊTRE CONSERVÉ DANS LE CAMION CONCERNÉ.

LA CIRCULATION DE CE CAMION SUR TOUT AUTRE PONT QUE CEUX INSCRITS AU PERMIS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE EXCÉDANT CELLE AFFICHÉE SUR LES LIEUX POURRA FAIRE L'OBJET D'UNE POURSUITE EN VERTU DE L'ARTICLE 233 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE FORESTIER.

CE PERMIS PEUT ÊTRE RÉVOQUÉ SI LES CONDITIONS QU'IL CONTIENT NE SONT PAS RESPECTÉES.

PERMIS DE PASSAGE
AVEC UNE CHARGE SUPER-LOURDE

TYPE DE CAMION : Hors-Normes (7 essieux)

PROPRIÉTAIRE : Transport Bellemare International inc.

IMMATRICULATIONS : TRACTEUR : L599179

SEMI-REMORQUE : RD3420Q

REMORQUE :

LA PRÉSENTE A POUR OBJET D'AUTORISER LE CAMION MENTIONNÉ À CIRCULER SUR LE(S) PONT(S) ÉNUMÉRÉ(S) CI-DESSOUS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE DE 143 TONNES MÉTRIQUES AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- UN CAMION À LA FOIS ET POUR UNE SEULE FOIS.

PONT(S) ÉVALUÉ(S)

UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER :

N° DU (DES) PONT(S) : H016-001, H106-002, H999-028, H999-029, H999-030, H999-031, H999-032, H999-033, H999-034, H999-035, H999-036, H999-037

REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE : Maged El Makssoud ing.

53-54

SIGNATURE : _____

DATE : 2016-06-09

CE PERMIS EST VALIDE JUSQU'AU 2016-06-22 . APRÈS CETTE DATE, LE PROPRIÉTAIRE DEVRA PRÉSENTER UNE NOUVELLE DEMANDE DE PERMIS.

NOTES

LE PRÉSENT PERMIS DOIT ÊTRE CONSERVÉ DANS LE CAMION CONCERNÉ.

LA CIRCULATION DE CE CAMION SUR TOUT AUTRE PONT QUE CEUX INSCRITS AU PERMIS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE EXCÉDANT CELLE AFFICHÉE SUR LES LIEUX POURRA FAIRE L'OBJET D'UNE POURSUITE EN VERTU DE L'ARTICLE 233 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE FORESTIER.

CE PERMIS PEUT ÊTRE RÉVOQUÉ SI LES CONDITIONS QU'IL CONTIENT NE SONT PAS RESPECTÉES.



7

PERMIS DE PASSAGE
AVEC UNE CHARGE SUPER-LOURDE

TYPE DE CAMION :

PROPRIÉTAIRE : Transport watson montréal

IMMATRICULATIONS : TRACTEUR : L510257

SEMI-REMORQUE :

REMORQUE : RG5068D

LA PRÉSENTE A POUR OBJET D'AUTORISER LE CAMION MENTIONNÉ À CIRCULER SUR LE(S) PONT(S) ÉNUMÉRÉ(S) CI-DESSOUS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE DE 273.8 TONNES MÉTRIQUES AUX CONDITIONS SUTVANTES :

- Les transporteurs sont autorisés à emprunter ses 12 ponts pour 3 fois entre le 18 Aout et le 20 Décembre 2016
- Il faut s'assurer par le transporteur que les structures ne sont pas endommagées après chaque passage et nous informer par écrit chaque fois le passage réalisé.
- Un seul transporteur à la fois selon la configuration en annexe
- La circulation des transporteurs doit être effectuée à moins de 10km/h sur les ponts
- Les transporteurs doivent circuler au centre de chacune des structures

PONT(S) ÉVALUÉ(S)

UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER :

N° DU (DES) PONT(S) : H016-001, H016-002, H999-028, H999-029, H999-030, H999-031, H999-032, H999-033, H999-034, H999-035, H999-036, H999-037

REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE : Maged EL Makssoud ing.

Original signé

SIGNATURE : _____

DATE : 2016-08-02

CE PERMIS EST VALIDE JUSQU'AU 20-12-2016. APRÈS CETTE DATE, LE PROPRIÉTAIRE DEVRA PRÉSENTER UNE NOUVELLE DEMANDE DE PERMIS.

NOTES

14

LE PRÉSENT PERMIS DOIT ÊTRE CONSERVÉ DANS LE CAMION CONCERNÉ.

LA CIRCULATION DE CE CAMION SUR TOUT AUTRE PONT QUE CEUX INSCRITS AU PERMIS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE EXCÉDANT CELLE AFFICHÉE SUR LES LIEUX POURRA FAIRE L'OBJET D'UNE POURSUITE EN VERTU DE L'ARTICLE 233 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE FORESTIER.

CE PERMIS PEUT ÊTRE RÉVOQUÉ SI LES CONDITIONS QU'IL CONTIENT NE SONT PAS RESPECTÉES.

Original signé

Incident: L510257
 Numéro: RG 5068D

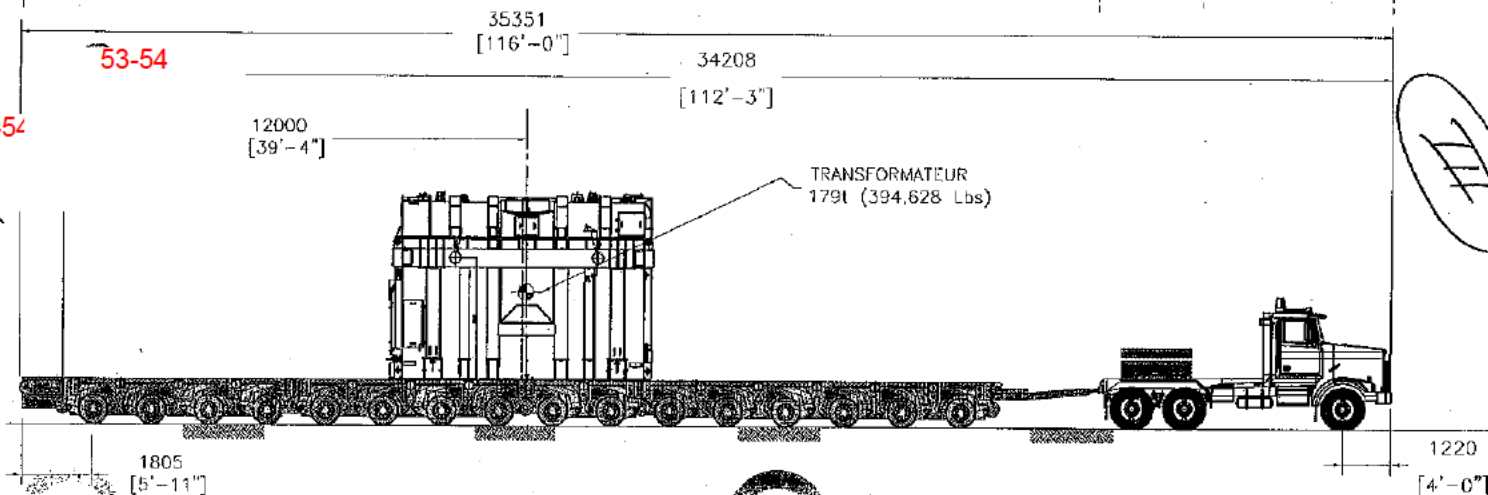
2016-08-02

53-54

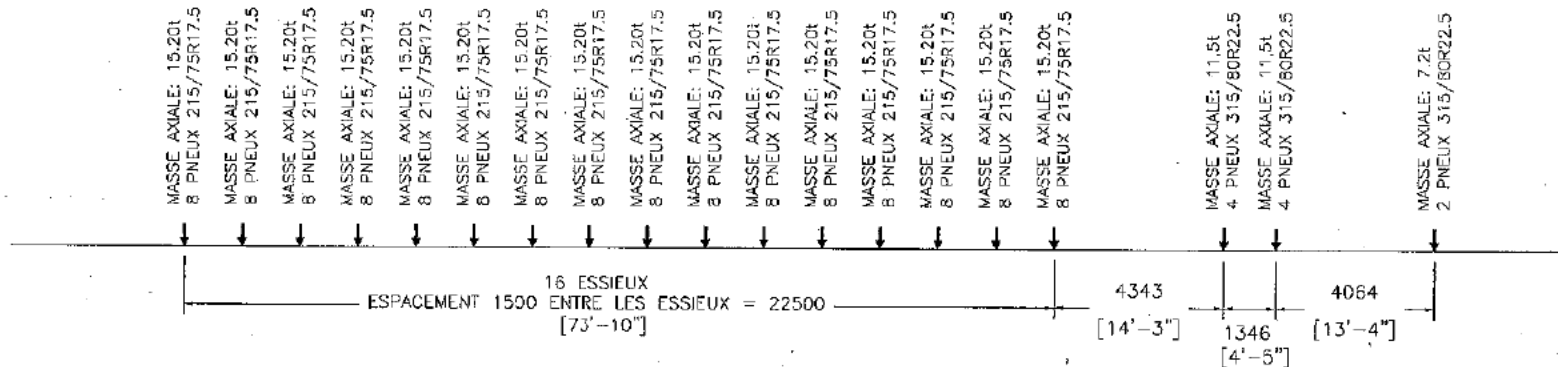
Original signé

GOLDHOFER 16 ESSIEUX & TRANSFORMATEUR
 243t (535723 Lbs)

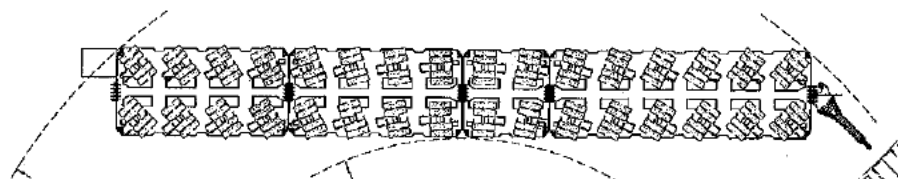
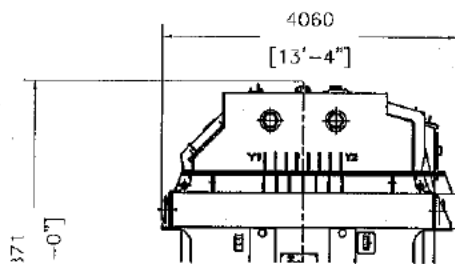
UNITÉ W1905
 30,2t (66,580 Lbs)



ELEVATION



AXIAL WEIGHT



PERMIS DE PASSAGE
AVEC UNE CHARGE SUPER-LOURDE

TYPE DE CAMION :

PROPRIÉTAIRE : Machineries et équipements M.J.INC

IMMATRICULATIONS : TRACTEUR : L661999-8

SEMI-REMORQUE :

REMORQUE : RF2177L-7

LA PRÉSENTE A POUR OBJET D'AUTORISER LE CAMION MENTIONNÉ À CIRCULER SUR LE(S) PONT(S) ÉNUMÉRÉ(S) CI-DESSOUS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE DE 91 TONNES MÉTRIQUES AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- UN CAMION À LA FOIS

PONT(S) ÉVALUÉ(S)

UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER :

N° DU (DES) PONT(S) : H106-001, H106-002, H999-028, H999-030, H999-031, H999-032, H999-033

REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE : Maged El Makssoud ing.

Original signé

SIGNATURE : _____

DATE : 2016-09-02

CE PERMIS EST VALIDE JUSQU'AU 2016-09-20/POUR UN SUEL VOYAGE . APRÈS CETTE DATE, LE PROPRIÉTAIRE DEVRA PRÉSENTER UNE NOUVELLE DEMANDE DE PERMIS.

NOTES

LE PRÉSENT PERMIS DOIT ÊTRE CONSERVÉ DANS LE CAMION CONCERNÉ.

LA CIRCULATION DE CE CAMION SUR TOUT AUTRE PONT QUE CEUX INSCRITS AU PERMIS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE EXCÉDANT CELLE AFFICHÉE SUR LES LIEUX POURRA FAIRE L'OBJET D'UNE POURSUITE EN VERTU DE L'ARTICLE 233 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE FORESTIER.

CE PERMIS PEUT ÊTRE RÉVOQUÉ SI LES CONDITIONS QU'IL CONTIENT NE SONT PAS RESPECTÉES.

ANNEXE B : Configuration du camion

Ressources naturelles Québec	Configuration du camion																
Entreprise (propriétaire) : <u>Machinisme</u>		Téléphone : <u>53-54</u>															
Personne ressource : <u>53-54</u>		Région : <u>2</u> Date : <u>10/06/16</u>															
Immatriculations : Tracteur : <u>L-610-1007-8</u> Semi-remorque :		Remorque : <u>PF2177L-7</u>															
Nombre total d'essieux : <u>11</u>		Masse totale (camion + charge) : <u>90758</u> kg															
Configuration longitudinale																	
Type d'essieu 	Type d'essieu TR : Tracteur FA : essieu amovible SR : semi-remorque R : remorque																
Nombre de pneus par essieu	<table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td>495</td><td>145</td><td>250</td><td>150</td><td>150</td><td>150</td><td>150</td><td>150</td><td>457</td><td>200</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> </table>		495	145	250	150	150	150	150	150	457	200					
495	145	250	150	150	150	150	150	457	200								
Espacement entre les essieux centre à centre (m)																	
<table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td>725</td><td>750</td><td>750</td><td>800</td><td>800</td><td>1000</td><td>1500</td><td>950</td><td>350</td><td>7750</td><td>750</td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> </table>			725	750	750	800	800	1000	1500	950	350	7750	750				
725	750	750	800	800	1000	1500	950	350	7750	750							
Masse axiale (kg x 1000)																	
Configuration transversale																	
 Tracteur Tracteur Semi-remorque Remorque																	
Espacement centre à centre (m)																	

Original signé

PERMIS DE PASSAGE
AVEC UNE CHARGE SUPER-LOURDE

TYPE DE CAMION :

PROPRIÉTAIRE : Transport Bellemare

IMMATRICULATIONS : TRACTEUR : RD3417Q

SEMI-REMORQUE :

REMORQUE :

LA PRÉSENTE A POUR OBJET D'AUTORISER LE CAMION MENTIONNÉ À CIRCULER SUR LE(S) PONT(S) ÉNUMÉRÉ(S) CI-DESSOUS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE DE 143 TONNES MÉTRIQUES AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- UNE SEUL TRANSPORT
- IL FAUT CIRCULER AU CENTRE DE CHACUNE DES STRUCTURES
- IL FAUT S'ASSURER QUE LES STRUCTURES NE SONT PAS ENDOMAGÉS APRÈS CHAQUE PASSAGE
-

PONT(S) ÉVALUÉ(S)

UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER :

N° DU (DES) PONT(S) : H016-001, H016-002, H999-028, H999-029, H999-030, H999-031, H999-032, H999-033, H999-034, H999-035, H999-036, H999-037

REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE : Maged EL Maksoud Ing.

Original signé

SIGNATURE : _____

DATE : 2016-10-18

CE PERMIS EST VALIDE JUSQU'AU 2016-11-25 . APRÈS CETTE DATE, LE PROPRIÉTAIRE DEVRA PRÉSENTER UNE NOUVELLE DEMANDE DE PERMIS.

NOTES

LE PRÉSENT PERMIS DOIT ÊTRE CONSERVÉ DANS LE CAMION CONCERNÉ.

LA CIRCULATION DE CE CAMION SUR TOUT AUTRE PONT QUE CEUX INSCRITS AU PERMIS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE EXCÉDANT CELLE AFFICHÉE SUR LES LIEUX POURRA FAIRE L'OBJET D'UNE POURSUITE EN VERTU DE L'ARTICLE 233 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT



I

PERMIS DE PASSAGE
AVEC UNE CHARGE SUPER-LOURDE

TYPE DE CAMION :

PROPRIÉTAIRE : Transport Bellmare

IMMATRICULATIONS : TRACTEUR : RD3420Q
SEMI-REMORQUE :
REMORQUE :

LA PRÉSENTE A POUR OBJET D'AUTORISER LE CAMION MENTIONNÉ À CIRCULER SUR LE(S) PONT(S) ÉNUMÉRÉ(S) CI-DESSOUS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE DE 139 TONNES MÉTRIQUES AUX CONDITIONS SUIVANTES :

-
- les transporteurs seront autorisés à emprunter ses 12 ponts pour une seul fois entre le 14 Novembre et le 15 Décembre 2016
- il faut s'assurer par le transporteur que les structures ne sont pas endommagées après chaque passage et nous informer par écrit chaque fois le passage réalisé
- la circulation des transporteurs doit être effectuée à moins de 10km/h sur les ponts
- les transporteurs doivent circuler au centre de chacune des structures
-

PONT(S) ÉVALUÉ(S)

UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER :

N° DU (DES) PONT(S) : H016-001, H016-002, H999-028, H999-029, H999-030, H999-031, H999-032, H999-033, H999-034, H999-035, H999-036, H999-037

REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE : Maged EL Makssoud ing.
Original signé

SIGNATURE : _____

DATE : 2016-10-28

CE PERMIS EST VALIDE JUSQU'AU 2016-12-16 . APRÈS CETTE DATE, LE PROPRIÉTAIRE DEVRA PRÉSENTER UNE NOUVELLE DEMANDE DE PERMIS.

NOTES

Permis spécial de circulation — Classe 6, 7 spécifique

9 al.2

Nom et prénom du demandeur ou de l'entreprise TRANSPORT BELLEMARE INTERNATIONAL INC.		NSC ou CVOR	
Adresse 8750 BOUL. INDUSTRIEL		Délivrance à partir d'une ancienne demande N° de permis antérieur	
Municipalité TROIS-RIVIERES		N° d'expertise	
Code postal G 9 A 5 E 1		POUR AUTORISATION EXPRESSE DE CIRCULER SUR UN PONT AFFICHÉ	
N° de dossier 4 5 0 6 3 8 5 5 6 6 4 5 0 6 3 8 8 8 7 5 6 3 5 5 9 7 6		N° de permis en vigueur	
Nom du courtier, s'il y a lieu		Propriétaire du chargement ☐ oui ☒ non	
Nom de la personne ou de la compagnie facturée, s'il y a lieu TRANSPORT BELLEMARE INTERNATIONAL INC.		☒ Délivrance ☐ Remplacement (perdu, volé ou mutilé)	
Moyen de communication Demande : ☐ poste ☒ télécopieur ☐ comptoir		N° d'identification (NI) du courtier	
Transmission : ☐ poste ☒ télécopieur ☐ comptoir		N° d'identification (NI) de la personne ou de la compagnie facturée 6 3 5 2 5 9 7 6	
TYPE DE DEMANDE			
☐ Permis Durée : ☐ Mensuelle ☐ Annuelle Date du début : Année Mois Jour		☒ Permis spécifique (1 seul voyage) Date du début : Année Mois Jour 2 0 1 6 1 1 1 4	
☐ Cochez pour autorisation expresse de circuler en période de dégel J-17045			
PERMIS DEMANDÉ			
Classes de permis demandées (voir description et conditions des classes au verso)			
Pour un permis de classe 4, 5 ou 6, remplissez la section ci-dessous. Pour un permis de classe 7, mentionnez seulement le ou les types de véhicules.			
Types de véhicules : Camion : CA Autre véh.-outil : VO Essieu amovible : EA Multiligne : ML, nombre de lignes : Tracteur : TR Semi-remorque : SR Diabolo tracté : DT Grue : GR Remorque : RE Autre : NV, spécifiez : BOOSTER			
Types de suspensions : Mécanique : MC Pneumatique : PN Hydraulique : HY Autre : AU, spécifiez :			
Types d'essieux : Essieu simple : ES Essieu tandem : ET Essieu tridem : EP Essieu quadrem : EQ Ensemble de 2 essieux : E2 Ensemble de 3 essieux : E3 Ensemble de 4 essieux : E4			
Nombre d'essieux : 13 Configuration			
Inscrivez le ou les types de véhicules : 1 TR 2 TR 3 TR 4 TR 5 DT 6 DT 7 DT 8 SR 9 SR 10 SR 11 NV 12 NV			
Inscrivez le ou les types de suspensions : 1 MC 2 PN 3 PN 4 PN 5 PN 6 PN 7 PN 8 PN 9 PN 10 PN 11 PN 12 PN			
Inscrivez le ou les types d'essieux : 1 ES 2 EP 3 EP 4 EP 5 EP 6 EP 7 EP 8 EP 9 EP 10 EP 11 EP 12 EP			
Inscrivez le nombre de pneus par essieu : 1 2 2 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4			
Espacement minimal entre les essieux, centre à centre (cm) : 500 130 130 450 152 152 1020 152 152 429 152			
Largeur minimale des pneus (en mm) : 315 305 305 305 305 305 305 305 305 305 305 305			
Capacité minimale des pneus par essieu (kg) : 8250 12300 12300 12300 12300 12300 12300 12300 12300 12300 12300 12300			
Capacité des essieux actionnés par le volant de direction (PNBE, ou GAWR) (kg) : 7200			
Masse axiale déclarée (classe 6 seulement) en kg : 7000 11000 11000 11000 11000 11000 11000 11000 11000 11000 11000 11000			
Pour les véhicules GR, VO, ML, ou SR, RE de plus de 4 essieux			
Marque		Modèle	N° de la plaque pour un permis de classe 4, 5, 6 ou 7 et spécifique de classe 1 : R D 3 4 2 0 Q
Déclaration que le conducteur connaît le répertoire des ponts et des viaducs faisant l'objet de limitations de poids publié par le ministère des Transports		Déclaration que le chargement ou l'équipement ne peut être amarré ou divisé de manière à se conformer aux normes établies au règlement adopté par le décret 1299-91	
Déclaration pour les essieux tandem, tridem et quadrem que la masse pouvant être mesurée sous les roues de chacun des essieux du groupe est en tout temps égale à 1 000 kg près		Masse totale en charge déclarée (classe 6 seulement) : 139000 kg	
Pour un permis spécifique de classe 1, 2, 3 ou 7 et pour un permis général de classe 7 dans le cas de l'excédent avant, inscrivez les dimensions hors tout incluant chargement et équipement : Excédent avant m Excédent arrière m Longueur m 40.00 m Largeur m 5.96 m Hauteur m 4.11 m			
Pour un permis de classe 6 ou 7 ou un permis spécifique de classe 1 Nature du chargement : ROUE D'EAU			
Pour un permis général de classe 7 Dimensions du chargement qui rendent le véhicule hors normes : Longueur : m Largeur : m Hauteur : m			
Excédent et dimensions hors tout incluant le chargement et l'équipement : Longueur : de m à m Largeur : de m à m Hauteur : de m à m			
Pour un permis de classe 6 Aller : ☐ à vide ☒ en charge Retour : ☒ à vide ☐ en charge			
Pour un permis spécifique ou un permis de classe 6 ou 7		Parcours proposé (spécifiez l'adresse complète) : adresse d'origine : SIDING 058, MATAGAMI adresse de destination : KM620 RTE BAIE JAMES RADISSON routes : 109-ROUTE DE LA BAIE JAMES	
Nom du demandeur : 53-54		Signature	
Société de l'assurance automobile du Québec		Date Année Mois Jour : 2 0 1 6 1 0 1 7	

PERMIS DE PASSAGE
AVEC UNE CHARGE SUPER-LOURDE

TYPE DE CAMION :

PROPRIÉTAIRE : ABB inc.

IMMATRICULATIONS : TRACTEUR : RQ79907-03

SEMI-REMORQUE :

REMORQUE :

LA PRÉSENTE A POUR OBJET D'AUTORISER LE CAMION MENTIONNÉ À CIRCULER SUR LE(S) PONT(S) ÉNUMÉRÉ(S) CI-DESSOUS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE DE 258 TONNES MÉTRIQUES AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- Une seule fois entre le 05 Janvier et le 28 Janvier 2017
- Il faut s'assurer par le transporteur que les structures ne sont pas endommagées après le passage
- La circulation doit se faire au centre de chacune des structures
- La circulation des transporteurs doit être à moins de 10 km/h sur les ponts
-

PONT(S) ÉVALUÉ(S)

UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER :

N° DU (DES) PONT(S) : H016-001, H016-002, H999-028, H999-029, H999-030, H999-031, H999-032, H999-033, H999-034, H999-035, H999-036, H999-037

REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE : Maged EL Makssoud ing.

Original signé

SIGNATURE : _____

DATE : 2016-11-18

CE PERMIS EST VALIDE JUSQU'AU 2017-01-29 . APRES CETTE DATE, LE PROPRIÉTAIRE DEVRA PRÉSENTER UNE NOUVELLE DEMANDE DE PERMIS.

NOTES

LE PRÉSENT PERMIS DOIT ÊTRE CONSERVÉ DANS LE CAMION CONCERNÉ.

LA CIRCULATION DE CE CAMION SUR TOUT AUTRE PONT QUE CEUX INSCRITS AU PERMIS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE EXCÉDANT CELLE AFFICHÉE SUR LES LIEUX POURRA FAIRE L'OBJET D'UNE POURSUITE EN VERTU DE L'ARTICLE 233 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT

Québec Demande de permis spécial de circulation — Classe 6, 7 générale

Original signé

Nom et prénom du demandeur ou de l'entreprise
ABB INC.

Adresse
1600 LIONEL BOULET

Municipalité
VARENNES

Code postal
J 3 X 1 S 4

Téléphone
53-54

Télécopieur
4 5 0 6 5 2 2 9 0 1 4 5 0 6 5 2 1 5 3 3 4 3 3 1 5 3 3 2

N° du dossier
4 5 0 6 5 2 2 9 0 1 4 5 0 6 5 2 1 5 3 3 4 3 3 1 5 3 3 2

Nom du courtier, s'il y a lieu

Nom de la personne ou de la compagnie luectée s'il y a lieu

Moyen de communication
Demande : ☐ poste ☒ télécopieur ☐ courriel ☐ transmission ☐ poste ☒ télécopieur ☐ courriel

Distance à partir d'une ancienne demande
☐ de permis antérieur
☐ d'experte

Pour autorisation expresse de circuler
SUIVANT UN PONT AFFICHÉ

N° de permis en vigueur
☒ Déviance ☐ Remplacement (perdu, volé ou mutilé)
☐ Correction

N° d'identification (R) du courtier
4 3 3 1 5 3 3 2

N° d'identification (R) de la personne ou de la compagnie luectée
4 3 3 1 5 3 3 2

TYPE DE DEMANDE

☒ Permis ☐ Permis spécifique (1 seul voyage)

Durée : ☒ Mensuelle ☐ Annuelle

Date du début : **2 0 1 7 0 1 0 8**

Date du début : **0 - 4 7 8 7 4**

☐ Cochez pour autorisation expresse de circuler en période de dégel

PERMIS DEMANDÉ

Classes de permis demandées (voir description et conditions des classes au verso)

Pour un permis de classe 4, 5 ou 6, remplissez la section ci-dessous.

Pour un permis de classe 7, mentionnez seulement le ou les types de véhicules

Types de véhicules : Camion : CA Autre véh. outil : VO Essieu amovible : EA Multigrue : ML, nombre de lignes : **12**
Tracteur : TR Semi-remorque : SR Diabolo tracté : DT
Grue : GR Remorque : RE Autre : NV, spécifiez :

Types de suspensions : Mécanique : MC Pneumatique : PN Hydraulique : HY Autre : AU, spécifiez :

Types d'essieux : Essieu simple : ES Essieu tandem : ET Essieu tridem : EP Essieu quadrim : EQ
Ensemble de 2 essieux : E2 Ensemble de 3 essieux : E3 Ensemble de 4 essieux : E4

Nombre d'essieux : **18**

Configuration

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Inscrivez le ou les types de véhicules	TR	TR	TR	ML	ML	ML	ML	ML	ML	ML	ML	ML
Inscrivez le ou les types de suspensions	MC	MC	MC	HY	HY	HY	HY	HY	HY	HY	HY	HY
Inscrivez le ou les types d'essieu	ES	ET	ET	ES	ES	ES	ES	ES	ES	ES	ES	ES
Inscrivez le nombre de pneus par essieu	2	4	4	8	8	8	8	8	8	8	8	8

Espacement minimal entre les essieux, centre à centre (cm)

	523	185	285	150	150	150	150	150	142	150	150	
Largeur minimale des pneus (en mm)	385	385	385	245	245	245	245	245	245	245	245	
Capacité minimale des pneus par essieu (kg)	12000	24000	24000	20600	20600	20600	20600	20600	20600	20600	20600	
Capacité des essieux accouplés par le volant de direction (PNBE ou GAWR) (kg)	9979											
Masse axiale déclarée (classe 6 seulement) en kg	8592	12905	12905	15288	15288	15288	15288	15288	15288	15288	15288	15288

Pour les véhicules GR, VO, ML, ou SR, RE de plus de 4 essieux

Marque : **GOLDHOFER** Modèle : **THP/HL**

N° de la plaque pour un permis de classe 4, 5, 6 ou 7 et spécifique de classe 1 : **R Q 7 9 9 0 7 - 3**

Masse totale en charge déclarée (classe 6 seulement) : **257758 kg**

Déclaration que le conducteur connaît le répertoire des ponts et des véhicules faisant l'objet de limitations de poids publié par le ministère des Transports

Déclaration que le chargement ou l'équipement ne peut être amené ou divisé de manière à se conformer aux normes établies au règlement adopté par le décret 1299-81

Déclaration pour les essieux tandem, tridem et quadrim : la masse pouvant être mesurée sous les roues de chacun des essieux du groupe est en tout temps égale à 1 000 kg près

Pour un permis spécifique de classe 1, 2, 3 ou 7 et pour un permis général de classe 7 dans le cas de l'excédent avant, inscrivez les dimensions hors tout (incluant le chargement et l'équipement)

Excédent avant : **1.0 m** Excédent arrière : **41.15 m** Longueur : **3.68 m** Largeur : **5.82 m**

Pour un permis de classe 6 ou 7 ou un permis spécifique de classe 1

1 TRANSFORMATEUR VIDE D'HUILE

Pour un permis général de classe 7

Dimensions du chargement : Longueur : **5.92 m** Excédent et dimensions hors tout : **41.15 m** à **1.0 m**
Largeur : **3.68 m** Excédent arrière : **1.0 m** à **3.68 m**
Hauteur : **4.60 m** Excédent incluant le chargement et l'équipement : **5.82 m** à **5.82 m**

Pour un permis de classe 6

Aller : ☐ à vide ☒ en charge Retour : ☒ à vide ☐ en charge

Adresse d'origine : **cour SDBJ, Matagami (Route 109)**

Adresse de destination : **poste LG-2, Radisson, site Baie-James**

Routes : **109, route de La Baie-James**

Pour un permis spécifique ou un permis de classe 6 ou 7

Parcours proposé (spécifiez l'adresse complète)

Nom du demandeur : **53-54**

Original signé

Date : **2 0 1 6 0 9 0 7**

Société de l'assurance automobile du Québec

5052 80 (2014-12)

Original
signé

* Correction Date

3 km 2017

2016/11/16

Original signé

Nom et prénom du demandeur ou de l'entreprise
ABB INC.
Adresse
1600 LIONEL BOULET

Municipalité
VARENNES
Téléphone
450 652 2290
N° de dossier
450 652 153 3433 15332

N° de permis en vigueur
43315332

N° d'identification (NI) de la personne ou de la compagnie facturée
43315332

Proprétaire du chargement ☐ oui ☐ non

☒ Délivrance ☐ Correction ☐ Remplacement (perdu, volé ou mutilé)

N° de classification (N) du courtier

Moyen de communication
Demande : ☐ poste ☐ télécopieur ☐ complair

Transmission : ☐ poste ☐ télécopieur ☐ complair

TYPE DE DEMANDE

☒ Permis général
Durée : ☒ Mensuelle ☐ Annuelle
Nombre de mois :
Date du début : Année Mois Jour

☐ Permis spécifique (1 seul voyage)
Date du début : Année Mois Jour

☐ Cochez pour autorisation expresse de circuler en période de dégel **Q-47874**

PERMIS DEMANDÉS

Classe de permis demandée (voir description et conditions des classes au verso)	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Classe 6	Classe 7
Pour un permis de classe 4, 5 ou 6, remplissez la section ci-dessous.	☐	☐	☐	☐	☐	☒	☐
Pour un permis de classe 7, mentionnez seulement le ou les types de véhicules.	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☒

Types de véhicules : Camion : CA, Tracteur : TR, Grue : GR, Autre véh.-outil : VO, Semi-remorque : SR, Remorque : RE, Essieu amovible : EA, Diabolo tracté : DT, Autre : NV, spécifiez : **12**

Types de suspensions : Mécanique : MC, Pneumatique : PN, Hydraulique : HY, Autre : AU, spécifiez :

Types d'essieux : Essieu simple : ES, Ensemble de 2 essieux : E2, Essieu tandem : ET, Ensemble de 3 essieux : E3, Essieu bidon : EP, Ensemble de 4 essieux : E4, Essieu quadrim : EQ

Configuration

	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
Inscrivez le ou les types de véhicules	ML	ML	ML	TR	TR	TR						
Inscrivez le ou les types de suspensions	HY	HY	HY	MC	MC	MC						
Inscrivez le ou les types d'essieux	ES	ES	ES	ES	ET	ET						
Inscrivez le nombre de pneus par essieu	8	8	8	2	4	4						

Espacement minimal entre les essieux, centre à centre (cm)
Équipement : pneu, 1100 mm

	150	150	150	500	540	165
Largeur minimale des pneus (en mm)	245	245	245	385	385	385
Capacité minimale des pneus par essieu (kg)	20600	20600	20600	12000	24000	24000
Capacité des essieux actionnés par le volant de direction (PNBE, ou GAWR) (kg)				9979		
Masse axiale déclarée (classe 6 seulement) en kg	15288	15288	15288	9900	15000	15000

Pour les véhicules GR, VO, ML, ou SR, RE de plus de 4 essieux

Marque **GOLDHOFER** Modèle **THP/HL**

N° de la plaque pour un permis de classe 4, 5, 6 ou 7 et spécifique de classe 1 **R Q 7 9 9 0 7 - 3**

Autorisation de charge déclarée (classe 6 seulement) **257758 kg**

☒ Déclaration que le conducteur connaît le répertoire des ponts et des viaducs faisant l'objet de limitations de poids publié par le ministère des Transports

☒ Déclaration que le chargement ou l'équipement ne peut être amenagé ou divisé de manière à se conformer aux normes établies au règlement adopté par le décret 1299-91

☒ Déclaration pour les essieux tandem, bidon et quadrim que la masse pouvant être mesurée sous les roues de chacun des essieux du groupe est en tout temps égale à 1 000 kg près

Pour un permis spécifique de classe 1, 2, 3 ou 7 et pour un permis général de classe 7 dans le cas de l'excédent avant, inscrivez les dimensions hors tout incluant le chargement et l'équipement

	Excédent avant	Excédent arrière	Longueur	Largeur	Hauteur
Pour un permis de classe 6 ou 7 ou un permis spécifique de classe 1					
Nature du chargement					
Pour un permis général de classe 7					
Dimensions du chargement					
Longueur	5.92 m		Longueur de	41.15 m	
Largeur	3.68 m		Excédent arrière	7 m	
Hauteur	4.6 m		Longueur de	3.68 m	
			Largeur de	5.82 m	

Pour un permis de classe 6

Aller : ☐ à vide ☐ en charge

Retour : ☐ à vide ☐ en charge

adresse d'origine : **cour SDBJ, Matagami**

adresse de destination : **poste LG-2, Radisson, site Bai**

roules : **109, route de La Baie-James**

Pour un permis spécifique ou un permis de classe 6 ou 7

Percours proposé (spécifiez l'adresse complète)

N° du demandeur **53-54**

Signature

Date Année Mois Jour **2016 09 07**

Société de l'assurance automobile du Québec

5082 80 (2014-17)



PERMIS DE PASSAGE
AVEC UNE CHARGE SUPER-LOURDE

TYPE DE CAMION :

PROPRIÉTAIRE : Transport Bellemare International inc.

IMMATRICULATIONS : TRACTEUR : RD3417Q

SEMI-REMORQUE :

REMORQUE :

LA PRÉSENTE A POUR OBJET D'AUTORISER LE CAMION MENTIONNÉ À CIRCULER SUR LE(S) PONT(S) ÉNUMÉRÉ(S) CI-DESSOUS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE DE 143 TONNES MÉTRIQUES AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- Une seule fois entre le 10 Décembre et le 15 Décembre 2016
- Il faut s'assurer par le transporteur que les structures ne sont pas endommagées après le passage
- La circulation doit se faire au centre de chacune des structures
- La circulation des transporteurs doit être à moins de 10 km/h sur les ponts
-

PONT(S) ÉVALUÉ(S)

UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER :

N° DU (DES) PONT(S) : H016-001, H016-002, H999-028, H999-029, H999-030, H999-031, H999-032, H999-033, H999-034, H999-035, H999-036, H999-037

REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE : Maged EL Makssoud inc.
Original signé

SIGNATURE : _____

DATE : 2016-11-18

CE PERMIS EST VALIDE JUSQU'AU 2016-12-20 . APRÈS CETTE DATE, LE PROPRIÉTAIRE DEVRA PRÉSENTER UNE NOUVELLE DEMANDE DE PERMIS.

NOTES

LE PRÉSENT PERMIS DOIT ÊTRE CONSERVÉ DANS LE CAMION CONCERNÉ.

LA CIRCULATION DE CE CAMION SUR TOUT AUTRE PONT QUE CEUX INSCRITS AU PERMIS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE EXCÉDANT CELLE AFFICHÉE SUR LES LIEUX POURRA FAIRE L'OBJET D'UNE POURSUITE EN VERTU DE L'ARTICLE 233 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT

Original signé

Nom et prénom du demandeur ou de l'entreprise TRANSPORT BELLEMARE INTERNATIONAL		Delivrance à partir d'une ancienne demande N° de permis antérieur	
Adresse 8750 BOUL. INDUSTRIEL		N° d'expertise	
Municipalité TROIS-RIVIERES		POUR AUTORISATION EXPRESSE DE CIRCULER SUR UN PONT AFFICHÉ	
Code postal G 9 A 5 E 1		N° de permis en vigueur	
Téléphone 4 5 0 6 3 8 5 5 6 6		Propriétaire du chargement ☐ oui ☒ non	
Télécopieur 4 5 0 6 3 8 8 8 7 5		☒ Délivrance	
N° de dossier 6 3 5 2 5 9 7 6		☐ Correction	
Nom du courtier, s'il y a lieu		☐ Remplacement (perdu, volé ou mutilé)	
Nom de la personne ou de la compagnie facturée, s'il y a lieu TRANSPORT BELLEMARE INTERNATIONAL INC.		N° d'identification (NI) du courtier	
Moyen de communication Demande : ☐ poste ☒ télécopieur ☐ comptoir		N° d'identification (NI) de la personne ou de la compagnie facturée 6 3 5 2 5 9 7 6	
Transmission : ☐ poste ☒ télécopieur ☐ comptoir			

Québec : 418 643-8366 Montréal : 514 873-4302 Saguenay : 418 548-5392		TYPE DE DEMANDE	
☐ Permis général		☒ Permis spécifique (1 seul voyage)	
Durée : ☐ Mensuelle ☐ Annuelle		Date du début : Année Mois Jour 2 0 1 6 1 2 1 2	
Date du début : Année Mois Jour			
☐ Cochez pour autorisation expresse de circuler en période de dégel		J-17392	

PERMIS DEMANDE												
Classes de permis demandées (voir description et conditions des classes au verso)	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Classe 6	Classe 6	Classe 6	Classe 6	Classe 7	Pour autorisation expresse de circuler sur un pont affiché	
	☒	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐	☐		
Pour un permis de classe 4, 5 ou 6, remplissez la section ci-dessous. Pour un permis de classe 7, mentionnez seulement le ou les types de véhicules.												
Types de véhicules : Camion : CA Autre véh.-outil : VO Essieu amovible : EA Multiligne : ML, nombre de lignes : Tracteur : TR Semi-remorque : SR Diabolo tracté : DT Grue : GR Remorque : RE Autre : NV, spécifiez : BOOSTER												
Types de suspensions : Mécanique : MC Pneumatique : PN Hydraulique : HY Autre : AU, spécifiez :												
Types d'essieux : Essieu simple : ES Essieu tandem : ET Essieu tridem : EP Essieu quadrem : EQ Ensemble de 2 essieux : E2 Ensemble de 3 essieux : E3 Ensemble de 4 essieux : E4												
Nombre d'essieux : 13 Configuration												
Inscrivez le ou les types de véhicules	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Inscrivez le ou les types de suspensions	TR	TR	TR	TR	DT	DT	DT	SR	SR	SR	NV	NV
Inscrivez le ou les types d'essieux	MC	PN	PN	PN	PN	PN	PN	PN	PN	PN	PN	PN
Inscrivez le nombre de pneus par essieu	ES	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP
	2	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Espacement minimal entre les essieux, centre à centre (cm)	544	152	152	450	152	152	1020	152	152	429	152	
Largeur minimale des pneus (en mm)	315	315	315	305	305	305	305	305	305	305	305	305
Capacité minimale des pneus par essieu (kg)	8250	15000	15000	12300	12300	12300	12300	12300	12300	12300	12300	12300
Capacité des essieux actionnés par le volant de direction (PNBE, ou GAWR) (kg)	7258											
Masse axiale déclarée (classe 6 seulement) en kg	7000	11333	11333	11334	11333	11333	11334	11333	11333	11334	11333	11333
Pour les véhicules GR, VO, ML, ou SR, RE de plus de 4 essieux Marque	Modèle					N° de la plaque pour un permis de classe 4, 5, 6 ou 7 et spécifique de classe 1			Masse totale en charge déclarée (classe 6 seulement)			
						R, D, 3, 4, 1, 7, Q			143000 kg			

☒ Déclaration que le conducteur connaît le répertoire des ponts et des viaducs faisant l'objet de limitations de poids publié par le ministère des Transports	☒ Déclaration que le chargement ou l'équipement ne peut être aménagé ou divisé de manière à se conformer aux normes établies au règlement adopté par le décret 1289-91	☒ Déclaration pour les essieux tandem, tridem et quadrem que la masse pouvant être mesurée sous les roues de chacun des essieux du groupe est en tout temps égalisée à 1 000 kg près
--	---	---

Pour un permis spécifique de classe 1, 2, 3 ou 7 et pour un permis général de classe 7 dans le cas de l'excédent avant, inscrivez les dimensions hors tout incluant chargement et équipement :			
Excédent avant	Excédent arrière	Longueur	Largeur
		40.00 m	3.10 m
			4.11 m

Pour un permis de classe 6 ou 7 ou un permis spécifique de classe 1	
Nature du chargement : ARBRE DE TURBINE	

Pour un permis général de classe 7	
Dimensions du chargement	Longueur : m
qui rendent le véhicule hors normes :	Largeur : m
	Hauteur : m
Excédent et dimensions hors tout incluant le chargement et l'équipement :	Longueur : de m à m
	Excédent arrière : de m à m
	Largeur : de m à m
	Hauteur : de m à m

Pour un permis de classe 6	Aller : ☐ à vide ☒ en charge	Retour : ☒ à vide ☐ en charge
----------------------------	---	--

Pour un permis spécifique ou un permis de classe 6 ou 7	adresse d'origine : siding 058, MATAGAMI
	adresse de destination : KM 620 RTE BAIE JAMES RADISSON
	routes : 109-ROUTE DE LA BAIE JAMES

Nom du demandeur 53-54	Signature Original signé	Date Année Mois Jour 2 0 1 6 1 1 1 4
----------------------------------	------------------------------------	--

Nom et prénom du demandeur ou de l'entreprise
TRANSPORT BELLEMARE INTERNATIONAL

Adresse
8750 BOUL. INDUSTRIEL

Municipalité
TROIS-RIVIERES

Code postal
G 9 A 5 E 1

Téléphone
4 5 0 6 3 8 5 5 6 6 4 5 0 6 3 8 8 8 7 5 6 3 5 2 5 9 7 6

Télécopieur
4 5 0 6 3 8 8 8 7 5 6 3 5 2 5 9 7 6

N° de dossier
6 3 5 2 5 9 7 6

Nom du courtier, s'il y a lieu

Nom de la personne ou de la compagnie facturée, s'il y a lieu
TRANSPORT BELLEMARE INTERNATIONAL INC.

Moyen de communication
Demande : ☐ poste ☒ télécopieur ☐ comptoir

Transmission : ☐ poste ☒ télécopieur ☐ comptoir

Délivrance à partir d'une ancienne demande
N° de permis antérieur : ☐
N° d'expertise : ☐
POUR AUTORISATION EXPRESSE DE CIRCULER SUR UN PONT AFFICHÉ
N° de permis en vigueur : ☐
Propriétaire du chargement ☐ oui ☒ non
☒ Délivrance ☐ Correction ☐ Remplacement (perdu, volé ou mutilé)
N° d'identification (Ni) du courtier
N° d'identification (Ni) de la personne ou de la compagnie facturée
6 3 5 2 5 9 7 6

TYPE DE DEMANDE

☐ Permis généralDurée : ☐ Mensuelle☐ Annuelle

Nombre de mois : _____

Année Mois Jour

Date du début : _____

☒ Permis spécifique (1 seul voyage)Date du début : **2 0 1 6 1 2 1 2**☐ Cochez pour autorisation expresse de circuler en période de dégel**J 17372**

PERMIS DEMANDÉ

Classes de permis demandées (voir description et conditions des classes au verso)

Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Classe 6	Classe 6	Classe 7
☒	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐

Pour un permis de classe 4, 5 ou 6, remplissez la section ci-dessous.
Pour un permis de classe 7, mentionnez seulement le ou les types de véhicules.

Types de véhicules :

Camion : CA
Tracteur : TR
Grue : GRAutre véh.-outil : VO
Semi-remorque : SR
Remorque : REEssieu amovible : EA
Diabolo tracté : DT
Autre : NV, spécifiez :

Multiligne : ML, nombre de lignes : _____

BOOSTER

Types de suspensions :

Mécanique : MC

Pneumatique : PN

Hydraulique : HY

Autre : AU, spécifiez : _____

Types d'essieux :

Essieu simple : ES

Essieu tandem : ET

Essieu tridem : EP

Essieu quadrem : EQ

Ensemble de 2 essieux : E2

Ensemble de 3 essieux : E3

Ensemble de 4 essieux : E4

Configuration

	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
Inscrivez le ou les types de véhicules	NV											
Inscrivez le ou les types de suspensions	PN											
Inscrivez le ou les types d'essieux	EP											
Inscrivez le nombre de pneus par essieu	4											

Espacement minimal entre les essieux, centre à centre (cm)

Espacement entre l'essieu 12 et 13 : **152**

Largeur minimale des pneus (en mm)

305

Capacité minimale des pneus par essieu (kg)

12300

Capacité des essieux actionnés par le volant de direction (PNBE, ou GAWR) (kg)

Masse axiale déclarée (classe 6 seulement) en kg

11334

Pour les véhicules GR, VO, ML, ou SR, RE de plus de 4 essieux

Marque

Modèle

N° de la plaque pour un permis de classe 4, 5, 6 ou 7 et spécifique de classe 1

R D 3 4 1 7 Q

Masse totale en charge déclarée (classe 6 seulement)

143000 kg☒ Déclaration que le conducteur connaît le répertoire des ponts et des viaducs faisant l'objet de limitations de poids publié par le ministère des Transports☒ Déclaration que le chargement ou l'équipement ne peut être aménagé ou divisé de manière à se conformer aux normes établies au règlement adopté par le décret 1299-91☒ Déclaration pour les essieux tandem, tridem et quadrem que la masse pouvant être mesurée sous les roues de chacun des essieux du groupe est en tout temps égalisée à 1 000 kg pres

Pour un permis spécifique de classe 1, 2, 3 ou 7 et pour un permis général de classe 7 dans le cas de l'excédent avant,

inscrivez les dimensions

hors tout incluant

chargement et équipement :

Excédent avant

Excédent arrière

Longueur

Largeur

Hauteur

40.00 m**3.10 m****4.11 m**

Pour un permis de classe 6 ou 7 ou un permis spécifique de classe 1

Nature du chargement :

ARBRE DE TURBINE

Pour un permis général de classe 7

Dimensions du

chargement

qui rendent le

véhicule hors

normes :

Longueur :

Largeur :

Hauteur :

Excédent et

dimensions

hors tout

incluant le

chargement et

l'équipement :

Longueur : de

Excédent

arrière : de

Largeur : de

Hauteur : de

m

m

m

m

m

m

Pour un permis de classe 6

Aller : ☐ à vide☒ en charge

Retour :

☒ à vide☐ en charge

Pour un permis spécifique ou un permis de classe 6 ou 7

Parcours proposé (spécifiez l'adresse complète) :

adresse d'origine : **siding 058, MATAGAMI**adresse de destination : **KM 620 RTE BAIE JAMES RADISSON**routes : **109-ROUTE DE LA BAIE JAMES**

Nom du demandeur

53-54

Signature

Original signé

Date Année Mois Jour
2 0 1 6 1 1 1 4

PERMIS DE PASSAGE
AVEC UNE CHARGE SUPER-LOURDE

TYPE DE CAMION :

PROPRIÉTAIRE : Transport Bellemare International.

IMMATRICULATIONS : TRACTEUR : RD3420Q

SEMI-REMORQUE :

REMORQUE :

LA PRÉSENTE A POUR OBJET D'AUTORISER LE CAMION MENTIONNÉ À CIRCULER SUR LE(S) PONT(S) ÉNUMÉRÉ(S) CI-DESSOUS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE DE 139 TONNES MÉTRIQUES AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- Une seule fois entre le 15 Décembre et le 31 Décembre 2016
- Il faut s'assurer par le transporteur que les structures ne sont pas endommagés après le passage
- La circulation doit se faire au centre de chacune des structures
- La circulation des transporteurs doit être à moins de 10 km/h sur les ponts
-

PONT(S) ÉVALUÉ(S)

UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER :

N° DU (DES) PONT(S) : H016-001, H016-002, H999-028, H999-029, H999-030, H999-031, H999-032, H999-033, H999-034, H999-035, H999-036, H999-037

REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE : Maged EL Makssoud ing.
Original signé

SIGNATURE : _____

DATE : 2016-11-28

CE PERMIS EST VALIDE JUSQU'AU 2016-12-31 . APRÈS CETTE DATE, LE PROPRIÉTAIRE DEVRA PRÉSENTER UNE NOUVELLE DEMANDE DE PERMIS.

NOTES

LE PRÉSENT PERMIS DOIT ÊTRE CONSERVÉ DANS LE CAMION CONCERNÉ.

LA CIRCULATION DE CE CAMION SUR TOUT AUTRE PONT QUE CEUX INSCRITS AU PERMIS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE EXCÉDANT CELLE AFFICHÉE SUR LES LIEUX POURRA FAIRE L'OBJET D'UNE POURSUITE EN VERTU DE L'ARTICLE 233 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT

Original signé

Nom et prénom du demandeur ou de l'entreprise TRANSPORT BELLEMARE INTERNATI		VOR	Délivrance à partir d'une ancienne demande N° de permis antérieur
Adresse 8750 BOUL. INDUSTRIEL			N° d'expertise POUR AUTORISATION EXPRESSE DE CIRCULER SUR UN PONT AFFICHÉ
Municipalité TROIS-RIVIERES		Code postal G 9 A 5 E 1	N° de permis en vigueur
Téléphone 4 5 0 6 3 8 5 5 6 6	Télécopieur 4 5 0 6 3 8 8 8 7 5	N° de dossier 6 3 5 2 5 9 7 6	Propriétaire du chargement ☐ oui ☒ non
Nom du courtier, s'il y a lieu		N° d'identification (NI) du courtier	
Nom de la personne ou de la compagnie facturée, s'il y a lieu TRANSPORT BELLEMARE INTERNATIONAL INC.		N° d'identification (NI) de la personne ou de la compagnie facturée 6 3 5 2 5 9 7 6	
Moyen de communication Demande : ☐ poste ☒ télécopieur ☐ comptoir		Transmission : ☐ poste ☒ télécopieur ☐ comptoir	

☐ Permis Durée : ☐ Mensuelle ☐ Annuelle		TYPE DE DEMANDE ☒ Permis spécifique (1 seul voyage)	
Québec : 418 643-8366 Montréal : 514 873-4302 Saguenay : 418 548-5392		Date du début : 2 0 1 6 1 1 2 1 8	
Date du début : Année Mois Jour		Date du début : Année Mois Jour	
☐ Cochez pour autorisation expresse de circuler en période de dégel		J-17473	

PERMIS DEMANDÉ													
Classes de permis demandées (voir description et conditions des classes au verso)	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Classe 6	Classe 6	Classe 6	Classe 6	Classe 6	Classe 6	Classe 7	
	☐	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☒	
Pour un permis de classe 4, 5 ou 6, remplissez la section ci-dessous. Pour un permis de classe 7, mentionnez seulement le ou les types de véhicules.													
Types de véhicules : Camion : CA Autre véh.-outil : VO Essieu amovible : EA Multiligne : ML, nombre de lignes : Tracteur : TR Semi-remorque : SR Diabolo tracté : DT Grue : GR Remorque : RE Autre : NV, spécifiez : BOOSTER													
Types de suspensions : Mécanique : MC Pneumatique : PN Hydraulique : HY Autre : AU, spécifiez :													
Types d'essieux : Essieu simple : ES Essieu tandem : ET Essieu tridem : EP Essieu quadrem : EQ Ensemble de 2 essieux : E2 Ensemble de 3 essieux : E3 Ensemble de 4 essieux : E4													
Nombre d'essieu : 13													
Configuration													
Inscrivez le ou les types de véhicules	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
Inscrivez le ou les types de suspensions	TR	TR	TR	TR	DT	DT	DT	SR	SR	SR	NV	NV	
Inscrivez le ou les types d'essieux	MC	PN	PN	PN	PN	PN	PN	PN	PN	PN	PN	PN	
Inscrivez le nombre de pneus par essieu	ES	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	
Espacement minimal entre les essieux, centre à centre (cm)	2	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	
Largeur minimale des pneus (en mm)	500	130	130	450	152	152	1020	152	152	429	152		
Capacité minimale des pneus par essieu (kg)	315	305	305	305	305	305	305	305	305	305	305	305	
Capacité des essieux actionnés par le volant de direction (PNBE ou GAWR) (kg)	8250	12300	12300	12300	12300	12300	12300	12300	12300	12300	12300	12300	
Masse axiale déclarée (classe 5 seulement) en kg	7200												
Pour les véhicules GP, VO, ML, ou SR, RE de plus de 4 essieux	7000	11000	11000	11000	11000	11000	11000	11000	11000	11000	11000	11000	
Marque	Modèle					N° de la plaque pour un permis de classe 4, 5, 6 ou 7 et spécifique de classe 1			Masse totale en charge déclarée (classe 6 seulement)				
Déclaration que le conducteur connaît le répertoire des ponts et des viaducs faisant l'objet de limitations de poids publié par le ministère des Transports					Déclaration que le chargement ou l'équipement ne peut être aménagé ou divisé de manière à se conformer aux normes établies au règlement adopté par le décret 1299-91					Déclaration pour les essieux tandem, tridem et quadrem que la masse pouvant être mesurée sous les roues de chacun des essieux du groupe est en tout temps égale à 1 000 kg près			

Pour un permis spécial de classe 1, 2, 3 ou 7 et pour un permis général de classe 7 dans le cas de l'excédent avant, inscrivez les dimensions hors tout incluant le chargement et l'équipement :			
Excédent avant	Excédent arrière	Longueur	Largeur
		40.00 m	5.96 m
Pour un permis de classe 6 ou 7 ou un permis spécifique de classe 1			
Nature du chargement : ROUE D'EAU			
Pour un permis général de classe 7			
Dimensions du chargement qui rendent le véhicule hors normes :	Longueur : m	Excédent et dimensions hors tout incluant le chargement et l'équipement :	Longueur : de m à m
	Largeur : m		Excédent arrière : de m à m
	Hauteur : m		Largeur : de m à m
			Hauteur : de m à m
Pour un permis de classe 6			
Aller : ☐ à vide ☒ en charge	Retour : ☒ à vide ☐ en charge		

Pour un permis spécifique ou un permis de classe 6 ou 7		Parcours proposé (spécifiez l'adresse complète) :	
adresse d'origine : SIDING 058, MATAGAMI		adresse de destination : KM620 RTE BAIE JAMES RADISSON	
routes : 109-ROUTE DE LA BAIE JAMES			

Original signé

Nom du demandeur 53-54	Signature	Date Année Mois Jour 2 0 1 6 1 1 2 9
Société de l'assurance automobile du Québec		
5052 50 (2014-12)		

Nom et prénom du demandeur ou de l'entreprise TRANSPORT BELLEMARE INTERNATIONAL		Délivrance à partir d'une ancienne demande N° de permis antérieur	
Adresse 8750 BOUL. INDUSTRIEL		N° d'expertise POUR AUTORISATION EXPRESSE DE CIRCULER SUR UN PONT AFFICHÉ	
Municipalité TROIS-RIVIERES		N° de permis en vigueur	
Téléphone 4 5 0 6 3 8 5 5 6 6	Télécopieur 4 5 0 6 3 8 8 8 7 5	N° de dossier 5 E 1	
Nom du courtier, s'il y a lieu		N° d'identification (NI) du courtier	
Nom de la personne ou de la compagnie facturée, s'il y a lieu TRANSPORT BELLEMARE INTERNATIONAL INC.		N° d'identification (NI) de la personne ou de la compagnie facturée 6 3 5 2 5 9 7 6	
Moyen de communication Demande : ☐ poste ☒ télécopieur ☐ comptoir		Transmission : ☐ poste ☒ télécopieur ☐ comptoir	

☐ Permis général		☒ Permis spécifique (1 seul voyage)	
Durée : ☐ Mensuelle ☐ Annuelle	Nombre de mois : _____	Date du début : _____	Date du début : 2 0 1 0 1 0 1 2
Date du début : _____		Date du début : _____	
☐ Cochez pour autorisation expresse de circuler en période de dégel			

PERMIS DEMANDÉ							
Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Classe 6	Classe 7	Classe 7
☐	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☒

Pour un permis de classe 4, 5 ou 6, remplissez la section ci-dessous.
Pour un permis de classe 7, mentionnez seulement le ou les types de véhicules.

Types de véhicules :	Camion : CA Tracteur : TR Grue : GR	Autre véh.-outil : VO Semi-remorque : SR Remorque : RE	Essieu amovible : EA Diabolo tracté : DT Autre : NV, spécifiez : BOOSTER	Multiligne : ML, nombre de lignes : _____
Types de suspensions :	Mécanique : MC Pneumatique : PN Hydraulique : HY Autre : AU, spécifiez : _____			
Types d'essieux :	Essieu simple : ES Ensemble de 2 essieux : E2	Essieu tandem : ET Ensemble de 3 essieux : E3	Essieu tridem : EP Ensemble de 4 essieux : E4	Essieu quadrem : EQ

Configuration												
Inscrivez le ou les types de véhicules	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
Inscrivez le ou les types de suspensions	NV											
Inscrivez le ou les types d'essieux	PN											
Inscrivez le nombre de pneus par essieu	EP											
Espaceur minimal entre les essieux, centre à centre (cm)	4											

Largeur minimale de pneus (en mm)	305
Capacité minimale des pneus par essieu (kg)	12300
Capacité des essieux actionnés par le volant de direction (PNBE ou GAVR) (kg)	
Masse axiale déclarée (classe 6 seulement) en kg	11000
Marque	Modèle
N° de la plaque pour un permis de classe 4, 5, 6 ou 7 et spécifique de classe 1	R D 3 4 2 0 Q
Masse totale en charge déclarée (classe 6 seulement)	139000 kg

☒ Déclaration que le conducteur connaît le répertoire des ponts et des viaducs faisant l'objet de limitations de poids publié par le ministère des Transports	☒ Déclaration que le chargement ou l'équipement ne peut être aménagé ou divisé de manière à se conformer aux normes établies au règlement adopté par le décret 1299-91	☒ Déclaration pour les essieux tandem, tridem et quadrem que la masse pouvant être mesurée sous les roues de chacun des essieux du groupe est en tout temps égale à 1 000 kg près
---	--	---

Pour un permis spécifique de classe 1, 2, 3 ou 7 et pour un permis général de classe 7 dans le cas de l'excédent avant, inscrivez les dimensions hors tout incluant le chargement et l'équipement :	Excédent avant	Excédent arrière	Longueur	Largeur	Hauteur
	m	m	40 m	5.96 m	4.11 m

Pour un permis de classe 6 ou 7 ou un permis spécifique de classe 1	Nature du chargement : Route d'eau	
Pour un permis de classe 7	Dimensions du chargement qui rendent le véhicule hors normes :	
Longueur :	Excédent et dimensions hors tout incluant le chargement et l'équipement :	Longueur : de _____ m à _____ m
Largeur :	Excédent arrière :	Excédent : de _____ m à _____ m
Hauteur :	Largeur :	Largeur : de _____ m à _____ m
	Hauteur :	Hauteur : de _____ m à _____ m

Pour un permis de classe 6	Aller : ☐ à vide ☒ en charge	Retour : ☒ à vide ☐ en charge
----------------------------	---	--

Pour un permis spécifique ou un permis de classe 6 ou 7	adresse d'origine : SIDING 058, MATAGAMI
Parcours proposé (spécifiez l'adresse complète) :	adresse de destination : KM620 RTE BAIE JAMES RADISSON
	routes : 109-ROUTE DE LA BAIE JAMES

Nom du demandeur 53-54	Signature
----------------------------------	-----------

Société de l'assurance automobile du Québec	Date Année Mois Jour 2 0 1 0 1 2
---	--

PERMIS DE PASSAGE
AVEC UNE CHARGE SUPER-LOURDE

TYPE DE CAMION :

PROPRIÉTAIRE : Transport Bellemare International.

IMMATRICULATIONS : TRACTEUR : RD3420Q

SEMI-REMORQUE :

REMORQUE :

LA PRÉSENTE A POUR OBJET D'AUTORISER LE CAMION MENTIONNÉ À CIRCULER SUR LE(S) PONT(S) ÉNUMÉRÉ(S) CI-DESSOUS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE DE 139 TONNES MÉTRIQUES AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- Une seule fois entre le 01 et le 30 Janvier 2017
- Il faut s'assurer par le transporteur que les structures ne sont pas endommagées après le passage
- La circulation doit se faire au centre de chacune des structures
- La circulation des transporteurs doit être à moins de 10 km/h sur les ponts
-

PONT(S) ÉVALUÉ(S)

UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER :

N° DU (DES) PONT(S) : H016-001, H016-002, H999-028, H999-029, H999-030, H999-031, H999-032, H999-033, H999-034, H999-035, H999-036, H999-037

REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE :  Mabed El Makssouk
Original signé

SIGNATURE : _____

DATE : 2016-11-28

CE PERMIS EST VALIDE JUSQU'AU 2017-01-30. APRES CETTE DATE, LE PROPRIÉTAIRE DEVRA PRÉSENTER UNE NOUVELLE DEMANDE DE PERMIS.

NOTES

LE PRÉSENT PERMIS DOIT ÊTRE CONSERVÉ DANS LE CAMION CONCERNÉ.

LA CIRCULATION DE CE CAMION SUR TOUT AUTRE PONT QUE CEUX INSCRITS AU PERMIS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE EXCÉDANT CELLE AFFICHÉE SUR LES LIEUX POURRA FAIRE L'OBJET D'UNE POURSUITE EN VERTU DE L'ARTICLE 233 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT

Québec Demande de permis spécial de circulation — Classe 6, 7 spécifique

Original signé

Nom et prénom du demandeur ou de l'entreprise TRANSPORT BELLEMARE INTERNATIONAL INC.		Délivrance à partir d'une ancienne demande N° de permis antérieur	
Adresse 8750 BOUL. INDUSTRIEL		N° d'expertise	
Municipalité TROIS-RIVIERES		POUR AUTORISATION EXPRESSE DE CIRCULER SUR UN PONT AFFICHÉ	
Téléphone 4 5 0 6 3 8 5 5 6 6		N° de permis en vigueur	
Télécopieur 4 5 0 6 3 8 8 8 7 5		Propriétaire du chargement ☐ oui ☒ non	
N° de dossier 6 3 5 2 5 9 7 6		☒ Délivrance ☐ Remplacement (perdu, volé ou inutilisé)	
Code postal G 9 A 5 E 1		☐ Correction	
Nom du courtier, s'il y a lieu		N° d'identification (NI) du courtier	
Nom de la personne ou de la compagnie facturée, s'il y a lieu TRANSPORT BELLEMARE INTERNATIONAL INC.		N° d'identification (NI) de la personne ou de la compagnie facturée 6 3 5 2 5 9 7 6	
Moyen de communication Demande : ☐ poste ☒ télécopieur ☐ comptoir		Transmission : ☐ poste ☒ télécopieur ☐ comptoir	
TYPE DE DEMANDE			
☐ Permis Durée : ☐ Mensuelle ☐ Annuelle Date du début : Année Mois Jour		☒ Permis spécifique (1 seul voyage) Date du début : Année Mois Jour 2 0 1 7 10 1 03 J-17442	
PERMIS DEMANDÉ			
Classes de permis demandées (voir description et conditions des classes au verso)			
Classé 1 ☐ Classé 2 ☐ Classé 3 ☐ Classé 4 ☐ Classé 5 ☐ Classé 6 ☒ Classé 7 ☒ Pour autorisation expresse de circuler sur un pont affiché			
Pour un permis de classe 4, 5 ou 6, remplissez la section ci-dessous. Pour un permis de classe 7, mentionnez seulement le ou les types de véhicules.			
Types de véhicules : Camion : CA Autre véh.-outil : VO Essieu amovible : EA Multiligne : ML, nombre de lignes : Tracteur : TR Semi-remorque : SR Diabolo tracté : DT Grue : GR Remorque : RE Autre : NV, spécifiez : BOOSTER			
Types de suspensions : Mécanique : MC Pneumatique : PN Hydraulique : HY Autre : AU, spécifiez :			
Types d'essieux : Essieu simple : ES Essieu tandem : ET Essieu tridem : EP Essieu quadrem : EQ Ensemble de 2 essieux : E2 Ensemble de 3 essieux : E3 Ensemble de 4 essieux : E4			
Configuration			
Inscrivez le ou les types de véhicules →			
Inscrivez le ou les types de suspensions →			
Inscrivez le ou les types d'essieux →			
Inscrivez le nombre de pneus par essieu →			
Espace minimal entre les essieux, centre à centre (cm)			
Largeur minimale des pneus (en mm)			
Capacité minimale des pneus par essieu (kg)			
Capacité des essieux actionnés par le volant de direction (PNBE, ou GAWR) (kg)			
Masse axiale déclarée (classe 6 seulement) en kg			
Pour les véhicules GP, VO, ML, ou SR, RE de plus de 4 essieux			
N° de la plaque pour un permis de classe 4, 5, 6 ou 7 et spécifique de classe 1			
Masse totale en charge déclarée (classe 6 seulement)			
Déclaration que le conducteur connaît le répertoire des ponts et des viaducs faisant l'objet de limitations de poids publié par le ministère des Transports			
Déclaration que le chargement ou l'équipement ne peut être aménagé ou divisé de manière à se conformer aux normes établies au règlement adopté par le décret 1299-91			
Déclaration pour les essieux tandem, tridem et quadrem que la masse pouvant être mesurée sous les roues de chacun des essieux du groupe est en tout temps égalisée à 1 000 kg près			
Pour un permis spécifique de classe 1, 2, 3 ou 7 et pour un permis général de classe 7 dans le cas de l'excédent avant, inscrivez les dimensions hors tout incluant chargement et équipement :			
Excédent avant m Excédent arrière m Longueur m Largeur m Hauteur m			
Pour un permis de classe 6 ou 7 ou un permis spécifique de classe 1			
Nature du chargement : ROUE D'EAU			
Pour un permis général de classe 7			
Dimensions du chargement hors tout incluant le véhicule hors normes :			
Longueur : m Excédent et dimensions hors tout incluant le chargement et l'équipement : Longueur : de m à m			
Largeur : m Excédent arrière : de m à m			
Hauteur : m Excédent : de m à m			
Pour un permis de classe 6			
Aller : ☐ à vide ☒ en charge Retour : ☒ à vide ☐ en charge			
adresse d'origine : SIDING 058, MATAGAMI			
adresse de destination : KM620 RTE BAIE JAMES RADISSON			
routes : 109-ROUTE DE LA BAIE JAMES			
Nom du demandeur 53-54 Signature			
Date Année Mois Jour 2 0 1 6 1 1 21			

Original signé

Québec Demande de permis spécial de circulation — Classe 6, 7 spécifique

Page 2

Nom et prénom du demandeur ou de l'entreprise
TRANSPORT BELLEMARE INTERNATIONAL INC

Adresse
8750 BOUL. INDUSTRIEL

Municipalité
TROIS-RIVIERES

Téléphone
4 5 0 6 3 8 5 5 6 6

Télécopieur
4 5 0 6 3 8 8 7 5

N° de dossier
6 3 5 2 5 9 7 6

Code postal
G 9 A 5 E 1

Nom du courtier, s'il y a lieu

Nom de la personne ou de la compagnie facturée, s'il y a lieu
TRANSPORT BELLEMARE INTERNATIONAL INC.

Moyen de communication
Demande : ☐ poste ☒ télécopieur ☐ comptoir

Transmission : ☐ poste ☒ télécopieur ☐ comptoir

Délivrance à partir d'une ancienne demande
N° de permis antérieur

N° d'expertise

POUR AUTORISATION EXPRESSE DE CIRCULER SUR UN PONT AFFICHÉ

N° de permis en vigueur

Propriétaire du chargement ☐ oui ☒ non

☒ Délivrance ☐ Correction ☐ Remplacement (perdu, volé ou nullifié)

N° d'identification (NI) du courtier

N° d'identification (NI) de la personne ou de la compagnie facturée
6 3 5 2 5 9 7 6

TYPE DE DEMANDE

☐ Permis général

Durée : ☐ Mensuelle ☐ Annuelle

Nombre de mois : _____

Date du début : _____

☒ Permis spécifique (1 seul voyage)

Date du début : **2 0 1 7 10 0 3**

☐ Cochez pour autorisation expresse de circuler en période de dégel **J-17442**

PERMIS DEMANDÉ

Classes de permis demandées (voir description et conditions des classes au verso)

Classe 1 ☐ Classe 2 ☐ Classe 3 ☐ Classe 4 ☐ Classe 5 ☐ Classe 6 ☒ Classe 7 ☒ Pour autorisation expresse de circuler sur un pont affiché

Pour un permis de classe 4, 5 ou 6, remplissez la section ci-dessous.
Pour un permis de classe 7, mentionnez seulement le ou les types de véhicules.

Types de véhicules : Camion : CA Autre véh.-outil : VO
Tracteur : TR Semi-remorque : SR
Grue : GR Remorque : RE

Essieu amovible : EA Diabolo tracté : DT
Autre : NV, spécifiez **BOOSTER**

Types de suspensions : Mécanique : MC Pneumatique : PN
Hydraulique : HY Autre : AU, spécifiez : _____

Types d'essieux : Essieu simple : ES Essieu tandem : ET
Ensemble de 2 essieux : E2 Ensemble de 3 essieux : E3
Essieu tridem : EP Essieu quadrem : EQ
Ensemble de 4 essieux : E4

Configuration

	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
Inscrivez le ou les types de véhicules	NV											
Inscrivez le ou les types de suspensions	PN											
Inscrivez le ou les types d'essieux	EP											
Inscrivez le nombre de pneus par essieu	4											

Espacement minimal entre les essieux, centre à centre (cm)
Espace entre l'essieu 12 et 13 : **152**

Largeur minimale des pneus (en mm) **305**

Capacité minimale des pneus par essieu (kg) **12300**

Capacité des essieux actionnés par le volant de direction (PNBE, ou GAWR) (kg)

Masse axiale déclarée (classe 6 seulement) en kg **11000**

Pour les véhicules GR, VO, ML, ou SR, RE de plus de 4 essieux

Marque _____ Modèle _____

N° de la plaque pour un permis de classe 4, 5, 6 ou 7 et spécifique de classe 1 **R D 3 4 2 0 Q**

Masse totale en charge déclarée (classe 6 seulement) **139000 kg**

☒ Déclaration que le conducteur connaît le répertoire des ponts et des viaducs faisant l'objet de limitations de poids publiées par le ministère des Transports

☒ Déclaration que le chargement ou l'équipement ne peut être aménagé ou divisé de manière à se conformer aux normes établies au règlement adopté par le décret 1299-91

☒ Déclaration pour les essieux tandem, tridem et quadrem que la masse pouvant être mesurée sous les roues de chacun des essieux du groupe est en tout temps égalisée à 1 000 kg près

Pour un permis spécifique de classe 1, 2, 3 ou 7 et pour un permis général de classe 7 dans le cas de l'excédent avant, inscrivez les dimensions hors tout incluant chargement et équipement :

	Excédent avant	Excédent arrière	Longueur	Largeur	Hauteur
			40 m	5.96 m	4.11 m

Pour un permis de classe 6 ou 7 ou un permis spécifique de classe 1

Nature du chargement : **Route d'eau**

Pour un permis général de classe 7

Dimensions du chargement qui rendent le véhicule hors normes :	Longueur	Excédent et dimensions hors tout incluant le chargement et l'équipement :	Longueur	Excédent	Longueur	Excédent
Longueur :		Longueur :		Longueur :		Longueur :
Largeur :		Largeur :		Largeur :		Largeur :
Hauteur :		Hauteur :		Hauteur :		Hauteur :

Pour un permis de classe 6

Aller : ☐ à vide ☒ en charge

Retour : ☒ à vide ☐ en charge

Pour un permis spécifique ou un permis de classe 6 ou 7

Parcours proposé (spécifiez l'adresse complète) :

adresse d'origine : **SIDING 058, MATAGAMI**

adresse de destination : **KM620 RTE BAIE JAMES RADISSON**

routes : **109-ROUTE DE LA BAIE JAMES**

Nom du demandeur **53-54**

Signature _____

Original signé

Date Année Mois Jour
2 0 1 6 11 21

PERMIS DE PASSAGE
AVEC UNE CHARGE SUPER-LOURDE

TYPE DE CAMION :

PROPRIÉTAIRE : Machineries et équipements M.J.INC

IMMATRICULATIONS : TRACTEUR : L698204-5

SEMI-REMORQUE :

REMORQUE : RE7084Y-6

LA PRÉSENTE A POUR OBJET D'AUTORISER LE CAMION MENTIONNÉ À CIRCULER SUR LE(S) PONT(S) ÉNUMÉRÉ(S) CI-DESSOUS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE DE 91 TONNES MÉTRIQUES AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- UN CAMION À LA FOIS SUR LA STRUCTURE

PONT(S) ÉVALUÉ(S)

UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER :

N° DU (DES) PONT(S) : H016-001, H016-002, H999-028, H999-029, H999-030, H999-031, H999-032, H999-033

REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE : Maged EL Makssoud ing.

Original signé

SIGNATURE : _____

DATE : 2017-01-20

CE PERMIS EST VALIDE JUSQU'AU 2017-03-30 . APRÈS CETTE DATE, LE PROPRIÉTAIRE DEVRA PRÉSENTER UNE NOUVELLE DEMANDE DE PERMIS.

NOTES

LE PRÉSENT PERMIS DOIT ÊTRE CONSERVÉ DANS LE CAMION CONCERNÉ.

LA CIRCULATION DE CE CAMION SUR TOUT AUTRE PONT QUE CEUX INSCRITS AU PERMIS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE EXCÉDANT CELLE AFFICHÉE SUR LES LIEUX POURRA FAIRE L'OBJET D'UNE POURSUITE EN VERTU DE L'ARTICLE 233 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE FORESTIER.

CE PERMIS PEUT ÊTRE RÉVOQUÉ SI LES CONDITIONS QU'IL CONTIENT NE SONT PAS RESPECTÉES.

PERMIS DE PASSAGE
AVEC UNE CHARGE SUPER-LOURDE

TYPE DE CAMION :

PROPRIÉTAIRE : Machineries et équipements M.J.INC

IMMATRICULATIONS : TRACTEUR : L6694273

SEMI-REMORQUE :

REMORQUE : RF2177L-7

LA PRÉSENTE A POUR OBJET D'AUTORISER LE CAMION MENTIONNÉ À CIRCULER SUR LE(S) PONT(S) ÉNUMÉRÉ(S) CI-DESSOUS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE DE 91 TONNES MÉTRIQUES AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- UN CAMION À LA FOIS SUR LA STRUCTURE

PONT(S) ÉVALUÉ(S)

UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER :

N° DU (DES) PONT(S) : H016-001, H016-002, H999-028, H999-029, H999-030, H999-031, H999-032, H999-033

REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE : Maged FI. Makssoud ing.

Original signé

SIGNATURE : _____ DATE : 2017-01-20

CE PERMIS EST VALIDE JUSQU'AU 2017-03-30 . APRÈS CETTE DATE, LE PROPRIÉTAIRE DEVRA PRÉSENTER UNE NOUVELLE DEMANDE DE PERMIS.

NOTES

LE PRÉSENT PERMIS DOIT ÊTRE CONSERVÉ DANS LE CAMION CONCERNÉ.

LA CIRCULATION DE CE CAMION SUR TOUT AUTRE PONT QUE CEUX INSCRITS AU PERMIS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE EXCÉDANT CELLE AFFICHÉE SUR LES LIEUX POURRA FAIRE L'OBJET D'UNE POURSUITE EN VERTU DE L'ARTICLE 233 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE FORESTIER.

CE PERMIS PEUT ÊTRE RÉVOQUÉ SI LES CONDITIONS QU'IL CONTIENT NE SONT PAS RESPECTÉES.

PERMIS DE PASSAGE
AVEC UNE CHARGE SUPER-LOURDE

TYPE DE CAMION :

PROPRIÉTAIRE : Transport Bellemare International.

IMMATRICULATIONS : TRACTEUR : RD3420Q

SEMI-REMORQUE :

REMORQUE :

LA PRÉSENTE A POUR OBJET D'AUTORISER LE CAMION MENTIONNÉ À CIRCULER SUR LE(S) PONT(S) ÉNUMÉRÉ(S) CI-DESSOUS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE DE 139 TONNES MÉTRIQUES AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- Une seule fois entre le 01 et le 30 Janvier 2017
- Il faut s'assurer par le transporteur que les structures ne sont pas endommagées après le passage
- La circulation doit se faire au centre de chacune des structures
- La circulation des transporteurs doit être à moins de 10 km/h sur les ponts
-

PONT(S) ÉVALUÉ(S)

UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER :

N° DU (DES) PONT(S) : H016-001, H016-002, H999-028, H999-029, H999-030, H999-031, H999-032, H999-033, H999-034, H999-035, H999-036, H999-037

REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE : Maged El Maksouding.

Original signé

SIGNATURE :

DATE : ~~2016-11-28~~

2017-01-26
2017-02-02 Original signé

CE PERMIS EST VALIDE JUSQU'AU ~~2017-01-30~~. APRÈS CETTE DATE, LE PROPRIÉTAIRE DEVRA PRÉSENTER UNE NOUVELLE DEMANDE DE PERMIS.

NOTES

LE PRÉSENT PERMIS DOIT ÊTRE CONSERVÉ DANS LE CAMION CONCERNÉ.

LA CIRCULATION DE CE CAMION SUR TOUT AUTRE PONT QUE CEUX INSCRITS AU PERMIS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE EXCÉDANT CELLE AFFICHÉE SUR LES LIEUX POURRA FAIRE L'OBJET D'UNE POURSUITE EN VERTU DE L'ARTICLE 233 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT

Original signé

Québec

Demande de permis spécial de circulation

Classe 6, 7 spécifique

Page 2

Nom et prénom du demandeur ou de l'entreprise
TRANSPORT BELLEMARE INTERNATIONAL INC

Adresse
8750 BOUL. INDUSTRIEL

Municipalité
TROIS-RIVIERES

Code postal
G 9 A 5 E 1

Téléphone
4 5 0 6 3 8 5 5 6 6

Télécopieur
4 5 0 6 3 8 8 8 7 5

N° de dossier
6 3 5 2 5 9 7 6

Nom du courtier, s'il y a lieu

Nom de la personne ou de la compagnie facturée, s'il y a lieu
TRANSPORT BELLEMARE INTERNATIONAL INC.

Moyen de communication
Demande : ☐ poste ☒ télécopieur ☐ comptoir

Transmission : ☐ poste ☒ télécopieur ☐ comptoir

Délivrance à partir d'une ancienne demande
N° de permis antérieur

N° d'expertise

POUR AUTORISATION EXPRESSE DE CIRCULER SUR UN PONT AFFICHÉ

N° de permis en vigueur

Propriétaire du chargement ☐ oui ☒ non

☒ Délivrance ☐ Correction ☐ Remplacement (pont de volé ou rempli)

N° d'identification (NI) du courtier

N° d'identification (NI) de la personne ou de la compagnie facturée
6 3 5 2 5 9 7 6

☐ Permis général

Durée : ☐ Mensuelle ☐ Annuelle

Nombre de mois

Date du début : Année Mois Jour

☒ Permis spécifique (1 seul voyage)

Date du début : 2017 10 03

☐ Cochez pour autorisation expresse de circuler en période de dégel

J-17442

Classes de permis demandées (voir description et conditions des classes au verso)

Classe 1 ☐ Classe 2 ☐ Classe 3 ☐ Classe 4 ☐ Classe 5 ☐ Classe 6 ☒ Classe 7 ☒

Pour un permis de classe 4, 5 ou 6, remplissez la section ci-dessous.

Pour un permis de classe 7, mentionnez seulement le ou les types de véhicules.

Types de véhicules : Camion : CA Autre véh.-outil : VO Essieu amovible : EA Multiligne : ML, nombre de lignes : **BOOSTER**

Tracteur : TR Semi-remorque : SR Diabolo tracté : DT

Grue : GR Remorque : RE Autre : NV, spécifiez

Types de suspensions : Mécanique : MC Pneumatique : PN Hydraulique : HY Autre : AU, spécifiez

Types d'essieux : Essieu simple : ES Essieu tandem : ET Essieu tandem : EP Essieu quadrim : EQ

Ensemble de 2 essieux : E2 Ensemble de 3 essieux : E3 Ensemble de 4 essieux : E4

Configuration

	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
Inscrivez le ou les types de véhicules	NV											
Inscrivez le ou les types de suspensions	PN											
Inscrivez le ou les types d'essieux	EP											
Inscrivez le nombre de pneu par essieu	4											

Espace-ment minimal entre les essieux, centre à centre (cm)
Essieu 1 et essieu 12 : **152**

Largeur minimale des pneus (en mm) : **305**

Capacité minimale des pneus par essieu (kg) : **12300**

Capacité des essieux actionnés par le volant de direction (PNBE, ou GAWR) (kg) : **11000**

Marque : **R D 3 4 2 0 Q**

Modèle : **139000 kg**

N° de la plaque pour un permis de classe 4, 5, 6 ou 7 et spécifique de classe 1 : **139000 kg**

Masse totale en charge déclarée (classe 6 seulement) : **139000 kg**

☒ Déclaration que le conducteur connaît le répertoire des ponts et des véhicules faisant l'objet de limitations de poids publiés par le Ministère des Transports

☒ Déclaration que le chargement ou l'équipement ne peut être aménagé ou mis en place de manière à se conformer aux normes établies au règlement adopté par le décret 1299-81

☒ Déclaration pour les essieux tandem, tandem et quadrim que le poids pouvant être mesuré sous les roues de chacun des essieux du groupe est en tout temps égalisée à 1000 kg par essieu

Pour un permis spécifique de classe 1, 2, 3 ou 7 et pour un permis général de classe 7 dans le cas de l'excédent avant, inscrivez les dimensions hors tout incluant le chargement et l'équipement :

Excédent avant : Longueur : **40 m** Largeur : **5.96 m** Hauteur : **4.11 m**

Pour un permis de classe 6 ou 7 ou un permis spécifique de classe 1

Nature du chargement : **Roue d'eau**

Pour un permis de classe 7

Dimensions du chargement qui rendent la véhicule hors normes :

Longueur : m Excédent et dimensions hors tout incluant le chargement et l'équipement : Longueur de : m à : m

Largeur : m Excédent : de : m à : m

Hauteur : m Excédent : de : m à : m

Pour un permis de classe 6

Aller : ☐ à vide ☒ en charge Retour : ☐ à vide ☐ en charge

Adresse d'origine : **SIDING 058, MATAGAMI**

Adresse de destination : **KM620 RTE BAIE JAMES RADISSON**

Routes : **109-ROUTE DE LA BAIE JAMES**

Pour un permis spécifique ou un permis de classe 6 ou 7

Parcours proposé (spécifiez l'adresse complète) :

Nom du demandeur : **53-54**

Signature

Société d'assurance automobile du Québec

2017 10 03



PERMIS DE PASSAGE
AVEC UNE CHARGE SUPER-LOURDE

TYPE DE CAMION :

PROPRIÉTAIRE : ABB inc.

IMMATRICULATIONS : TRACTEUR : RQ79907-3

SEMI-REMORQUE :

REMORQUE :

LA PRÉSENTE A POUR OBJET D'AUTORISER LE CAMION MENTIONNÉ À CIRCULER SUR LE(S) PONT(S) ÉNUMÉRÉ(S) CI-DESSOUS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE DE 258 TONNES MÉTRIQUES AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- Une seule fois entre le 10 Avril et le 10 Mai 2017
- Il faut s'assurer par le transporteur que les structures ne sont pas endommagées après le passage
- La circulation doit se faire au centre de chacune des structures
- La circulation des transporteurs doit être à moins de 10 km/h sur les ponts
-

PONT(S) ÉVALUÉ(S)

UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER :

N° DU (DES) PONT(S) : H016-001, H016-002, H999-028, H999-029, H999-030, H999-031, H999-032, H999-033, H999-034, H999-035, H999-036, H999-037

REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE : Maged EL Makssoud ing.
Original signé

SIGNATURE : _____

DATE : 2017-03-27

CE PERMIS EST VALIDE JUSQU'AU 2017-04-10 . APRES CETTE DATE, LE PROPRIÉTAIRE DEVRA PRÉSENTER UNE NOUVELLE DEMANDE DE PERMIS.

NOTES

LE PRÉSENT PERMIS DOIT ÊTRE CONSERVÉ DANS LE CAMION CONCERNÉ.

LA CIRCULATION DE CE CAMION SUR TOUT AUTRE PONT QUE CEUX INSCRITS AU PERMIS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE EXCÉDANT CELLE AFFICHÉE SUR LES LIEUX POURRA FAIRE L'OBJET D'UNE POURSUITE EN VERTU DE L'ARTICLE 233 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT

I

PERMIS DE PASSAGE
AVEC UNE CHARGE SUPER-LOURDE

TYPE DE CAMION :

PROPRIÉTAIRE : ABB inc.

IMMATRICULATIONS : TRACTEUR : RQ79907-03

SEMI-REMORQUE :

REMORQUE :

LA PRÉSENTE A POUR OBJET D'AUTORISER LE CAMION MENTIONNÉ À CIRCULER SUR LE(S) PONT(S) ÉNUMÉRÉ(S) CI-DESSOUS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE DE 279 TONNES MÉTRIQUES AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- Une seule fois entre le 15 Mai et 15 Juillet 2017
- Il faut s'assurer par le transporteur que les structures ne sont pas endommagées après le passage
- La circulation doit se faire au centre de chacune des structures
- La circulation des transporteurs doit être à moins de 10 km/h sur les ponts
-

PONT(S) ÉVALUÉ(S)

UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER :

N° DU (DES) PONT(S) : H106-001, H106-002, H999-028, H999-029, H999-030, H999-031, H999-032, H999-033, H999-034, H999-035, H999-036, H999-037

REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE : Maged EL Makssoud ing.

Original signé

SIGNATURE : _____

DATE : 2017-04-12

CE PERMIS EST VALIDE JUSQU'AU 2017-07-20 . APRÈS CETTE DATE, LE PROPRIÉTAIRE DEVRA PRÉSENTER UNE NOUVELLE DEMANDE DE PERMIS.

NOTES

LE PRÉSENT PERMIS DOIT ÊTRE CONSERVÉ DANS LE CAMION CONCERNÉ.

LA CIRCULATION DE CE CAMION SUR TOUT AUTRE PONT QUE CEUX INSCRITS AU PERMIS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE EXCÉDANT CELLE AFFICHÉE SUR LES LIEUX POURRA FAIRE L'OBJET D'UNE POURSUITE EN VERTU DE L'ARTICLE 233 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT

Société de l'assurance automobile du Québec
 8055 90 (2014-12)

Québec Demande de permis spécial de circulation - Classe 6, / générale

Page 2

Nom et prénom du demandeur ou de l'entreprise: **ABB INC.** NSC ou CVDR

Adresse: **1600 LIONEL BOULET**

Municipalité: **VARENNES** Code postal: **J 3 X 1 S 4**

Téléphone: **4 5 0 6 5 2 2 9 0 1 4** Télécopieur: **4 5 0 6 5 2 1 5 3 3 4** N° de dossier: **3 3 1 5 3 3 2**

Nom du courtier, s'il y a lieu

Nom de la personne ou de la compagnie assurée, s'il y a lieu

Moyen de communication: Demande ☐ poste ☐ té. Acq. jour ☐ comp. jour ☐ comp. jour

Créance à partir d'une ancienne demande: N° de permis antérieur: N° d'expertise: **POUR AUTORISATION EXPRESSE DE CIRCULER SUR UN PONT AFFICHÉ** N° de permis en vigueur: Propriétaire du chargement ☐ oui ☐ non ☒ Déclaration ☐ Correction ☐ Remplacement (perdu, volé ou restitué) N° d'identification (N°) du courtier: **4 3 3 1 5 3 3 2**

TYPE DE DEMANDE

☒ Permis général

Durée: ☒ Manuelle

Nombre de mois: **1**

Année: **1** Mois: **1** Jour: **1**

Date du début: **1** **1** **1**

☐ Permis spécifique (1 seul voyage)

Date du début: **1** **1** **1**

☐ Cochez pour autorisation expresse de circuler en période de dégel

PERMIS DE DEMANDE

Classes de permis demandées (voir descriptions et conditions des permis au verso):

Classe 1 ☐ Classe 2 ☐ Classe 3 ☐ Classe 4 ☐ Classe 5 ☐ Classe 6 ☒ Classe 7 ☐ Pour autorisation expresse de circuler sur un pont affiché ☒

Pour un permis de classe 4, 5 ou 6, remplissez la section ci-dessous.

Pour un permis de classe 7, mentionnez seulement la ou les types de véhicules.

Types de véhicules: Camion: CA Autre véh. oust: VO Esieu amovible: EA Multigé ML, nombre de lignes: **12**

Tracteur: TR Semi-remorque: SR Diabolo tracté: DT

Grue: GR Remorque: RE Autre NV, spécifiez

Types de suspensions: Mécanique: MC Pneumatique: PN Hydraulique: HY Autre: Autre

Types d'essieux: Essieu simple: ES Essieu tandem: ET Essieu idem: EP

Ensemble de 2 essieux: E2 Ensemble de 3 essieux: E3 Ensemble de 4 essieux: E4

Configuration

Inscrivez la ou les types de véhicules: **13 ML 14 ML 15 ML 16 TR 17 TR 18 TR**

Inscrivez la ou les types de suspensions: **13 HY 14 HY 15 HY 16 MC 17 MC 18 MC**

Inscrivez la ou les types d'essieux: **13 ES 14 ES 15 ES 16 ES 17 ET 18 ET**

Inscrivez le nombre de pneus par essieu: **13 8 14 8 15 8 16 2 17 4 18 4**

Espacement minimal entre les essieux, centre à centre (mm): **150 150 150 500 540 165**

Largeur minimale des pneus (en mm): **245 245 245 385 385 385**

Capacité minimale des pneus par essieu (kg): **20600 20600 20600 12000 24000 24000**

Capacité des essieux actionnés par le volant de direction (PNBE, ou GAWR) (kg): **9979**

Masse axiale déclarée (classe 6 seulement) en kg: **16943 16943 16943 9900 15000 15000**

Pour les véhicules GR, VO, ML, ou SR, RE de plus de 4 essieux

Marque: **GOLDHOFFER** Modèle: **TMP/HL**

N° de la plaque pour un permis de classe 4, 5, 6 ou 7 et spécifique de classe 1: **R Q 7 9 9 0 7 1 3**

Masse totale en charge déclarée (classe 6 seulement): **279084 kg**

☒ Déclaration que le conducteur connaît la répartition des poids et des vitesses limitées de la réglementation des poids et des vitesses publiées par le ministère des Transports

☒ Déclaration que le chargement ou l'équipement ne peut être aménagé ou divisé de manière à se conformer aux normes établies au règlement adopté par le décret 1299-81

☒ Déclaration pour les essieux tandem, idem et quadrum que la masse pourra être mesurée sous les roues de chacun des essieux du groupe est en tout temps égale à 1 000 kg près

Pour un permis spécifique de classe 1, 2, 3 ou 7 et pour un permis général de classe 7 dans le cas de l'excédent avant.

Inscrivez les dimensions hors tout (incluant le chargement et l'équipement):

Excédent avant: **1** m Excédent arrière: **1** m Longueur: **1** m Largeur: **1** m Hauteur: **1** m

Pour un permis de classes 6 ou 7 ou un permis spécifique de classe 1

Nature du chargement:

Pour un permis général de classe 7

Dimensions du chargement: Longueur: **5.73** m Excédent et dimensions hors tout incluant le chargement et l'équipement: Longueur: **41.15** m

Largeur: **3.85** m Excédent: **1** m

Hauteur: **5.10** m Excédent: **3.85** m

Pour un permis de classe 6

Aller: ☐ à vide ☐ en charge Retour: ☐ à vide ☐ en charge

adresse d'origine: **cour SDBJ, Matagami**

adresse de destination: **poste Radisson, km 602**

routes: **109, route de La Bale-James**

Pour un permis spécifique ou un permis de classe 6 ou 7

Parcours proposé (spécifiez l'adresse complète):

Nom du demandeur: **53-54** Signature: **53-54** Date: **2 0 1 7 0 2 0 1**

PERMIS DE PASSAGE
AVEC UNE CHARGE SUPER-LOURDE

TYPE DE CAMION :

PROPRIÉTAIRE : Transport Bellmare international inc.,

IMMATRICULATIONS : TRACTEUR : RD3420Q

SEMI-REMORQUE :

REMORQUE :

LA PRÉSENTE A POUR OBJET D'AUTORISER LE CAMION MENTIONNÉ À CIRCULER SUR LE(S) PONT(S) ÉNUMÉRÉ(S) CI-DESSOUS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE DE 143 TONNES MÉTRIQUES AUX CONDITIONS SUIVANTES :

31-07-12 31-08-2012

Original signé

- Une seule fois entre le ~~01 Juin et 15 Juin 2017~~
- Il faut s'assurer par le transporteur que les structures ne sont pas endommagées après le passage
- La circulation doit se faire au centre de chacune des structures
- La circulation des transporteurs doit être à moins de 10 km/h sur les ponts

PONT(S) ÉVALUÉ(S)

UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER :

N° DU (DES) PONT(S) : H106-001, H106-002, H999-028, H999-029, H999-030, H999-031, H999-032, H999-033, H999-034, H999-035, H999-036, H999-037

Original signé

REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE : Maged EL Makss

Original signé

Original signé

SIGNATURE : _____

DATE : 2017-03-23

2012-07-21

CE PERMIS EST VALIDE JUSQU'AU ~~2017-06-15~~ 2017-09-01. APRÈS CETTE DATE, LE PROPRIÉTAIRE DEVRA PRÉSENTER UNE NOUVELLE DEMANDE DE PERMIS.

Original
signé

NOTES

LE PRÉSENT PERMIS DOIT ÊTRE CONSERVÉ DANS LE CAMION CONCERNÉ.

LA CIRCULATION DE CE CAMION SUR TOUT AUTRE PONT QUE CEUX INSCRITS AU PERMIS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE EXCÉDANT CELLE AFFICHÉE SUR LES LIEUX POURRA FAIRE L'OBJET D'UNE POURSUITE EN VERTU DE L'ARTICLE 233 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT

PERMIS DE PASSAGE
AVEC UNE CHARGE SUPER-LOURDE

TYPE DE CAMION :

PROPRIÉTAIRE : Transport Bellemare International inc.

IMMATRICULATIONS : TRACTEUR : L702222
SEMI-REMORQUE : JEEPRD3415Q
REMORQUE : RD3420Q

LA PRÉSENTE A POUR OBJET D'AUTORISER LE CAMION MENTIONNÉ À CIRCULER SUR LE(S) PONT(S) ÉNUMÉRÉ(S) CI-DESSOUS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE DE 139 TONNES MÉTRIQUES AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- Une seule fois entre le 09 octobre et le 10 Novembre 2017
- Il faut s'assurer par le transporteur que les structures ne sont pas endommagées après le passage
- La circulation doit se faire au centre de chacune des structures
- La circulation des transporteurs doit être à moins de 10 km/h sur les ponts
-

PONT(S) ÉVALUÉ(S)

UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER :

N° DU (DES) PONT(S) : H106-001, H106-002, H999-028, H999-029, H999-030, H999-031, H999-032, H999-033, H999-034, H999-035, H999-036, H999-037

REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE : Maged El Maksoud ing.

Original signé

SIGNATURE : _____

____ DATE : 2017-09-07

CE PERMIS EST VALIDE JUSQU'AU 2017-N-15. APRÈS CETTE DATE, LE PROPRIÉTAIRE DEVRA PRÉSENTER UNE NOUVELLE DEMANDE DE PERMIS.

NOTES

LE PRÉSENT PERMIS DOIT ÊTRE CONSERVÉ DANS LE CAMION CONCERNÉ.

LA CIRCULATION DE CE CAMION SUR TOUT AUTRE PONT QUE CEUX INSCRITS AU PERMIS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE EXCÉDANT CELLE AFFICHÉE SUR LES LIEUX POURRA FAIRE L'OBJET D'UNE POURSUITE EN VERTU DE L'ARTICLE 233 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT

PERMIS DE PASSAGE
AVEC UNE CHARGE SUPER-LOURDE

TYPE DE CAMION :

PROPRIÉTAIRE : Transport Bellemare International Inc.

IMMATRICULATIONS : TRACTEUR : L702222
SEMI-REMORQUE : JEEPRD3415Q
REMORQUE : RD3420Q

LA PRÉSENTE A POUR OBJET D'AUTORISER LE CAMION MENTIONNÉ À CIRCULER SUR LE(S) PONT(S) ÉNUMÉRÉ(S) CI-DESSOUS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE DE 139 TONNES MÉTRIQUES AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- Une seule fois entre le 10 Novembre et 15 Décembre 2017
- Il faut s'assurer par le transporteur que les structures ne sont pas endommagées après le passage
- La circulation doit se faire au centre de chacune des structures
- La circulation des transporteurs doit être à moins de 10 km/h sur les ponts
-

PONT(S) ÉVALUÉ(S)

UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER :

N° DU (DES) PONT(S) : H106-001, H106-002, H999-028, H999-029, H999-030, H999-031, H999-032, H999-033, H999-034, H999-035, H999-036, H999-037

REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE : Maged EL Makssoud ing.
Original signé

SIGNATURE : ____

____ DATE : 2017-10-10

CE PERMIS EST VALIDE JUSQU'AU 2017-12-15 . APRÈS CETTE DATE, LE PROPRIÉTAIRE DEVRA PRÉSENTER UNE NOUVELLE DEMANDE DE PERMIS.

NOTES

LE PRÉSENT PERMIS DOIT ÊTRE CONSERVÉ DANS LE CAMION CONCERNÉ.

LA CIRCULATION DE CE CAMION SUR TOUT AUTRE PONT QUE CEUX INSCRITS AU PERMIS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE EXCÉDANT CELLE AFFICHÉE SUR LES LIEUX POURRA FAIRE L'OBJET D'UNE POURSUITE EN VERTU DE L'ARTICLE 233 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT



PERMIS DE PASSAGE
AVEC UNE CHARGE SUPER-LOURDE

TYPE DE CAMION :

PROPRIÉTAIRE : Transport Bellmare international inc.

IMMATRICULATIONS : TRACTEUR : RD3417Q

SEMI-REMORQUE :

REMORQUE :

LA PRÉSENTE A POUR OBJET D'AUTORISER LE CAMION MENTIONNÉ À CIRCULER SUR LE(S) PONT(S) ÉNUMÉRÉ(S) CI-DESSOUS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE DE 143 TONNES MÉTRIQUES AUX CONDITIONS SUIVANTES :

13 Mars 2018

Original
signé

2.12.01-19

- Une seule fois entre le 18 Février et 28 Février 2018
- Il faut s'assurer par le transporteur que les structures ne sont pas endommagées après le passage
- La circulation doit se faire au centre de chacune des structures
- La circulation des transporteurs doit être à moins de 10 km/h sur les ponts

PONT(S) ÉVALUÉ(S)

UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER :

N° DU (DES) PONT(S) : H106-001, H106-002, H999-028, H999-029, H999-030, H999-031, H999-032, H999-033, H999-034, H999-035, H999-036, H999-037

REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE : Maged EL Makssoudag

Original signé



SIGNATURE : _____

DATE : 2017-12-19

CE PERMIS EST VALIDE JUSQU'AU 2018-02-28. APRÈS CETTE DATE, LE PROPRIÉTAIRE DEVRA PRÉSENTER UNE NOUVELLE DEMANDE DE PERMIS.

NOTES

LE PRÉSENT PERMIS DOIT ÊTRE CONSERVÉ DANS LE CAMION CONCERNÉ.

LA CIRCULATION DE CE CAMION SUR TOUT AUTRE PONT QUE CEUX INSCRITS AU PERMIS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE EXCÉDANT CELLE AFFICHÉE SUR LES LIEUX POURRA FAIRE L'OBJET D'UNE POURSUITE EN VERTU DE L'ARTICLE 233 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT

Québec Demande de permis spécial de circulation — Classe 1, 6 générale

Nom et prénom du demandeur ou de l'entreprise: **Transport Bellemare International** NSC ou CYOR

Adresse: **8750 boul Industriel**

Municipalité: **Trois-Rivières** Code postal: **G 9 A 5 E 1**

Téléphone: **514 423 8130** Télécopieur: **514 423 8130** N° de dossier: **63525976**

Nom du courtier, s'il y a lieu: _____

Nom de la personne ou de la compagnie facturée, s'il y a lieu: _____

Moyen de communication: Demande: ☐ poste ☒ télécopieur ☐ comptoir Transmission: ☐ poste ☒ télécopieur ☐ comptoir

Québec: 418 643-8366
Montréal: 514 873-4302
Saguenay: 418 648-6392

☒ Permis général ☐ Permis spécifique (1 seul voyage)

Durée: ☐ Mensuelle ☐ Annuelle

Date du début: **20160219**

☐ Cochez pour autorisation expresse de circuler en période de dégel

PERMIS DEMANDÉ

Classes de permis demandées (voir description et conditions des classes au verso):

Classe 1: ☒ Classe 2: ☐ Classe 3: ☐ Classe 4: ☐ Classe 5: ☐ Classe 6: ☒ Classe 7: ☐ Pour autorisation expresse de circuler sur un pont affiché: ☐

Pour un permis de classe 4, 5 ou 6, remplissez la section ci-dessous.

Pour un permis de classe 7, mentionnez seulement le ou les types de véhicules.

Types de véhicules: Camion: CA Autre véh.: VO Eclairage: EA Multiligne: ML, nombre de lignes: **BOOSTER**

Tracteur: TR Semi-remorque: SR Diabolo tracté: DT

Grue: GR Remorque: RE Autre: NV, spécifiez: **BOOSTER**

Types de suspensions: Mécanique: MC Pneumatique: PN Hydraulique: HY Autre: AU, spécifiez: _____

Types d'essieux: Essieu simple: ES Essieu tandem: ET Essieu tridem: EP Essieu quadrim: EQ

Ensemble de 2 essieux: E2 Ensemble de 3 essieux: E3 Ensemble de 4 essieux: E4

Nombre d'essieux: **13**

Configuration:

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Inscrivez le ou les types de véhicules	TR	TR	TR	TR	DT	DT	DT	SR	SR	SR	NV	NV
Inscrivez le ou les types de suspensions	MC	PN	PN	PN	PN	PN	PN	PN	PN	PN	PN	PN
Inscrivez le ou les types d'essieux	ES	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP
Inscrivez le nombre de pneus par essieu	2	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Espacement minimal entre les essieux, centre à centre (cm)	530	152	152	450	152	152	1020	152	152	429	152	
Largueur minimale des pneus (en mm)	315	315	315	305	305	305	305	305	305	305	305	305
Capacité minimale des pneus par essieu (kg)	8250	15000	15000	15000	12600	12600	12600	12600	12600	12600	12600	12600
Capacité des essieux actionnés par le volant de direction (PNBE, ou GAWR) (kg)	7258											
Masse axiale déclarée (classe 6 seulement) en kg	7000	11333	11334	11333	11333	11334	11333	11333	11334	11333	11333	11334

Pour les véhicules GR, VO, ML, ou SR, RE de plus de 4 essieux:

Marque: _____ Modèle: _____ N° de la plaque pour un permis de classe 4, 5, 6 ou 7 et spécifique de classe 1: **R D 3 4 1 7 Q** Masse totale en charge déclarée (classe 6 seulement): **143000 kg**

Déclaration que le conducteur connaît le répertoire des ponts et des vitesses faisant l'objet de limitations de poids publié par le ministère des Transports: ☒

Déclaration que le chargement ou l'équipement ne peut être aménagé ou divisé de manière à se conformer aux normes établies au règlement adopté par le décret 1209-91: ☒

Déclaration pour les essieux tandem, tridem et quadrim que la masse pouvant être mesurée sous les roues de chacun des essieux du groupe est en tout temps égale à 1 000 kg près: ☒

Pour un permis spécifique de classe 1, 2, 3 ou 7 et pour un permis général de classe 7 dans le cas de l'excédent avant, inscrivez les dimensions hors tout incluant le chargement et l'équipement:

Excédent avant: _____ m Excédent arrière: _____ m Longueur: **40.00** m Largeur: **3.10** m Hauteur: **4.11** m

Pour un permis de classe 6 ou 7 ou un permis spécifique de classe 1

Nature du chargement: **arbre de turbine**

Pour un permis général de classe 7

Dimensions du chargement: Longueur: _____ m Excédent et dimensions hors tout incluant le chargement et l'équipement: Longueur: de _____ m à _____ m Largeur: _____ m Excédent arrière: de _____ m à _____ m Hauteur: _____ m Largeur: de _____ m à _____ m

Pour un permis de classe 6 Aller: ☐ à vide ☒ en charge Retour: ☐ à vide ☒ en charge

adresse d'origine: **MATAGAMI SIDING 058M COUR CN**

adresse de destination: **KM620 RTE BAIE JAMES RADISSON**

routes: **109 - RTE DELA BAIE JAMES**

Pour un permis spécifique ou un permis de classe 6 ou 7

Parcours proposé (spécifiez l'adresse complète): _____

Nom du demandeur: **53-54** Signature: _____

Date: **20171214**

Société de l'assurance automobile du Québec

Original signé

Québec Demande de permis spécial de circulation — Classe 1, 6 générale

Num et prénom du demandeur ou de l'entreprise Transport Bellemare International		NSC ou CVOR		Délivrance à partir d'un anc N° de permis antérieur	
Adresse 8750 boul Industriel				N° d'expertise POUR AUTORISATION EXPRESSE DE CIRCULER SUR UN PONT AFFICHÉ	
Municipalité Trois-Rivières		Code postal G 9, A 5, E 1		N° de permis en vigueur 2012-12-19	
Téléphone 5 1 4 2 3 8 3 0 0 5		Télécopieur 4 5 0 6 3 8		N° de dossier 8 8 7 5 6 3 5 2 5 9 7 6	
Nom du courrier, s'il y a lieu				Propriétaire du chargement ☒ oui ☐ non	
Nom de la personne ou de la compagnie facturée, s'il y a lieu				N° d'identification (NI) du chargement ☒ Correction ☐ Remplacement (perdu, volé ou mutilé)	
Moyen de communication Demande : ☐ poste ☐ télécopieur ☐ comptoir		Transmission : ☐ poste ☐ télécopieur ☐ comptoir			
TYPE DE DEMANDE					
☒ Permis général					
Durée : ☐ Mensuelle ☐ Annuelle					
Nombre de mois : 1					
Date du début : 2 0 1 8 0 2 1 9					
☐ Permis spécifique (1 seul voyage)					
Date du début : _____					
☐ Cochez pour autorisation expresse de circuler en période de dégel					
PERMIS DEMANDÉ					
Classes de permis commandées (voir descriptions et conditions des classes au verso)					
Classe 1 ☒ Classe 2 ☐ Classe 3 ☐ Classe 4 ☐ Classe 5 ☐ Classe 6 ☒ Classe 6 ☐ Pour autorisation expresse de circuler sur un pont affiché ☐ Classe 7 ☐					
Pour un permis de classe 4, 5 ou 6, remplissez la section ci-dessous.					
Pour un permis de classe 7, mentionnez seulement la ou les types de véhicules.					
Types de véhicules : Camion : CA Autre véh.-outil : VO Essieu amovible : EA Multiligne : ML, nombre de lignes : _____					
Tracteur : TR Semi-remorque : SR Diabolo tracté : DT					
Grue : GR Remorque : RE Autre : NV, spécifiez : BOOSTER					
Types de suspensions : Mécanique : MC Pneumatique : PN Hydraulique : HY Autre : AU, spécifiez : _____					
Types d'essieux : Essieu simple : ES Essieu tandem : ET Essieu tridem : EP Essieu quadrem : EQ					
Ensemble de 2 essieux : E2 Ensemble de 3 essieux : E3 Ensemble de 4 essieux : E4					
Configuration					
Inscrivez le ou les types de véhicules : NV					
Inscrivez le ou les types de suspensions : PN					
Inscrivez le ou les types d'essieux : EP					
Inscrivez le nombre de pneus par essieu : 4					
Espacement minimal entre les essieux, centre à centre (cm) L'espacement requis est de 152					
Largeur minimale des pneus (en mm) : 305					
Capacité minimale des pneus par essieu (kg) : 12600					
Capacité des essieux actionnés par le volant de direction (PNBE, ou GAWR) (kg) : _____					
Masse axiale déclarée (classe 6 seulement) en kg : 11333					
Pour les véhicules GR, VO, ML, ou SR, RE de plus de 4 essieux					
N° de la plaque pour un permis de classe 4, 5, 6 ou 7 et spécifique de classe 1 : R D 3 4 1 7 Q					
Masse totale en charge déclarée (classe 6 seulement) : 143000 kg					
☒ Déclaration que le conducteur connaît le répertoire des ponts et des viaducs faisant l'objet de limitations de poids publié par le ministère des Transports					
☒ Déclaration que le chargement ou l'équipement ne peut être amenagé ou divisé de manière à se conformer aux normes établies au règlement adopté par le décret 1299-91					
☒ Déclaration pour les essieux tandem, tridem et quadrem que la masse pouvant être mesurée sous les roues de chacun des essieux du groupe est en tout temps égale ou inférieure à 1 000 kg					
Pour un permis spécifique de classe 1, 2, 3 ou 7 et pour un permis général de classe 7 dans le cas de l'exécédent avant, Inscrivez les dimensions hors tout incluant le chargement et l'équipement : Excédent avant : _____ m Excédent arrière : _____ m Longueur : _____ m Largeur : _____ m Hauteur : _____ m					
Pour un permis de classe 6 ou 7 ou un permis spécifique de classe 1 Nature du chargement : ordre de turbine					
Pour un permis général de classe 7 Dimensions du chargement qui rendent le véhicule hors normes : Longueur : _____ m Excédent et dimensions hors tout incluant le chargement et l'équipement : Longueur : de _____ m à _____ m Excédent arrière : de _____ m à _____ m Largeur : de _____ m à _____ m Hauteur : de _____ m à _____ m					
Pour un permis de classe 6 Aller : ☐ à vide ☐ en charge Retour : ☐ à vide ☐ en charge					
adresse d'origine : MATAGAMI SIDING 058M COUR CN					
adresse de destination : KM620 RTE BAIE JAMES RADISSON					
routes : 109 - RTE DELA BAIE JAMES					
Pour un permis spécifique ou un permis de classe 6 ou 7 Parcours proposé (spécifiez l'adresse complète) : _____					
Nom du demandeur : 53-54 Signature : _____					
Date : Année : 2 0 1 7 Mois : 1 2 Jour : 1 4					

PERMIS DE PASSAGE
AVEC UNE CHARGE SUPER-LOURDE

TYPE DE CAMION :

PROPRIÉTAIRE : TRANSPORT BELLMARE INTERNATIONAL INC

IMMATRICULATIONS : TRACTEUR : L620651

SEMI-REMORQUE :

REMORQUE : RD3417Q

LA PRÉSENTE A POUR OBJET D'AUTORISER LE CAMION MENTIONNÉ À CIRCULER SUR LE(S) PONT(S) ÉNUMÉRÉ(S) CI-DESSOUS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE DE 143 TONNES MÉTRIQUES AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- Une seule fois entre le 10 août et le 22 août 2018 (après confirmation que les restrictions de charges sur les ponts concernés sont levées).
- La circulation doit se faire au centre de chacune des structures.
- La vitesse du transporteur doit être à moins de 10km/h sur les ponts.
- Le transporteur doit effectuer une inspection des structures suite au passage afin de s'assurer que celles-ci n'ont subi aucun dommage.

PONT(S) ÉVALUÉ(S)

UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER : 02

N° DU (DES) PONT(S) : H106-001, H106-002, H999-028, H999-029, H99-030, H999-031, H999-032, H999-033, H999-034, H999-035, H999-036, H999-037.

REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE : Bruno St-Pierre ing.

Original signé

53-54

SIGNATURE : __

ing.

DATE : 2018-07-18

CE PERMIS EST VALIDE JUSQU'AU 2018-08-22 . APRÈS CETTE DATE, LE PROPRIÉTAIRE DEVRA PRÉSENTER UNE NOUVELLE DEMANDE DE PERMIS.

NOTES

LE PRÉSENT PERMIS DOIT ÊTRE CONSERVÉ DANS LE CAMION CONCERNÉ.

LA CIRCULATION DE CE CAMION SUR TOUT AUTRE PONT QUE CEUX INSCRITS AU PERMIS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE EXCÉDANT CELLE AFFICHÉE SUR LES LIEUX POURRA FAIRE

L'OBJET D'UNE POURSUITE EN VERTU DE L'ARTICLE 233 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE FORESTIER.

CE PERMIS PEUT ÊTRE RÉVOQUÉ SI LES CONDITIONS QU'IL CONTIENT NE SONT PAS RESPECTÉES.

BELLEMARE

groupebellemare.com

1625, rue Jean Lachaine
Ste-Catherine (Québec)
J5C 1C2

Tél. : 450-638-5566
Fax : 450-638-1000

SPÉCIALISTE EN TRANSPORT LOURD -Canada/USA – SPECIALIZED HAULING

DEMANDE D'AUTORISATION DE CIRCULATION

Date : 10/05/2018

De : **53-54**

Attention : Maged El Makssoud ing

No. Téléphone : (418) 627-8656

Ville : MFFP

No. Fax : (418) 646-9267

IMPORTANT

APRÈS RÉVISION, SVP RETOURNEZ CETTE AUTORISATION DE CIRCULATION PAR FAX EN SIGNANT CE FORMULAIRE. CECI CONFIRMERA AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS QUE VOUS AVEZ PRIS CONNAISSANCE DES DIMENSIONS DU CHARGEMENT MENTIONNÉES PLUS BAS (ci-joint, une copie de la demande de permis transmise au Ministère) :

Description : ARBRE TURBINE

Nombre de voyage : 1

Hauteur : 4.11

Largeur : 3.10

Longueur : 43.00

Excédent arrière : 0 Poids : 143000KG

Date prévue du mouvement : Entre FIN DU DEGEL ZONE 3 au 18/07/2018

**Numéro de demande de permis soumis au Ministère des Transports :
J22126**

Je dois obtenir votre autorisation pour emprunter les routes suivantes dans votre municipalité :

lg2 A matagami, rte du barrage-rte de la baie james NO DES PONTS H106-001+H106-002+H999-028+H999-029+H999-030+H999-031+H999-032+H999-033+H999-034+H999-035+H999-036+H999-037

Signature :

Titre :

Date :

***** Ou me faire parvenir une lettre de votre ville incluant : date prévue du mouvement, description du chargement, longueur, largeur, hauteur et poids ainsi que le numéro de la demande au Ministère*****

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à me contacter. Merci de votre collaboration.

ANNEXE B : Configuration du camion

Ressources naturelles Québec Configuration du camion		Entreprise (propriétaire) : transport bellemare international inc Téléphone : (450) 638-5566 53-54		Personne—ressource : 53-54 Région : Date : may 10 2018		Immatriculations : Tracteur : L599179 Semi-remorque : RD3417Q Remarque :		Nombre total d'essieu : 13 Masse totale (camion + charge) : 143000 kg																						
Type d'essieu TR : Tracteur EA : essieu amovible SR : semi-remorque PE : remorque																														
Configuration longitudinale																														
Nombre de pneus par essieu																														
Espacement entre les essieu : centre à centre (m)																														
<table border="1"> <tr> <td>7</td> <td>11.333</td> <td>11.334</td> <td>11.333</td> <td>11.333</td> <td>11.333</td> <td>11.333</td> <td>11.333</td> <td>11.333</td> <td>11.334</td> <td>11.333</td> <td>11.333</td> <td>11.333</td> <td>11.333</td> <td>11.334</td> <td>11.333</td> <td>11.333</td> <td>11.333</td> <td>11.334</td> <td>11.333</td> <td>1.334</td> </tr> </table>										7	11.333	11.334	11.333	11.333	11.333	11.333	11.333	11.333	11.334	11.333	11.333	11.333	11.333	11.334	11.333	11.333	11.333	11.334	11.333	1.334
7	11.333	11.334	11.333	11.333	11.333	11.333	11.333	11.333	11.334	11.333	11.333	11.333	11.333	11.334	11.333	11.333	11.333	11.334	11.333	1.334										
Masse totale (kg x 1000)																														
Configuration transversale																														

ANNEXE C – LISTE DES PONTS EMPRUNTÉS

MASSE TOTALE EN CHARGE DEMANDÉE : 143000 kg			
Numéro d'inspection du pont (inscrit sur le pont)	Nom du cours d'eau	Localisation (degrés-minutes-secondes)	
		Latitude	Longitude

Québec Demande de permis spécial de circulation — Classe 6, 7 spécifique

Nom et prénom du demandeur ou de l'entreprise TRANSPORT BELLEMARE INTERNATIONAL INC		NSC ou CVOR R0443441	Délivrance à partir d'une ancienne demande N° de permis antérieur : 122126	
Adresse 8750 INDUSTRIEL		N° d'expertise : 122126		
Municipalité TROIS RIVIERES PQ		Code postal G 9 A 5 E 1	POUR AUTORISATION EXPRESSE DE CIRCULER SUR UN PONT AFFICHÉ	
Téléphone 4 5 0 6 3 8 5 5 6 6	Télécopieur 4 5 0 6 3 8 8 8 7 5	N° de dossier 6 3 5 2 5 9 7 6	N° de permis en vigueur	
Nom du courtier, s'il y a lieu		Propriétaire du chargement ☐ oui ☒ non		
Nom de la personne ou de la compagnie facturée, s'il y a lieu TRANSPORT BELLEMARE INTERNATIONAL INC		N° d'identification (NI) du courtier		
Moyen de communication Demande : ☐ poste ☒ télécopieur ☐ comptoir		Transmission : ☐ poste ☒ télécopieur ☐ comptoir		
TYPE DE DEMANDE ☐ Permis Durée : ☐ Mensuelle ☐ Annuelle Date du début : ☐ Cochez pour autorisation expresse de circuler en période de dégel		☒ Permis spécifique (1 seul voyage) Date du début : 2 0 1 8 0 6 1 8 DÈS LA FIN DE DÉGEL		
PERMIS DEMANDÉ Classes de permis demandées (voir description et conditions des classes au verso) Classe 1 ☐ Classe 2 ☐ Classe 3 ☐ Classe 4 ☐ Classe 5 ☐ Classe 6 ☒ Classe 7 ☒ Pour un permis de classe 4, 5 ou 6, remplissez la section ci-dessous. Pour un permis de classe 7, mentionnez seulement le ou les types de véhicules.				
Types de véhicules : Camion : CA Autre véh.-outil : VO Essieu amovible : EA Multiligne : ML, nombre de lignes : Tracteur : TR Semi-remorque : SR Diabolo tracté : DT Grue : GR Remorque : RE Autre : NV, spécifiez : BOOSTER				
Types de suspensions : Mécanique : MC Pneumatique : PN Hydraulique : HY Autre : AU, spécifiez : Types d'essieux : Essieu simple : ES Essieu tandem : ET Essieu tridem : EP Essieu quadrem : EQ Ensemble de 2 essieux : E2 Ensemble de 3 essieux : E3 Ensemble de 4 essieux : E4				
Configuration Nombre d'essieux : 13 Inscrivez le ou les types de véhicules : TR TR TR TR DT DT DT SR SR SR NV NV Inscrivez le ou les types de suspensions : MC PN PN PN PN PN PN PN PN PN PN Inscrivez le ou les types d'essieux : ES EP EP EP EP EP EP EP EP EP EP Inscrivez le nombre de pneus par essieu : 2 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 Espacement minimal entre les essieux, centre à centre (cm) : 530 152 152 450 152 152 1000 152 152 429 152 Largeur minimale des pneus (en mm) : 315 315 315 305 305 305 305 305 305 305 305 Capacité minimale des pneus par essieu (kg) : 8250 15000 15000 12300 12300 12300 12300 12300 12300 12300 12300 Capacité des essieux actionnés par le volant de direction (PNBE, ou GAWR) (kg) : 7258 Masse axiale déclarée (classe 6 seulement) en kg : 7000 11333 11334 11333 11333 11333 11334 11333 11333 11334 11333 11333				
Pour les véhicules GR, VO, ML, ou SR, RE de plus de 4 essieux N° de la plaque pour un permis de classe 4, 5, 6 ou 7 et spécifique de classe 1 : R D 3 4 1 7 Q Masse totale en charge déclarée (classe 6 seulement) : 143000 kg				
Déclaration que le conducteur connaît le répertoire des ponts et des viaducs faisant l'objet de limitations de poids publié par le ministère des Transports ☒ Déclaration que le chargement ou l'équipement ne peut être aménagé ou divisé de manière à se conformer aux normes établies au règlement adopté par le décret 1299-91 ☒ Déclaration pour les essieux tandem, tridem et quadrem que la masse pouvant être mesurée sous les roues de chacun des essieux du groupe est en tout temps équilibrée à 1 000 kg près ☒				
Pour un permis spécifique de classe 1, 2, 3 ou 7 et pour un permis général de classe 7 dans le cas de l'excédent avant, inscrivez les dimensions hors tout incluant le chargement et l'équipement : Excédent avant : m Excédent arrière : m Longueur : 43.00 m Largeur : 3.10 m Hauteur : 4.11 m				
Pour un permis de classe 6 ou 7 ou un permis spécifique de classe 1 Nature du chargement : ARBRE TURBINE				
Pour un permis général de classe 7 Dimensions du chargement qui rendent le véhicule hors normes : Longueur : m Largeur : m Hauteur : m Excédent et dimensions hors tout incluant le chargement et l'équipement : Longueur : de m à m Excédent arrière : de m à m Largeur : de m à m Hauteur : de m à m				
Pour un permis de classe 6 Aller : ☐ à vide ☒ en charge Retour : ☒ à vide ☐ en charge				
Pour un permis spécifique ou un permis de classe 6 ou 7 Parcours proposé (spécifiez l'adresse complète) : adresse d'origine : LG2 BAIE JAMES PQ adresse de destination : SIDDING C058 MATAGAMI PQ routes : RTE DE LA BAIE JAMES-109 Dès la fin du dégel zone 3				
Nom du demandeur 53-54		Signature Original signé		
Date 2 0 1 8 0 5 0 9		Date Année Mois Jour 2 0 1 8 0 5 0 9		

Québec Demande de permis spécial de circulation — Classe 6, 7 spécifique

Page 2

Nom et prénom du demandeur ou de l'entreprise TRANSPORT BELLEMARE INTERNATIONAL INC		NSC ou CVOR R0443441	Délivrance à partir d'une ancienne demande N° de permis antérieur ▶
Adresse 8750 INDUSTRIEL			N° d'expertise ▶
Municipalité TROIS RIVIERES PQ		Code postal G 9 A 5 E 1	POUR AUTORISATION EXPRESSE DE CIRCULER SUR UN PONT AFFICHÉ
Téléphone Ind. rés. 4 5 0 6 3 8 5 5 6 6	Télécopieur Ind. rés. 4 5 0 6 3 8 8 8 7 5	N° de dossier 6 3 5 2 5 9 7 6	N° de permis en vigueur ▶
Norm du courtier, s'il y a lieu		Propriétaire du chargement ☐ oui ☐ non	
Norm de la personne ou de la compagnie facturée, s'il y a lieu TRANSPORT BELLEMARE INTERNATIONAL INC		N° d'identification (NI) du courtier	
Moyen de communication Demande : ☐ poste ☐ télécopieur ☐ comptoir		N° d'identification (NI) de la personne ou de la compagnie facturée 6 3 5 2 5 9 7 6	
Transmission : ☐ poste ☐ télécopieur ☐ comptoir		☒ Délivrance ☐ Correction ☐ Remplacement (perdu, volé ou mutilé)	

TYPE DE DEMANDE

☐ Permis général	Nombre de mois : _____	☐ Permis spécifique (1 seul voyage)
Durée : ☐ Mensuelle ☐ Annuelle	Date du début : _____ Année Mois Jour	Date du début : 2 0 1 8 0 6 1 8 Année Mois Jour
☐ Cochez pour autorisation expresse de circuler en période de dégel		

PERMIS DEMANDÉ

Classes de permis demandées (voir description et conditions des classes au verso)	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Classe 6	Classe 6	Pour autorisation expresse de circuler sur un pont affiché	Classe 7
	☐	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☒	☐

Pour un permis de classe 4, 5 ou 6, remplissez la section ci-dessous.
Pour un permis de classe 7, mentionnez seulement le ou les types de véhicules.

Types de véhicules : Camion : **CA** Autre véh.-outil : **VO** Essieu amovible : **EA** Multiligne : **ML**, nombre de lignes : _____
Tracteur : **TR** Semi-remorque : **SR** Diabolo tracté : **DT**
Grue : **GR** Remorque : **RE** Autre : **NV**, spécifiez : **BOOSTER**

Types de suspensions : Mécanique : **MC** Pneumatique : **PN** Hydraulique : **HY** Autre : **AU**, spécifiez : _____

Types d'essieux : Essieu simple : **ES** Essieu tandem : **ET** Essieu tridem : **EP** Essieu quadrem : **EQ**
Ensemble de 2 essieux : **E2** Ensemble de 3 essieux : **E3** Ensemble de 4 essieux : **E4**

Configuration

	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
Inscrivez le ou les types de véhicules	NV											
Inscrivez le ou les types de suspensions	PN											
Inscrivez le ou les types d'essieux	EP											
Inscrivez le nombre de pneus par essieu	4											

Espacement minimal entre les essieux, centre à centre (cm)

Espacement entre l'essieu 12 et 13 ▶ **152**

Largeur minimale des pneus (en mm)	305
Capacité minimale des pneus par essieu (kg)	12300
Capacité des essieux actionnés par le volant de direction (PNBE, ou GAWR) (kg)	
Masse axiale déclarée (classe 6 seulement) en kg	11334

Pour les véhicules **GR**, **VO**, **ML**, ou **SR**, **RE** de plus de 4 essieux

Marque	Modèle	N° de la plaque pour un permis de classe 4, 5, 6 ou 7 et spécifique de classe 1	Masse totale en charge déclarée (classe 6 seulement)
		R D 3 4 1 7 Q	143000 kg

☒ Déclaration que le conducteur connaît le
répertoire des ponts et des viaducs faisant
l'objet de limitations de poids publié par le
ministère des Transports☒ Déclaration que le chargement ou l'équipement
ne peut être aménagé ou divisé de manière à se
conformer aux normes établies au règlement
adopté par le décret 1299-91☒ Déclaration pour les essieux tandem, tridem et quadrem
que la masse pouvant être mesurée sous les roues de
chacun des essieux du groupe est en tout temps égalisée
à 1 000 kg près

Pour un permis spécifique de classe 1, 2, 3 ou 7 et pour un permis général de classe 7 dans le cas de l'excédent avant, inscrivez les dimensions hors tout incluant chargement et équipement :			
Excédent avant	Excédent arrière	Longueur	Largeur
		43.00 m	3.10 m
Hauteur 4.11 m			
Pour un permis de classe 6 ou 7 ou un permis spécifique de classe 1			
Nature du chargement :			
Pour un permis général de classe 7			
Dimensions du chargement qui rendent le véhicule hors normes :	Longueur : _____ m	Excédent et dimensions hors tout incluant le chargement et l'équipement :	Longueur : de _____ m à _____ m Excédent arrière : de _____ m à _____ m Largeur : de _____ m à _____ m Hauteur : de _____ m à _____ m
	Largeur : _____ m		
	Hauteur : _____ m		
Pour un permis de classe 6		Allez : ☐ à vide ☐ en charge	Retour : ☐ à vide ☐ en charge
Pour un permis spécifique ou un permis de classe 6 ou 7		adresse d'origine : LG2 BAIE JAMES PQ adresse de destination : SIDDING C058 MATAGAMI PQ routes : RTE DE LA BAIE JAMES-109	
Parcours proposé (spécifiez l'adresse complète) :			

Nom du demandeur 53-54	Signature	Date Année Mois Jour 2 0 1 8 0 5 0 9
----------------------------------	-----------	--

PERMIS DE PASSAGE
AVEC UNE CHARGE SUPER-LOURDE

TYPE DE CAMION :

PROPRIÉTAIRE : TRANSPORT BELLMARE INTERNATIONAL INC

IMMATRICULATIONS : TRACTEUR : L620651
SEMI-REMORQUE :
REMORQUE : RD3417Q

LA PRÉSENTE A POUR OBJET D'AUTORISER LE CAMION MENTIONNÉ À CIRCULER SUR LE(S) PONT(S) ÉNUMÉRÉ(S) CI-DESSOUS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE DE 143 TONNES MÉTRIQUES AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- Une seule fois entre le 10 août et le 22 août 2018 (après confirmation que les restrictions de charges sur les ponts concernés sont levées).
- La circulation doit se faire au centre de chacune des structures.
- La vitesse du transporteur doit être à moins de 10km/h sur les ponts.
- Le transporteur doit fournir un accompagnateur dédié à la tâche de surveillance lors du passage sur les structures. Celui-ci devra être à pied sur le pont afin de porter attention aux déplacements / bruits anormaux qui pourraient être observés. Un avis de situation devra être remis suite au passage.

PONT(S) ÉVALUÉ(S)

UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER : 02

N° DU (DES) PONT(S) : H106-001, H106-002, H999-028, H999-029, H99-030, H999-031, H999-032, H999-033, H999-034, H999-035, H999-036, H999-037.

REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE : Bruno St-Pierre ing.

Original signé

SIGNATURE :

ing.

53-54

DATE : 2018-07-26

CE PERMIS EST VALIDE JUSQU'AU 2018-08-22 . APRÈS CETTE DATE, LE PROPRIÉTAIRE DEVRA PRÉSENTER UNE NOUVELLE DEMANDE DE PERMIS.

NOTES

LE PRÉSENT PERMIS DOIT ÊTRE CONSERVÉ DANS LE CAMION CONCERNÉ.

LA CIRCULATION DE CE CAMION SUR TOUT AUTRE PONT QUE CEUX INSCRITS AU PERMIS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE EXCÉDANT CELLE AFFICHÉE SUR LES LIEUX POURRA FAIRE L'OBJET D'UNE POURSUITE EN VERTU DE L'ARTICLE 233 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE FORESTIER.

CE PERMIS PEUT ÊTRE RÉVOQUÉ SI LES CONDITIONS QU'IL CONTIENT NE SONT PAS RESPECTÉES.

PERMIS DE PASSAGE
AVEC UNE CHARGE SUPER-LOURDE

TYPE DE CAMION : Booster

PROPRIÉTAIRE : TRANSPORT MULTIDIMENSIONNEL RDT INC.

IMMATRICULATIONS : TRACTEUR :
 SEMI-REMORQUE :
 REMORQUE : RH8006L-6

LA PRÉSENTE A POUR OBJET D'AUTORISER LE CAMION MENTIONNÉ À CIRCULER SUR LE(S) PONT(S) ÉNUMÉRÉ(S) CI-DESSOUS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE DE 92 TONNES MÉTRIQUES AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- Une seule fois entre le 24 septembre et le 24 octobre 2018 (après confirmation que les restrictions de charges sur les ponts dont des travaux sont en cours, sont levées).
- La circulation doit se faire au centre de chacune des structures, lorsque la configuration de la signalisation des travaux le permet.
- La vitesse du transporteur doit être à moins de 10km/h sur les ponts.

PONT(S) ÉVALUÉ(S)

UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER : 02

N° DU (DES) PONT(S) : H106-001, H106-002, H999-028, H999-029, H99-030, H999-031, H999-032, H999-033, H999-034, H999-035, H999-036, H999-037.

REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE : Bruno St-Pierre ing.

Original signé

SIGNATURE :

DATE : 2018-09-24

CE PERMIS EST VALIDE JUSQU'AU 2018-10-24 . APRÈS CETTE DATE, LE PROPRIÉTAIRE DEVRA PRÉSENTER UNE NOUVELLE DEMANDE DE PERMIS.

NOTES

LE PRÉSENT PERMIS DOIT ÊTRE CONSERVÉ DANS LE CAMION CONCERNÉ.

LA CIRCULATION DE CE CAMION SUR TOUT AUTRE PONT QUE CEUX INSCRITS AU PERMIS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE EXCÉDANT CELLE AFFICHÉE SUR LES LIEUX POURRA FAIRE L'OBJET D'UNE POURSUITE EN VERTU DE L'ARTICLE 233 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT

DURABLE DU TERRITOIRE FORESTIER.

CE PERMIS PEUT ÊTRE RÉVOQUÉ SI LES CONDITIONS QU'IL CONTIENT NE SONT PAS RESPECTÉES.

PERMIS DE PASSAGE
AVEC UNE CHARGE SUPER-LOURDE

TYPE DE CAMION :

PROPRIÉTAIRE : Transport Routier JF Millete.

IMMATRICULATIONS : TRACTEUR : L585029
SEMI-REMORQUE : RH9312Q
REMORQUE : RH9145Q

LA PRÉSENTE A POUR OBJET D'AUTORISER LE CAMION MENTIONNÉ À CIRCULER SUR LE(S) PONT(S) ÉNUMÉRÉ(S) CI-DESSOUS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE DE 116 TONNES MÉTRIQUES AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- Quatres fois par semaine entre le 10 avril 2018 et le 10 Avril 2019
- Il faut s'assurer par le transporteur que les structures ne sont pas endommagés après le passage
- La circulation doit se faire au centre de chacune des structures

PONT(S) ÉVALUÉ(S)

UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER :

N° DU (DES) PONT(S) : H106-001, H106-002, H999-028, H999-029, H999-030, H999-031, H999-032, H999-033, H999-034.

REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE : Maged El Makssoud ing.

Original signé

SIGNATURE : _____



DATE : 2018-04-09

CE PERMIS EST VALIDE JUSQU'AU 2019-04-09 . APRES CETTE DATE, LE PROPRIÉTAIRE DEVRA PRÉSENTER UNE NOUVELLE DEMANDE DE PERMIS.

NOTES

LE PRÉSENT PERMIS DOIT ÊTRE CONSERVÉ DANS LE CAMION CONCERNÉ.

LA CIRCULATION DE CE CAMION SUR TOUT AUTRE PONT QUE CEUX INSCRITS AU PERMIS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE EXCÉDANT CELLE AFFICHÉE SUR LES LIEUX POURRA FAIRE L'OBJET D'UNE POURSUITE EN VERTU DE L'ARTICLE 233 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE FORESTIER.

PERMIS DE PASSAGE
AVEC UNE CHARGE SUPER-LOURDE

TYPE DE CAMION : 13 essieux

PROPRIÉTAIRE : TRANSPORT BELLMARE INTERNATIONAL INC

IMMATRICULATIONS : TRACTEUR : À confirmer
SEMI-REMORQUE : RD3416Q
REMORQUE : RD3417Q

LA PRÉSENTE A POUR OBJET D'AUTORISER LE CAMION MENTIONNÉ À CIRCULER SUR LE(S) PONT(S) ÉNUMÉRÉ(S) CI-DESSOUS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE DE 141,7 TONNES MÉTRIQUES AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- Une seule fois entre le 4 mars et le 30 avril 2019.
- La circulation doit se faire au centre de chacune des structures.
- La vitesse du transporteur doit être à moins de 10km/h sur les ponts.

PONT(S) ÉVALUÉ(S)

UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER : 02

N° DU (DES) PONT(S) : H106-001, H106-002, H999-028, H999-029, H99-030, H999-031, H999-032, H999-033, H999-034, H999-035, H999-036, H999-037.

REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE : Bruno St-Pierre ing.

Original signé

SIGNATURE : _____ DATE : 2019-02-19
2019-02-19 OIQ 53-54

CE PERMIS EST VALIDE JUSQU'AU 2019-04-30 . APRÈS CETTE DATE, LE PROPRIÉTAIRE DEVRA PRÉSENTER UNE NOUVELLE DEMANDE DE PERMIS.

NOTES

LE PRÉSENT PERMIS DOIT ÊTRE CONSERVÉ DANS LE CAMION CONCERNÉ.

LA CIRCULATION DE CE CAMION SUR TOUT AUTRE PONT QUE CEUX INSCRITS AU PERMIS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE EXCÉDANT CELLE AFFICHÉE SUR LES LIEUX POURRA FAIRE L'OBJET D'UNE POURSUITE EN VERTU DE L'ARTICLE 233 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE FORESTIER.

CE PERMIS PEUT ÊTRE RÉVOQUÉ SI LES CONDITIONS QU'IL CONTIENT NE SONT PAS RESPECTÉES.

PERMIS DE PASSAGE
AVEC UNE CHARGE SUPER-LOURDE

TYPE DE CAMION : 13 essieux

PROPRIÉTAIRE : TRANSPORT BELLMARE INTERNATIONAL INC

IMMATRICULATIONS : TRACTEUR : À confirmer
SEMI-REMORQUE : RD3415Q
REMORQUE : RD3418Q

LA PRÉSENTE A POUR OBJET D'AUTORISER LE CAMION MENTIONNÉ À CIRCULER SUR LE(S) PONT(S) ÉNUMÉRÉ(S) CI-DESSOUS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE DE 134.9 TONNES MÉTRIQUES AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- Une seule fois entre le 25 mars et le 25 avril 2019.
- La circulation doit se faire au centre de chacune des structures.
- La vitesse du transporteur doit être à moins de 10km/h sur les ponts.

PONT(S) ÉVALUÉ(S)

UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER : 02

N° DU (DES) PONT(S) : H106-001, H106-002, H999-028, H999-029, H99-030, H999-031, H999-032, H999-033, H999-034, H999-035, H999-036, H999-037.

REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE : Bruno St-Pierre ing.

SIGNATURE : _____ Original signé  _____ DATE : 2019-03-29
2019-03-29 OIQ: 53-54

CE PERMIS EST VALIDE JUSQU'AU 2019-04-25 . APRÈS CETTE DATE, LE PROPRIÉTAIRE DEVRA PRÉSENTER UNE NOUVELLE DEMANDE DE PERMIS.

NOTES

LE PRÉSENT PERMIS DOIT ÊTRE CONSERVÉ DANS LE CAMION CONCERNÉ.

LA CIRCULATION DE CE CAMION SUR TOUT AUTRE PONT QUE CEUX INSCRITS AU PERMIS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE EXCÉDANT CELLE AFFICHÉE SUR LES LIEUX POURRA FAIRE L'OBJET D'UNE POURSUITE EN VERTU DE L'ARTICLE 233 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE FORESTIER.

CE PERMIS PEUT ÊTRE RÉVOQUÉ SI LES CONDITIONS QU'IL CONTIENT NE SONT PAS RESPECTÉES.

BELLEMARE

/// groupebellemare.com ///

1625, rue Jean Lachaine
Ste-Catherine (Québec)
J5C 1C2

Tél. : 450-638-5566
Fax : 450-638-1000

SPÉCIALISTE EN TRANSPORT LOURD -Canada/USA – SPECIALIZED HAULING

DEMANDE D'AUTORISATION DE CIRCULATION

Date : 21/03/2019

De : 53-54

Attention : Maged El Makssoud ing

No. Téléphone : 53-54

Ville : MFFP

No. Fax : (418) 646-9267

IMPORTANT

APRÈS RÉVISION, SVP RETOURNEZ CETTE AUTORISATION DE CIRCULATION PAR FAX EN SIGNANT CE FORMULAIRE. CECI CONFIRMERA AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS QUE VOUS AVEZ PRIS CONNAISSANCE DES DIMENSIONS DU CHARGEMENT MENTIONNÉES PLUS BAS (ci-joint, une copie de la demande de permis transmise au Ministère) :

Description : roue turbine

Nombre de voyage : 1

Hauteur : 4.11

Largeur : 5.94

Longueur : 42.00

Excédent arrière : 0 Poids : 134996

Date prévue du mouvement : Entre 25/03/2019 au 25/04/2019

Numéro de demande de permis soumis au Ministère des Transports :

118938

Je dois obtenir votre autorisation pour emprunter les routes suivantes dans votre municipalité :

matagami a lg2 A , rte de la baie james-rte du barrage NO DES PONTS H106-001+H106-002+H999-028+H999-029+H999-030+H999-031+H999-032+H999-033+H999-034+H999-035+H999-036+H999-037

Signature :

Titre :

Date :

***** Ou me faire parvenir une lettre de votre ville incluant : date prévue du mouvement, description du chargement, longueur, largeur, hauteur et poids ainsi que le numéro de la demande au Ministère*****

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à me contacter. Merci de votre collaboration.

ANNEXE B : Configuration du camion

Ressources naturelles Québec		Configuration du camion	
Entreprise (propriétaire) : <u>TRANSPORT BELLEMARÉ INC.</u>		Téléphone : <u>(450) 638-5506</u>	
Permis-ressource : <u>53-54</u>		Région : <u>2103/2014</u>	
Instructions : <u>Trocteur : A CONFIA MCL</u>		Date : <u>2103/2014</u>	
Numéro total d'essieux : <u>13</u>		Masse totale (camion + charge) : <u>134996</u> kg	
Configuration longitudinale			
Type d'essieu : <u>TR</u> <u>TR</u> <u>TR</u> <u>SR</u> <u>SR</u> <u>SR</u> <u>SR</u> <u>SR</u> <u>SR</u> <u>SR</u> <u>SR</u> <u>SR</u> <u>SR</u>			
Nombre de pneus par essieu : <u>5.140</u> <u>1.37</u> <u>1.37</u> <u>4.146</u> <u>1.52</u> <u>1.52</u> <u>10.15</u> <u>1.52</u> <u>1.52</u> <u>4.129</u> <u>1.52</u> <u>1.52</u>			
Espacement entre les essieux centre à centre (m)			
<u>5.996</u> <u>1.0</u> <u>1.0</u> <u>1.0</u> <u>1.1</u> <u>1.1</u> <u>1.1</u> <u>1.1</u> <u>1.1</u> <u>1.1</u> <u>1.1</u>			
Masse axiale (kg x 1200)			
<u>2.09</u> <u>0.36</u> <u>0.36</u> <u>1.57</u> <u>0.36</u> <u>0.36</u> <u>1.57</u> <u>0.36</u> <u>0.36</u> <u>1.57</u> <u>0.36</u>			
Configuration transversale			
Trocteur <u>2.09</u> <u>0.36</u> <u>0.36</u> <u>1.57</u> <u>0.36</u> <u>0.36</u> <u>1.57</u> <u>0.36</u> <u>0.36</u> <u>1.57</u> <u>0.36</u>			
Remorque <u>0.36</u> <u>1.57</u> <u>0.36</u>			
Espacement centre à centre (m)			

ANNEXE C – LISTE DES PONTS EMPRUNTÉS

MASSE TOTALE EN CHARGE DEMANDÉE : <u>134996</u> kg			
Numéro d'inspection du pont (inscrit sur le pont)	Nom du cours d'eau	Localisation (degrés-minutes-secondes)	
		Latitude	Longitude
H999-037			
H999-036			
H999-035			
H999-034			
H999-033			
H999-032			
H999-031			
H999-030			
H999-029			
H999-028			
H106-002			
H106-001			

Titulaire du permis TRANSPORT BELLEMARE INTERNATIONAL INC.	Numéro de la demande 118938		
Adresse 8750 boul. Industriel Trois-Rivières, QC, G9A 5E1 Canada	Référence à une demande de permis antérieure Numéro de permis délivré par le MTMDET Numéro de permis délivré par la SAAQ		
	Classe(s) de permis 6-7	Catégorie de permis Spécifique	
	☒ Charges axiales autorisées en période de dégel		
Téléphone (450) 638-5566	Durée 7 jours	Date de début Année Mois Jour 2019-03-25	Date de fin Année Mois Jour 2019-03-31
NIR / Numéro de certificat d'aptitude à la sécurité R0443441	Nombre de permis requis 1		

Configuration												
	Avant du véhicule routier											
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Type de véhicule	TR	TR	TR	TR	DT	DT	DT	SR	SR	SR	NV	NV
Type de suspension	MC	PN	PN	PN	PN	PN	PN	PN	PN	PN	PN	PN
Type d'essieu	ES	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP
Nombre de pneus	2	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Espacement minimal entre l'essieu et le précédent (cm)		540	137	137	446	152	152	1215	152	152	429	152
Largeur minimale des pneus (mm)	279	279	279	265	305	305	305	305	305	305	305	305
Capacité minimale des pneus (kg)	6000	10600	10600	10300	12300	12300	12300	12300	12300	12300	12300	12300
Capacité d'essieu directeur (kg)	5996											
Charge axiale déclarée (kg)	5996	10000	10000	10000	11000	11000	11000	11000	11000	11000	11000	11000
Précisions sur les types de véhicules ou de suspensions Description type de véhicule NV booster												
Renseignements sur les véhicules GR, VO, ML ou SR, RE de plus de 4 essieux Marque												
Numéro de plaque d'immatriculation du véhicule RD3418Q												
Masse totale en charge déclarée (kg) 134996												
☒ Déclaration que le conducteur connaît le répertoire des ponts et des viaducs faisant l'objet de limitations de poids publié par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports												
☒ Déclaration pour les essieux tandem, tridem et quadrem que la masse pouvant être mesurée sous les roues de chacun des essieux du groupe est en tout temps équilibrée à 1000 kg près												

Dimension hors tout incluant le chargement et l'équipement				
Excédent avant	Excédent arrière	Longueur	Largeur	Hauteur
0,00 m	0,00 m	42,00 m	5,94 m	4,11 m
Dimensions du chargement qui rendent le véhicule hors normes				
Longueur	Largeur	Hauteur		
m	m	m		

Parcours proposé	
Adresse d'origine CN SIDING MATAGAMI QC	Adresse de destination LG2 , KM620 DE LA ROUTE DE LA BAIE JAMES
Routes 109-ROUTE DE LA BAIE JAMES	
Nature du chargement ROUE TURBINE	
Déplacement Aller : EN CHARGE	Retour : À VIDE

☒ Déclaration que les renseignements fournis à l'appui de cette demande sont exacts
☒ Déclaration que le chargement ou l'équipement ne peut être aménagé ou divisé de manière à se conformer aux normes établies par le Règlement sur les normes de charges et de dimensions applicables aux véhicules routiers et aux ensembles de véhicules routiers
☒ Déclaration que le conducteur connaît les hauteurs libres sous les ponts du Québec publiées par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports
☒ Déclaration que le conducteur s'est assuré que le réseau routier permet la circulation pour les dimensions et les charges transportées
☒ Déclaration que le conducteur vérifiera avant son départ les entraves routières du Québec (Québec 511)
☒ Déclaration que le titulaire du permis a lu et respecte le Règlement sur le permis spécial de circulation

Numéro du demandeur 100162	Nom du demandeur 53-54	Nom de l'entreprise transport bellemare international inc	Date de transmission Année Mois Jour 2019-03-12
--------------------------------------	----------------------------------	---	---

Configuration

13

Type de véhicule

NV

Type de suspension

PN

Type d'essieu

EP

Nombre de pneus

4

Espacement minimal entre l'essieu et le précédent (cm)

152,00

Largeur minimale des pneus (mm)

305

Capacité minimale des pneus (kg)

12300

Capacité d'essieu directeur (kg)

--	--

Charge axiale déclarée (kg)

11000

Charge axiale déclarée (kg)

11000

PERMIS DE PASSAGE
AVEC UNE CHARGE SUPER-LOURDE

TYPE DE CAMION : 13 essieux

PROPRIÉTAIRE : 7853807 Canada INC.

IMMATRICULATIONS : TRACTEUR : RG4316J

SEMI-REMORQUE :

REMORQUE :

LA PRÉSENTE A POUR OBJET D'AUTORISER LE CAMION MENTIONNÉ À CIRCULER SUR LE(S) PONT(S) ÉNUMÉRÉ(S) CI-DESSOUS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE DE 89,7 TONNES MÉTRIQUES AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- Une seule fois entre le 1 avril et le 1 mai 2019.
- La circulation doit se faire au centre de chacune des structures.
- La vitesse du transporteur doit être à moins de 10km/h sur les ponts.

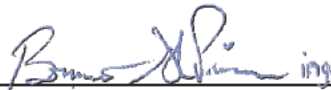
PONT(S) ÉVALUÉ(S)

UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER : 02

N° DU (DES) PONT(S) : ROUTE BAIE JAMES: H106-001, H106-002, H999-029, H99-030, H999-031, H999-032, H999-033, H999-034, H999-035. ROUTE DE LA SARCELLE: H999-066, H999-067, H999-068, H999-069, H999-070, H999-071, H999-072, H999-073, H999-074, H999-075.

REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE : Bruno St-Pierre ing.

SIGNATURE : _____


2019-04-01 OIQ: 53-54

DATE : 2019-04-01

CE PERMIS EST VALIDE JUSQU'AU 2019-05-01 . APRÈS CETTE DATE, LE PROPRIÉTAIRE DEVRA PRÉSENTER UNE NOUVELLE DEMANDE DE PERMIS.

NOTES

LE PRÉSENT PERMIS DOIT ÊTRE CONSERVÉ DANS LE CAMION CONCERNÉ.

LA CIRCULATION DE CE CAMION SUR TOUT AUTRE PONT QUE CEUX INSCRITS AU PERMIS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE EXCÉDANT CELLE AFFICHÉE SUR LES LIEUX POURRA FAIRE L'OBJET D'UNE POURSUITE EN VERTU DE L'ARTICLE 233 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE FORESTIER.

CE PERMIS PEUT ÊTRE RÉVOQUÉ SI LES CONDITIONS QU'IL CONTIENT NE SONT PAS RESPECTÉES.



Transport Watson Montréal

7853807 Canada Inc



3126 Bernard Pilon, St-Mathieu-de-Beloeil, Qc, J3G4S5

Tél.: 514-292-2832

Fax: 450-600-1375

53-54

DEMANDE D'AUTORISATION DE CIRCULATION

Date: 26 Mars 2019 De: 53-54

Attention: Martin Thibault Ville: MFFP

Tél.: 819 444-5238 53-54 Fax: Martin.Thibeault2@mffp.gouv.qc.ca

IMPORTANT

SVP VEUILLEZ SIGNER CETTE AUTORISATION APRÈS VÉRIFICATION PAR COURRIEL, CETTE DEMANDE ENVOYÉE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS, CONFIRME QUE VOUS AVEZ PRIS CONNAISSANCE DES DIMENSIONS DU CHARGEMENT ET DES ROUTES EMPRUNTÉES DANS VOTRE SECTEUR MENTIONNÉES CI-BAS (CI-JOINT, COPIE DE LA DEMANDE DE PERMIS).

Description du chargement: Hub de route de Turbine

Hauteur: 4.44 largeur: 3.3 Longueur: 40

Date prévue du mouvement: 1er Avril au 1er Mai Poids: 89 649 Kg

Numéro de la demande au MTQ: # 118800

Transport Watson doit obtenir votre autorisation pour emprunter les routes suivantes:
Route de la Baie James

Titre: _____ Date: _____

Signature: _____

*** Vous pouvez remplacer cette demande par une lettre signée de votre ville, incluant toutes les informations mentionnées sur cette lettre.

*** SVP, n'hésitez pas à me rejoindre si vous avez des questions ou des commentaires.
Transport Watson Montréal Ltée vous remercie de votre collaboration.

Titulaire du permis 7853807 CANADA INC.	Numéro de la demande 118800		
Adresse 3126 rue Bernard-Pilon St Mathieu deBeloil, QC, J3G 4S5 Canada	Référence à une demande de permis antérieure Numéro de permis délivré par le MTMDET Numéro de permis délivré par la SAAQ		
	Classe(s) de permis 1-6	Catégorie de permis Spécifique	
	☒ Charges axiales autorisées en période de dégel		
Téléphone (450) 467-7352	Durée 7 jours	Date de début Année Mois Jour 2019-04-01	Date de fin Année Mois Jour 2019-04-07
NIR / Numéro de certificat d'aptitude à la sécurité R5982054	Nombre de permis requis 1		

Configuration												
	Avant du véhicule routier											
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Type de véhicule	TR	TR	TR	TR	DT	DT	DT	SR	SR	SR	NV	NV
Type de suspension	MC	PN	PN	PN	PN	PN	PN	PN	PN	PN	PN	PN
Type d'essieu	ES	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP
Nombre de pneus	2	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Espacement minimal entre l'essieu et le précédent (cm)		396	134	134	400	152	152	1200	152	152	400	152
Largeur minimale des pneus (mm)	305	279	279	245	245	245	245	245	245	245	245	245
Capacité minimale des pneus (kg)	6350	10900	10900	10300	10300	10300	10300	10300	10300	10300	10300	10300
Capacité d'essieu directeur (kg)	6350											
Charge axiale déclarée (kg)	6350	6500	6500	6500	6500	6500	6500	7500	7500	7500	7266	7266

Précisions sur les types de véhicules ou de suspensions	
Description type de véhicule NV Booster	Description type de suspension AU
Renseignements sur les véhicules GR, VO, ML ou SR, RE de plus de 4 essieux	
Marque	Modèle
Numéro de plaque d'immatriculation du véhicule RG4316J	Masse totale en charge déclarée (kg) 89649
☒ Déclaration que le conducteur connaît le répertoire des ponts et des viaducs faisant l'objet de limitations de poids publié par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports ☒ Déclaration pour les essieux tandem, tridem et quadrem que la masse pouvant être mesurée sous les roues de chacun des essieux du groupe est en tout temps égalisée à 1000 kg près	

Dimension hors tout incluant le chargement et l'équipement					
Excédent avant	Excédent arrière	Longueur	Largeur	Hauteur	
0,00 m	0,00 m	40,00 m	3,30 m	4,44 m	
Dimensions du chargement qui rendent le véhicule hors normes					
Longueur	Largeur	Hauteur			
m	m	m			

Parcours proposé	
Adresse d'origine Centrale La Sarcelle	Adresse de destination 1400 rue de la Marine, Sorel
Routes route de la Baie James, 109, 117, 15 S, 640, 13, Pittsfield, cypihot, de Miniac, Henri Bourassa, Halpern, rue Abrams, route trans Canadienne, 13, 20, rue Brunet, 133, sortie 141, rue Bourget, 223, rue de la Marine	
Nature du chargement Hub de roue de Turbine	
Déplacement Aller : EN CHARGE	Retour : À VIDE

☒ Déclaration que les renseignements fournis à l'appui de cette demande sont exacts
☒ Déclaration que le chargement ou l'équipement ne peut être aménagé ou divisé de manière à se conformer aux normes établies par le Règlement sur les normes de charges et de dimensions applicables aux véhicules routiers et aux ensembles de véhicules routiers
☒ Déclaration que le conducteur connaît les hauteurs libres sous les ponts du Québec publiées par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports
☒ Déclaration que le conducteur s'est assuré que le réseau routier permet la circulation pour les dimensions et les charges transportées
☒ Déclaration que le conducteur vérifiera avant son départ les entraves routières du Québec (Québec 511)
☒ Déclaration que le titulaire du permis a lu et respecte le Règlement sur le permis spécial de circulation

Numéro du demandeur 100170	Nom du demandeur 53-54	Nom de l'entreprise 7853807 CANADA INC.	Date de transmission Année Mois Jour 2019-03-12
--------------------------------------	----------------------------------	---	---

Configuration

13

Type de véhicule

NV

Type de suspension

PN

Type d'essieu

EP

Nombre de pneus

4

**Espacement minimal entre l'essieu
et le précédent (cm)**

152.00

Largeur minimale des pneus (mm)

245

Capacité minimale des pneus (kg)

10300

Capacité d'essieu directeur (kg)	10 000
----------------------------------	--------

Charge axiale déclarée (kg)

7267

PERMIS DE PASSAGE
AVEC UNE CHARGE SUPER-LOURDE

TYPE DE CAMION : 11 essieux

PROPRIÉTAIRE : TRANSPORT BELLMARE INTERNATIONAL INC

IMMATRICULATIONS : TRACTEUR : RD6956X

SEMI-REMORQUE :

REMORQUE :

LA PRÉSENTE A POUR OBJET D'AUTORISER LE CAMION MENTIONNÉ À CIRCULER SUR LE(S) PONT(S) ÉNUMÉRÉ(S) CI-DESSOUS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE DE 81,9 TONNES MÉTRIQUES AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- Une seule fois entre le 15 avril et le 15 mai 2019.
- La circulation doit se faire au centre de chacune des structures.
- La vitesse du transporteur doit être à moins de 10km/h sur les ponts.

PONT(S) ÉVALUÉ(S)

UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER : 10

N° DU (DES) PONT(S) : H106-001, H106-002, H999-029, H99-030 (Rte Baie-James)

H999-024 (route vers Nemaska)

REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE : Bruno St-Pierre ing.

SIGNATURE :


2019-04-05 OIG: 53-54

DATE : 2019-04-05

CE PERMIS EST VALIDE JUSQU'AU 2019-05-15 . APRÈS CETTE DATE, LE PROPRIÉTAIRE DEVRA PRÉSENTER UNE NOUVELLE DEMANDE DE PERMIS.

NOTES

LE PRÉSENT PERMIS DOIT ÊTRE CONSERVÉ DANS LE CAMION CONCERNÉ.

LA CIRCULATION DE CE CAMION SUR TOUT AUTRE PONT QUE CEUX INSCRITS AU PERMIS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE EXCÉDANT CELLE AFFICHÉE SUR LES LIEUX POURRA FAIRE L'OBJET D'UNE POURSUITE EN VERTU DE L'ARTICLE 233 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE FORESTIER.

BELLEMARE

/// groupebellemare.com ///

1625, rue Jean Lachaine
Ste-Catherine (Québec)
J5C 1C2

Tél. : 450-638-5566
Fax : 450-638-1000

SPÉCIALISTE EN TRANSPORT LOURD -Canada/USA – SPECIALIZED HAULING

DEMANDE D'AUTORISATION DE CIRCULATION

Date : 03/04/2019

De : 53-54

Attention : Maged El Makssoud ing

No. Téléphone : (418) 627-8656

Ville : MFFP

No. Fax : (418) 646-9267

.....

IMPORTANT

APRÈS RÉVISION, SVP RETOURNEZ CETTE AUTORISATION DE CIRCULATION PAR FAX EN SIGNANT CE FORMULAIRE. CECI CONFIRMERA AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS QUE VOUS AVEZ PRIS CONNAISSANCE DES DIMENSIONS DU CHARGEMENT MENTIONNÉES PLUS BAS (ci-joint, une copie de la demande de permis transmise au Ministère) :

Description : rotary dryer

Nombre de voyage : 1

Hauteur : 4.24

Largeur : 3.51

Longueur : 45.00

Excédent arrière : 0 Poids : 81996

Date prévue du mouvement : Entre 15/04/2019 au 15/05/2019

Numéro de demande de permis soumis au Ministère des Transports :

122436

Je dois obtenir votre autorisation pour emprunter les routes suivantes dans votre municipalité :

de matagami , route de la baie james -route du nord arret au km 276

Signature :

Titre :

Date :

***** Ou me faire parvenir une lettre de votre ville incluant : date prévue du mouvement, description du chargement, longueur, largeur, hauteur et poids ainsi que le numéro de la demande au Ministère*****

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à me contacter. Merci de votre collaboration.

ANNEXE B : Configuration du camion

Ressources naturelles Québec		Configuration du camion	
Entreprise (propriétaire) : TRANSPORT BELLEMARE INTERNATIONAL Téléphone : (450) 638-5566 53-54			
Personne-ressource : 53-54 Date : 3 Avril			
Immatriculations : Tracteur : A CONFIRMER Semi-remorque : R H4113H Remorque			
Nombre total d'essieux : 11 Masse totale (camion + charge) : 81996 kg		Type d'essieu TR : Tracteur EA : essieu amovible SR : semi-remorque RE : remorque	
Type d'essieu TR 2 4		Configuration longitudinale TR 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4	
Nombre de pneus par essieu 500 135 300 152 152 210 152 152 426 152		Espacement entre les essieux centre à centre (m) 5.996 7.750 7.750 7.5 7.5 7.5 7.5 7.5 7.750 7.750	
Masse axiale (kg x 1000) 5.996 7.750 7.750 7.5 7.5 7.5 7.5 7.5 7.750 7.750		Configuration transversale Tracteur 2.09 Tracteur 1.57 0.36 Semi-remorque 1.57 0.36 Remorque 1.57 0.36	
Espacement centre à centre (m) 2.09 1.57 0.36 1.57 0.36 1.57 0.36			

ANNEXE C – LISTE DES PONTS EMPRUNTÉS

MASSE TOTALE EN CHARGE DEMANDÉE : _____ kg			
Numéro d'inspection du pont (inscrit sur le pont)	Nom du cours d'eau	Localisation (degrés-minutes-secondes)	
		Latitude	Longitude

Titulaire du permis TRANSPORT BELLEMARE INTERNATIONAL INC.	Numéro de la demande 122436		
Adresse 8750 boul. Industriel Trois-Rivières, QC, G9A 5E1 Canada	Référence à une demande de permis antérieure Numéro de permis délivré par le MTMDET Numéro de permis délivré par la SAAQ		
	Classe(s) de permis 6-7	Catégorie de permis Spécifique	
	☒ Charges axiales autorisées en période de dégel		
Téléphone (450) 638-5566	Durée 7 jours	Date de début Année Mois Jour 2019-04-15	Date de fin Année Mois Jour 2019-04-21
NIR / Numéro de certificat d'aptitude à la sécurité R0443441	Nombre de permis requis 1		

Configuration												
	Avant du véhicule routier											
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Type de véhicule	TR	TR	TR	DT	DT	DT	SR	SR	SR	NV	NV	
Type de suspension	MC	PN	PN	PN	PN	PN	PN	PN	PN	PN	PN	
Type d'essieu	ES	ET	ET	EP	EP	EP	EP	EP	EP	ET	ET	
Nombre de pneus	2	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	
Espacement minimal entre l'essieu et le précédent (cm)		500	135	300	152	152	2100	152	152	426	152	
Largeur minimale des pneus (mm)	279	279	279	275	275	275	275	275	275	275	275	
Capacité minimale des pneus (kg)	6000	10600	10600	11200	11200	11200	11200	11200	11200	11200	11200	
Capacité d'essieu directeur (kg)	5996											
Charge axiale déclarée (kg)	5996	7750	7750	7500	7500	7500	7500	7500	7500	7750	7750	
Précisions sur les types de véhicules ou de suspensions Description type de véhicule NV booster												
Description type de suspension AU												
Renseignements sur les véhicules GR, VO, ML ou SR, RE de plus de 4 essieux Marque												
Modèle												
Numéro de plaque d'immatriculation du véhicule rd6956x												
Masse totale en charge déclarée (kg) 81996												
☒ Déclaration que le conducteur connaît le répertoire des ponts et des viaducs faisant l'objet de limitations de poids publié par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports												
☒ Déclaration pour les essieux tandem, tridem et quadrem que la masse pouvant être mesurée sous les roues de chacun des essieux du groupe est en tout temps équilibrée à 1000 kg près												

Dimension hors tout incluant le chargement et l'équipement				
Excédent avant	Excédent arrière	Longueur	Largeur	Hauteur
0,00 m	0,00 m	45,00 m	3,51 m	4,24 m
Dimensions du chargement qui rendent le véhicule hors normes				
Longueur	Largeur	Hauteur		
m	m	m		

Parcours proposé	
Adresse d'origine FRONTIERE NEW YORK	Adresse de destination km 276 route du nord nemiscau
Routes 15-30-530-132-201-20-30-40-15-117-111-109-rte de la baie james-rte du nord	
Nature du chargement rotary dryer	
Déplacement Aller : EN CHARGE	Retour : À VIDE

☒ Déclaration que les renseignements fournis à l'appui de cette demande sont exacts
☒ Déclaration que le chargement ou l'équipement ne peut être aménagé ou divisé de manière à se conformer aux normes établies par le Règlement sur les normes de charges et de dimensions applicables aux véhicules routiers et aux ensembles de véhicules routiers
☒ Déclaration que le conducteur connaît les hauteurs libres sous les ponts du Québec publiées par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports
☒ Déclaration que le conducteur s'est assuré que le réseau routier permet la circulation pour les dimensions et les charges transportées
☒ Déclaration que le conducteur vérifiera avant son départ les entraves routières du Québec (Québec 511)
☒ Déclaration que le titulaire du permis a lu et respecte le Règlement sur le permis spécial de circulation

Numéro du demandeur 100162	Nom du demandeur 53-54	Nom de l'entreprise transport bellemare international inc	Date de transmission Année Mois Jour 2019-04-03
--------------------------------------	----------------------------------	---	---

PERMIS DE PASSAGE
AVEC UNE CHARGE SUPER-LOURDE

TYPE DE CAMION : 13 essieux

PROPRIÉTAIRE : TRANSPORT BELLMARE INTERNATIONAL INC

IMMATRICULATIONS : TRACTEUR : À confirmer

SEMI-REMORQUE :

REMORQUE : RD3418Q

LA PRÉSENTE A POUR OBJET D'AUTORISER LE CAMION MENTIONNÉ À CIRCULER SUR LE(S) PONT(S) ÉNUMÉRÉ(S) CI-DESSOUS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE DE **141,7 TONNES MÉTRIQUES** AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- Une seule fois entre le 20 mai et le 20 juin 2019.
- La circulation doit se faire au centre de chacune des structures.
- La vitesse du transporteur doit être à moins de 10km/h sur les ponts.

PONT(S) ÉVALUÉ(S)

UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER : 106

N° DU (DES) PONT(S) : H106-001, H106-002, H999-028, H999-029, H99-030, H999-031, H999-032, H999-033, H999-034, H999-035, H999-036, H999-037. (Matagami - km620, Radisson)

REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE : Bruno St-Pierre ing.

Original signé

SIGNATURE :

DATE : 2019-05-02

2019-05-02

CE PERMIS EST VALIDE JUSQU'AU 2019-06-20 . APRÈS CETTE DATE, LE PROPRIÉTAIRE DEVRA PRÉSENTER UNE NOUVELLE DEMANDE DE PERMIS.

NOTES

LE PRÉSENT PERMIS DOIT ÊTRE CONSERVÉ DANS LE CAMION CONCERNÉ.

LA CIRCULATION DE CE CAMION SUR TOUT AUTRE PONT QUE CEUX INSCRITS AU PERMIS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE EXCÉDANT CELLE AFFICHÉE SUR LES LIEUX POURRA FAIRE L'OBJET D'UNE POURSUITE EN VERTU DE L'ARTICLE 233 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE FORESTIER.

CE PERMIS PEUT ÊTRE RÉVOQUÉ SI LES CONDITIONS QU'IL CONTIENT NE SONT PAS RESPECTÉES.



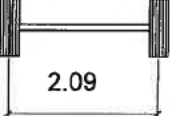
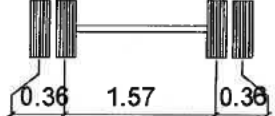
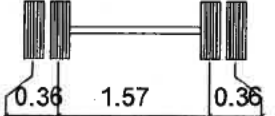
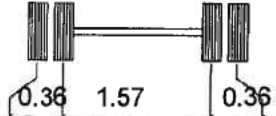
Toll 450-638-5566
Fax 450-638-1000

SPÉCIALISTE EN TRANSPORT LOURD -Canada/USA – SPECIALIZED HAULING

N. Thompson 418-627-8656
N. Farnsworth 418-646-9267

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à me contacter. Merci de votre collaboration.

ANNEXE B : Configuration du camion

Ressources naturelles Québec	Configuration du camion														
Entreprise (propriétaire) : TRANSPORT BELLEMARE INTERNATIONAL		Téléphone : (450) 638-5566													
Personne-ressource : 53-54		Région :	Date : 1 ^{er} août 2019												
Immatriculations : Tracteur : A CONFIRMER		Semi-remorque :	Remorque : rd3418												
Nombre total d'essieux :		Masse totale (camion + charge) : kg													
Configuration longitudinale															
Type d'essieu 	Type d'essieu TR : Tracteur EA : essieu amovible SR : semi-remorque RE : remorque														
Nombre de pneus par essieu															
	530 135 135 450 152 152 1025 152 152 429 152 152														
	Espacement entre les essieux centre à centre (m)														
	6.623 11 11 11 11.333 11.333 11.334 11.333 11.333 11.334 11.333 11.333 11.334														
	Masse axiale (kg x 1000)														
Configuration transversale															
															
Tracteur				Tracteur				Semi-remorque				Remorque			
Espacement centre à centre (m)															

07/NOV/1970

kg

[illegible]

Titulaire du permis TRANSPORT BELLEMARE INTERNATIONAL INC.	Numéro de la demande 125773		
Adresse 8750 boul. Industriel Trois-Rivières, QC, G9A 5E1 Canada	Référence à une demande de permis antérieure Numéro de permis délivré par la MTMDCT Numéro de permis délivré par la SAAQ		
	Classe(s) de permis 1-6	Catégorie de permis Spécifique	
	☐ Charges axiales autorisées en période de dégel		
Téléphone (450) 638-5566	Durée 7 jours	Date de début Année Mois Jour 2019-05-20	Date de fin Année Mois Jour 2019-05-26
NIR / Numéro de certificat d'aptitude à la sécurité R0443441	Nombre de permis requis 1		

Configuration												
	Axe du véhicule routier											
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Type de véhicule	TR	TR	TR	TR	DT	DT	DT	SR	SR	SR	NV	NV
Type de suspension	MC	PN	PN	PN	PN	PN	PN	PN	PN	PN	PN	PN
Type d'essieu	ES	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP
Nombre de pneus	2	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Espacement minimal entre l'essieu et le précédent (cm)		530	135	135	450	152	152	1025	152	152	429	152
Largeur minimale des pneus (mm)	305	305	305	305	305	305	305	305	305	305	305	305
Capacité minimale des pneus (kg)	6700	12300	12300	12300	12300	12300	12300	12300	12300	12300	12300	12300
Capacité d'essieu directeur (kg)	6623											
Charge axiale déclarée (kg)	6623	11000	11000	11000	11333	11333	11334	11333	11333	11334	11333	11333

Précisions sur les types de véhicules ou de suspensions

Description type de véhicule NV: booster Description type de suspension AU:

Renseignements sur les véhicules GR, VO, ML ou SR, RE de plus de 4 essieux

Marque: Modèle:

Numéro de plaque d'immatriculation du véhicule
RD3418Q **Masse totale en charge déclarée (kg)**
141623

☒ Déclaration que le conducteur connaît le répertoire des ponts et des viaducs faisant l'objet de limitations de poids publié par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports

☒ Déclaration pour les essieux tandem, tridem et quadrem que la masse pouvant être mesurée sous les roues de chacun des essieux du groupe est en tout temps équilibrée à 1000 kg près

Dimension hors tout incluant le chargement et l'équipement					
Excédent avant	Excédent arrière	Longueur	Largeur	Hauteur	
0,00 m	0,00 m	40,00 m	3,10 m	4,11 m	
Dimensions du chargement qui rendent le véhicule hors normes					
Longueur	Largeur	Hauteur			
m	m	m			

Parcours proposé	
Adresse d'origine KM 620 RTE DE LA BAIE JAMES RADISSON	Adresse de destination TERMINAL CN RTE 109 MATAGAMI
Routes RTE DE LA BAIE JAMES-109	
Nature du chargement ARBRE TURBINE	
Déplacement Aller : EN CHARGE	Retour : À VIDE

☒ Déclaration que les renseignements fournis à l'appui de cette demande sont exacts
☒ Déclaration que le chargement ou l'équipement ne peut être aménagé ou divisé de manière à se conformer aux normes établies par le Règlement sur les normes de charges et de dimensions applicables aux véhicules routiers et aux ensembles de véhicules routiers
☒ Déclaration que le conducteur connaît les hauteurs libres sous les ponts du Québec publiées par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports
☒ Déclaration que le conducteur s'est assuré que le réseau routier permet la circulation pour les dimensions et les charges transportées
☒ Déclaration que le conducteur vérifiera avant son départ les entraves routières du Québec (Québec 511)
☒ Déclaration que le titulaire du permis a lu et respecte le Règlement sur le permis spécial de circulation

Numéro du demandeur 53-54	Nom du demandeur 53-54	Nom de l'entreprise transport bellemare international inc	Date de transmission Année Mois Jour 2019-04-30
-------------------------------------	----------------------------------	---	---

Configuration

[illegible]

PERMIS DE PASSAGE
AVEC UNE CHARGE SUPER-LOURDE

TYPE DE CAMION : 18 essieux totaux (incluant tracteur)

PROPRIÉTAIRE : ABB INC.

IMMATRICULATIONS : TRACTEUR : À confirmer

SEMI-REMORQUE :

REMORQUE : RE6717E-8 (Scheuerle 7694)

LA PRÉSENTE A POUR OBJET D'AUTORISER LE CAMION MENTIONNÉ À CIRCULER SUR LE(S) PONT(S) ÉNUMÉRÉ(S) CI-DESSOUS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE DE 248,7 TONNES MÉTRIQUES AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- Une seule fois entre le 11 novembre et le 11 décembre 2019.
- La circulation doit se faire au centre de chacune des structures.
- La vitesse du transporteur doit être à moins de 10km/h sur les ponts.

PONT(S) ÉVALUÉ(S)

UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER : 106

N° DU (DES) PONT(S) : H106-001, H106-002, H999-028, H999-029, H99-030, H999-031, H999-032, H999-033, H999-034, H999-035, H999-036, H999-037. (Matagami - km616 Radisson)

REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE : Bruno St-Pierre ing.

Original signé

SIGNATURE : _____ 53-54 _____ 2019-10-16 _____ DATE : 2019-10-16

CE PERMIS EST VALIDE JUSQU'AU 2019-12-11 . APRÈS CETTE DATE, LE PROPRIÉTAIRE DEVRA PRÉSENTER UNE NOUVELLE DEMANDE DE PERMIS.

NOTES

LE PRÉSENT PERMIS DOIT ÊTRE CONSERVÉ DANS LE CAMION CONCERNÉ.

LA CIRCULATION DE CE CAMION SUR TOUT AUTRE PONT QUE CEUX INSCRITS AU PERMIS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE EXCÉDANT CELLE AFFICHÉE SUR LES LIEUX POURRA FAIRE L'OBJET D'UNE POURSUITE EN VERTU DE L'ARTICLE 233 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE FORESTIER.

CE PERMIS PEUT ÊTRE RÉVOQUÉ SI LES CONDITIONS QU'IL CONTIENT NE SONT PAS RESPECTÉES.

PERMIS DE PASSAGE
AVEC UNE CHARGE SUPER-LOURDE

TYPE DE CAMION : 18 essieux totaux (incluant tracteur)

PROPRIÉTAIRE : ABB INC.

IMMATRICULATIONS : TRACTEUR : À confirmer

SEMI-REMORQUE :

REMORQUE : RE6717E (Scheuerle 7694)

LA PRÉSENTE A POUR OBJET D'AUTORISER LE CAMION MENTIONNÉ À CIRCULER SUR LE(S) PONT(S) ÉNUMÉRÉ(S) CI-DESSOUS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE DE 248,7 TONNES MÉTRIQUES AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- Une seule fois entre le 6 janvier et le 6 février 2020.
- La circulation doit se faire au centre de chacune des structures.
- La vitesse du transporteur doit être à moins de 10km/h sur les ponts.

PONT(S) ÉVALUÉ(S)

UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER : 106

N° DU (DES) PONT(S) : H106-001, H106-002, H999-028, H999-029, H99-030, H999-031, H999-032, H999-033, H999-034, H999-035, H999-036, H999-037. (Matagami - km616 Radisson)

REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE : Bruno St-Pierre ing.

Original signé

SIGNATURE : _____

no. CIQ : 53-54 2019-11-13 

DATE : 2019-11-13

CE PERMIS EST VALIDE JUSQU'AU 2020-02-06 . APRÈS CETTE DATE, LE PROPRIÉTAIRE DEVRA PRÉSENTER UNE NOUVELLE DEMANDE DE PERMIS.

NOTES

LE PRÉSENT PERMIS DOIT ÊTRE CONSERVÉ DANS LE CAMION CONCERNÉ.

LA CIRCULATION DE CE CAMION SUR TOUT AUTRE PONT QUE CEUX INSCRITS AU PERMIS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE EXCÉDANT CELLE AFFICHÉE SUR LES LIEUX POURRA FAIRE L'OBJET D'UNE POURSUITE EN VERTU DE L'ARTICLE 233 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE FORESTIER.

CE PERMIS PEUT ÊTRE RÉVOQUÉ SI LES CONDITIONS QU'IL CONTIENT NE SONT PAS RESPECTÉES.

PERMIS DE PASSAGE
AVEC UNE CHARGE SUPER-LOURDE

TYPE DE CAMION : 10 essieux

PROPRIÉTAIRE : Transport Routier J.F. Millette inc.

IMMATRICULATIONS : TRACTEUR : L585033
SEMI-REMORQUE : RJ9503X
REMORQUE : RJ3894H

LA PRÉSENTE A POUR OBJET D'AUTORISER LE CAMION MENTIONNÉ À CIRCULER SUR LE(S) PONT(S) ÉNUMÉRÉ(S) CI-DESSOUS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE DE 100 TONNES MÉTRIQUES AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- La circulation doit se faire au centre de chacune des structures.
- La vitesse du transporteur doit être à moins de 10km/h sur les ponts.
- Un camion à la fois.

PONT(S) ÉVALUÉ(S)

UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER : 106

N° DU (DES) PONT(S) : ROUTE BAIE JAMES: H106-001, H106-002, H999-029, H99-030, H999-031, H999-032, H999-033, H999-034, H999-035.

REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE : Jean-François Lachance ing.

Original signé

SIGNATURE : _____ 2019-12-23 _____ 53-54 _____ DATE : 2019-12-23

CE PERMIS EST VALIDE JUSQU'AU 2020-12-23 . APRÈS CETTE DATE, LE PROPRIÉTAIRE DEVRA PRÉSENTER UNE NOUVELLE DEMANDE DE PERMIS.

NOTES

LE PRÉSENT PERMIS DOIT ÊTRE CONSERVÉ DANS LE CAMION CONCERNÉ.

LA CIRCULATION DE CE CAMION SUR TOUT AUTRE PONT QUE CEUX INSCRITS AU PERMIS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE EXCÉDANT CELLE AFFICHÉE SUR LES LIEUX POURRA FAIRE L'OBJET D'UNE POURSUITE EN VERTU DE L'ARTICLE 233 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE FORESTIER.

CE PERMIS PEUT ÊTRE RÉVOQUÉ SI LES CONDITIONS QU'IL CONTIENT NE SONT PAS RESPECTÉES.

PERMIS DE PASSAGE
AVEC UNE CHARGE SUPER-LOURDE

TYPE DE CAMION : 13 essieux

PROPRIÉTAIRE : Transport Routier J.F. Millette inc.

IMMATRICULATIONS : TRACTEUR : L585033
SEMI-REMORQUE : RJ3894H
REMORQUE : RH9312Q

LA PRÉSENTE A POUR OBJET D'AUTORISER LE CAMION MENTIONNÉ À CIRCULER SUR LE(S) PONT(S) ÉNUMÉRÉ(S) CI-DESSOUS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE DE 134 TONNES MÉTRIQUES AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- La circulation doit se faire au centre de chacune des structures.
- La vitesse du transporteur doit être à moins de 10km/h sur les ponts.
- Un camion à la fois.

PONT(S) ÉVALUÉ(S)

UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER : 106

N° DU (DES) PONT(S) : ROUTE BAIE JAMES: H106-001, H106-002, H999-029, H99-030, H999-031, H999-032, H999-033, H999-034, H999-035.

REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE : Jean-François Lachance ing.

Original signé

SIGNATURE : _____ 2019-12-23 53-54 _____ DATE : 2019-12-23

CE PERMIS EST VALIDE JUSQU'AU 2020-12-23 . APRÈS CETTE DATE, LE PROPRIÉTAIRE DEVRA PRÉSENTER UNE NOUVELLE DEMANDE DE PERMIS.

NOTES

LE PRÉSENT PERMIS DOIT ÊTRE CONSERVÉ DANS LE CAMION CONCERNÉ.

LA CIRCULATION DE CE CAMION SUR TOUT AUTRE PONT QUE CEUX INSCRITS AU PERMIS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE EXCÉDANT CELLE AFFICHÉE SUR LES LIEUX POURRA FAIRE L'OBJET D'UNE POURSUITE EN VERTU DE L'ARTICLE 233 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE FORESTIER.

CE PERMIS PEUT ÊTRE RÉVOQUÉ SI LES CONDITIONS QU'IL CONTIENT NE SONT PAS RESPECTÉES.

PERMIS DE PASSAGE
AVEC UNE CHARGE SUPER-LOURDE

TYPE DE CAMION : 7 essieux

PROPRIÉTAIRE : Transport Routier J.F. Millette inc.

IMMATRICULATIONS : TRACTEUR : L625088
SEMI-REMORQUE : RJ3967H
REMORQUE :

LA PRÉSENTE A POUR OBJET D'AUTORISER LE CAMION MENTIONNÉ À CIRCULER SUR LE(S) PONT(S) ÉNUMÉRÉ(S) CI-DESSOUS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE DE 70 TONNES MÉTRIQUES AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- La circulation doit se faire au centre de chacune des structures.
- La vitesse du transporteur doit être à moins de 10km/h sur les ponts.
- Un camion à la fois.

PONT(S) ÉVALUÉ(S)

UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER : 106

N° DU (DES) PONT(S) : ROUTE BAIE JAMES: H106-001, H106-002, H999-029, H99-030, H999-031, H999-032, H999-033, H999-034, H999-035. ROUTE DE LA SARCELLE: H999-025, H999-064, H999-065, H999-066, H999-067, H999-068, H999-069, H999-070, H999-071, H999-072, H999-073, H999-074, H999-075.

REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE : Jean-François Lachance ing.

Original signé

SIGNATURE : _____ 53-54 _____ DATE : 2019-12-23

CE PERMIS EST VALIDE JUSQU'AU 2020-12-23 . APRÈS CETTE DATE, LE PROPRIÉTAIRE DEVRA PRÉSENTER UNE NOUVELLE DEMANDE DE PERMIS.

NOTES

LE PRÉSENT PERMIS DOIT ÊTRE CONSERVÉ DANS LE CAMION CONCERNÉ.

LA CIRCULATION DE CE CAMION SUR TOUT AUTRE PONT QUE CEUX INSCRITS AU PERMIS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE EXCÉDANT CELLE AFFICHÉE SUR LES LIEUX POURRA FAIRE L'OBJET D'UNE POURSUITE EN VERTU DE L'ARTICLE 233 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE FORESTIER.

CE PERMIS PEUT ÊTRE RÉVOQUÉ SI LES CONDITIONS QU'IL CONTIENT NE SONT PAS RESPECTÉES.

PERMIS DE PASSAGE
AVEC UNE CHARGE SUPER-LOURDE

TYPE DE CAMION : 7 essieux

PROPRIÉTAIRE : Transport Routier J.F. Millette inc.

IMMATRICULATIONS : TRACTEUR : L680102
SEMI-REMORQUE : RJ4522H
REMORQUE :

LA PRÉSENTE A POUR OBJET D'AUTORISER LE CAMION MENTIONNÉ À CIRCULER SUR LE(S) PONT(S) ÉNUMÉRÉ(S) CI-DESSOUS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE DE 70 TONNES MÉTRIQUES AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- La circulation doit se faire au centre de chacune des structures.
- La vitesse du transporteur doit être à moins de 10km/h sur les ponts.
- Un camion à la fois.

PONT(S) ÉVALUÉ(S)

UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER : 106

N° DU (DES) PONT(S) : ROUTE BAIE JAMES: H106-001, H106-002, H999-029, H99-030, H999-031, H999-032, H999-033, H999-034, H999-035. Non visé

REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE : Jean-François Lachance ing.

Original signé

SIGNATURE : _____ 2019-12-23 _____ DQ : 53-54 _____ DATE : 2019-12-23

CE PERMIS EST VALIDE JUSQU'AU 2020-12-23 . APRÈS CETTE DATE, LE PROPRIÉTAIRE DEVRA PRÉSENTER UNE NOUVELLE DEMANDE DE PERMIS.

NOTES

LE PRÉSENT PERMIS DOIT ÊTRE CONSERVÉ DANS LE CAMION CONCERNÉ.

LA CIRCULATION DE CE CAMION SUR TOUT AUTRE PONT QUE CEUX INSCRITS AU PERMIS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE EXCÉDANT CELLE AFFICHÉE SUR LES LIEUX POURRA FAIRE L'OBJET D'UNE POURSUITE EN VERTU DE L'ARTICLE 233 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE FORESTIER.

CE PERMIS PEUT ÊTRE RÉVOQUÉ SI LES CONDITIONS QU'IL CONTIENT NE SONT PAS RESPECTÉES.

PERMIS DE PASSAGE
AVEC UNE CHARGE SUPER-LOURDE

TYPE DE CAMION : 7 essieux

PROPRIÉTAIRE : Transport Routier J.F. Millette inc.

IMMATRICULATIONS : TRACTEUR : L697068
SEMI-REMORQUE : RJ4160H
REMORQUE :

LA PRÉSENTE A POUR OBJET D'AUTORISER LE CAMION MENTIONNÉ À CIRCULER SUR LE(S) PONT(S) ÉNUMÉRÉ(S) CI-DESSOUS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE DE 70 TONNES MÉTRIQUES AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- La circulation doit se faire au centre de chacune des structures.
- La vitesse du transporteur doit être à moins de 10km/h sur les ponts.
- Un camion à la fois.

PONT(S) ÉVALUÉ(S)

UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER : 106

N° DU (DES) PONT(S) : ROUTE BAIE JAMES: H106-001, H106-002, H999-029, H99-030, H999-031, H999-032, H999-033, H999-034, H999-035.

Non visé

REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE : Jean-François Lachance ing.

Original signé

SIGNATURE : _____ 53-54 _____ DATE : 2019-12-23

CE PERMIS EST VALIDE JUSQU'AU 2020-12-23 . APRÈS CETTE DATE, LE PROPRIÉTAIRE DEVRA PRÉSENTER UNE NOUVELLE DEMANDE DE PERMIS.

NOTES

LE PRÉSENT PERMIS DOIT ÊTRE CONSERVÉ DANS LE CAMION CONCERNÉ.

LA CIRCULATION DE CE CAMION SUR TOUT AUTRE PONT QUE CEUX INSCRITS AU PERMIS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE EXCÉDANT CELLE AFFICHÉE SUR LES LIEUX POURRA FAIRE L'OBJET D'UNE POURSUITE EN VERTU DE L'ARTICLE 233 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE FORESTIER.

CE PERMIS PEUT ÊTRE RÉVOQUÉ SI LES CONDITIONS QU'IL CONTIENT NE SONT PAS RESPECTÉES.

PERMIS DE PASSAGE
AVEC UNE CHARGE SUPER-LOURDE

TYPE DE CAMION : 7 essieux

PROPRIÉTAIRE : Transport Routier J.F. Millette inc.

IMMATRICULATIONS : TRACTEUR : L707881

SEMI-REMORQUE : RJ4130H

REMORQUE :

LA PRÉSENTE A POUR OBJET D'AUTORISER LE CAMION MENTIONNÉ À CIRCULER SUR LE(S) PONT(S) ÉNUMÉRÉ(S) CI-DESSOUS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE DE 70 TONNES MÉTRIQUES AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- La circulation doit se faire au centre de chacune des structures.
- La vitesse du transporteur doit être à moins de 10km/h sur les ponts.
- Un camion à la fois.

PONT(S) ÉVALUÉ(S)

UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER : 106

N° DU (DES) PONT(S) : ROUTE BAIE JAMES: H106-001, H106-002, H999-029, H99-030, H999-031, H999-032, H999-033, H999-034, H999-035.

Non visé

REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE : Jean-François Lachance ing.

Original signé

SIGNATURE : _____ 2019-12-23 OIQ. 53-54 _____ DATE : 2019-12-23

CE PERMIS EST VALIDE JUSQU'AU 2020-12-23 . APRÈS CETTE DATE, LE PROPRIÉTAIRE DEVRA PRÉSENTER UNE NOUVELLE DEMANDE DE PERMIS.

NOTES

LE PRÉSENT PERMIS DOIT ÊTRE CONSERVÉ DANS LE CAMION CONCERNÉ.

LA CIRCULATION DE CE CAMION SUR TOUT AUTRE PONT QUE CEUX INSCRITS AU PERMIS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE EXCÉDANT CELLE AFFICHÉE SUR LES LIEUX POURRA FAIRE L'OBJET D'UNE POURSUITE EN VERTU DE L'ARTICLE 233 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE FORESTIER.

CE PERMIS PEUT ÊTRE RÉVOQUÉ SI LES CONDITIONS QU'IL CONTIENT NE SONT PAS RESPECTÉES.

PERMIS DE PASSAGE
AVEC UNE CHARGE SUPER-LOURDE

TYPE DE CAMION : 7 essieux

PROPRIÉTAIRE : Transport Routier J.F. Millette inc.

IMMATRICULATIONS : TRACTEUR : L714568
SEMI-REMORQUE : RH9312Q
REMORQUE :

LA PRÉSENTE A POUR OBJET D'AUTORISER LE CAMION MENTIONNÉ À CIRCULER SUR LE(S) PONT(S) ÉNUMÉRÉ(S) CI-DESSOUS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE DE 70 TONNES MÉTRIQUES AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- La circulation doit se faire au centre de chacune des structures.
- La vitesse du transporteur doit être à moins de 10km/h sur les ponts.
- Un camion à la fois.

PONT(S) ÉVALUÉ(S)

UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER : 106

N° DU (DES) PONT(S) : ROUTE BAIE JAMES: H106-001, H106-002, H999-029, H99-030, H999-031, H999-032, H999-033, H999-034, H999-035. Non visé

REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE : Jean-François Lachance ing.

Original signé

SIGNATURE : _____ DATE : 2019-12-23
2019-12-23 OIQ : 53-54

CE PERMIS EST VALIDE JUSQU'AU 2020-12-23 . APRÈS CETTE DATE, LE PROPRIÉTAIRE DEVRA PRÉSENTER UNE NOUVELLE DEMANDE DE PERMIS.

NOTES

LE PRÉSENT PERMIS DOIT ÊTRE CONSERVÉ DANS LE CAMION CONCERNÉ.

LA CIRCULATION DE CE CAMION SUR TOUT AUTRE PONT QUE CEUX INSCRITS AU PERMIS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE EXCÉDANT CELLE AFFICHÉE SUR LES LIEUX POURRA FAIRE L'OBJET D'UNE POURSUITE EN VERTU DE L'ARTICLE 233 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE FORESTIER.

CE PERMIS PEUT ÊTRE RÉVOQUÉ SI LES CONDITIONS QU'IL CONTIENT NE SONT PAS RESPECTÉES.

PERMIS DE PASSAGE
AVEC UNE CHARGE SUPER-LOURDE

TYPE DE CAMION : 7 essieux

PROPRIÉTAIRE : Transport Routier J.F. Millette inc.

IMMATRICULATIONS : TRACTEUR : L761525
SEMI-REMORQUE : RH1409X
REMORQUE :

LA PRÉSENTE A POUR OBJET D'AUTORISER LE CAMION MENTIONNÉ À CIRCULER SUR LE(S) PONT(S) ÉNUMÉRÉ(S) CI-DESSOUS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE DE 70 TONNES MÉTRIQUES AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- La circulation doit se faire au centre de chacune des structures.
- La vitesse du transporteur doit être à moins de 10km/h sur les ponts.
- Un camion à la fois.

PONT(S) ÉVALUÉ(S)

UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER : 106

N° DU (DES) PONT(S) : ROUTE BAIE JAMES: H106-001, H106-002, H999-029, H99-030, H999-031, H999-032, H999-033, H999-034, H999-035.

Non visé

REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE : Jean-François Lachance ing.

Original signé

SIGNATURE : _____ 53-54 _____ DATE : 2019-12-23

CE PERMIS EST VALIDE JUSQU'AU 2020-12-23 . APRÈS CETTE DATE, LE PROPRIÉTAIRE DEVRA PRÉSENTER UNE NOUVELLE DEMANDE DE PERMIS.

NOTES

LE PRÉSENT PERMIS DOIT ÊTRE CONSERVÉ DANS LE CAMION CONCERNÉ.

LA CIRCULATION DE CE CAMION SUR TOUT AUTRE PONT QUE CEUX INSCRITS AU PERMIS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE EXCÉDANT CELLE AFFICHÉE SUR LES LIEUX POURRA FAIRE L'OBJET D'UNE POURSUITE EN VERTU DE L'ARTICLE 233 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE FORESTIER.

CE PERMIS PEUT ÊTRE RÉVOQUÉ SI LES CONDITIONS QU'IL CONTIENT NE SONT PAS RESPECTÉES.

PERMIS DE PASSAGE
AVEC UNE CHARGE SUPER-LOURDE

TYPE DE CAMION : 10 essieux

PROPRIÉTAIRE : Transport Routier J.F. Millette inc.

IMMATRICULATIONS : TRACTEUR : L778088
SEMI-REMORQUE : RH1515X
REMORQUE : RJ8568R

LA PRÉSENTE A POUR OBJET D'AUTORISER LE CAMION MENTIONNÉ À CIRCULER SUR LE(S) PONT(S) ÉNUMÉRÉ(S) CI-DESSOUS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE DE 100 TONNES MÉTRIQUES AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- La circulation doit se faire au centre de chacune des structures.
- La vitesse du transporteur doit être à moins de 10km/h sur les ponts.
- Un camion à la fois.

PONT(S) ÉVALUÉ(S)

UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER : 106

N° DU (DES) PONT(S) : ROUTE BAIE JAMES: H106-001, H106-002, H999-029, H99-030, H999-031, H999-032, H999-033, H999-034, H999-035.

REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE : Jean-François Lachance ing.

Original signé

SIGNATURE : _____ 2019-12-23 _____ 53-54 _____ DATE : 2019-12-23

CE PERMIS EST VALIDE JUSQU'AU 2020-12-23 . APRÈS CETTE DATE, LE PROPRIÉTAIRE DEVRA PRÉSENTER UNE NOUVELLE DEMANDE DE PERMIS.

NOTES

LE PRÉSENT PERMIS DOIT ÊTRE CONSERVÉ DANS LE CAMION CONCERNÉ.

LA CIRCULATION DE CE CAMION SUR TOUT AUTRE PONT QUE CEUX INSCRITS AU PERMIS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE EXCÉDANT CELLE AFFICHÉE SUR LES LIEUX POURRA FAIRE L'OBJET D'UNE POURSUITE EN VERTU DE L'ARTICLE 233 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE FORESTIER.

CE PERMIS PEUT ÊTRE RÉVOQUÉ SI LES CONDITIONS QU'IL CONTIENT NE SONT PAS RESPECTÉES.

PERMIS DE PASSAGE
AVEC UNE CHARGE SUPER-LOURDE

TYPE DE CAMION : 13 essieux

PROPRIÉTAIRE : Transport Routier J.F. Millette inc.

IMMATRICULATIONS : TRACTEUR : L778088
SEMI-REMORQUE : RJ8568R
REMORQUE : RH1321X

LA PRÉSENTE A POUR OBJET D'AUTORISER LE CAMION MENTIONNÉ À CIRCULER SUR LE(S) PONT(S) ÉNUMÉRÉ(S) CI-DESSOUS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE DE 134 TONNES MÉTRIQUES AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- La circulation doit se faire au centre de chacune des structures.
- La vitesse du transporteur doit être à moins de 10km/h sur les ponts.
- Un camion à la fois.

PONT(S) ÉVALUÉ(S)

UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER : 106

N° DU (DES) PONT(S) : ROUTE BAIE JAMES: H106-001, H106-002, H999-029, H99-030, H999-031, H999-032, H999-033, H999-034, H999-035.

REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE : Jean-François Lachance ing.

Original signé

SIGNATURE : _____ 53-54 _____ DATE : 2019-12-23

CE PERMIS EST VALIDE JUSQU'AU 2020-12-23 . APRÈS CETTE DATE, LE PROPRIÉTAIRE DEVRA PRÉSENTER UNE NOUVELLE DEMANDE DE PERMIS.

NOTES

LE PRÉSENT PERMIS DOIT ÊTRE CONSERVÉ DANS LE CAMION CONCERNÉ.

LA CIRCULATION DE CE CAMION SUR TOUT AUTRE PONT QUE CEUX INSCRITS AU PERMIS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE EXCÉDANT CELLE AFFICHÉE SUR LES LIEUX POURRA FAIRE L'OBJET D'UNE POURSUITE EN VERTU DE L'ARTICLE 233 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE FORESTIER.

CE PERMIS PEUT ÊTRE RÉVOQUÉ SI LES CONDITIONS QU'IL CONTIENT NE SONT PAS RESPECTÉES.

PERMIS DE PASSAGE
AVEC UNE CHARGE SUPER-LOURDE

TYPE DE CAMION : 13 essieux

PROPRIÉTAIRE : TRANSPORT BELLMARE INTERNATIONAL INC

IMMATRICULATIONS : TRACTEUR : À confirmer
SEMI-REMORQUE : JEEP RD3416Q
REMORQUE : RD3417Q

LA PRÉSENTE A POUR OBJET D'AUTORISER LE CAMION MENTIONNÉ À CIRCULER SUR LE(S) PONT(S) ÉNUMÉRÉ(S) CI-DESSOUS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE DE 135.5 TONNES MÉTRIQUES AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- Une seule fois entre le 3 février et le 31 mars 2020.
- La circulation doit se faire au centre de chacune des structures.
- La vitesse du transporteur doit être à moins de 10km/h sur les ponts.

PONT(S) ÉVALUÉ(S)

UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER : 106

N° DU (DES) PONT(S) : H106-001, H106-002, H999-028, H999-029, H99-030, H999-031, H999-032, H999-033, H999-034, H999-035, H999-036, H999-037. (Matagami - km620, Radisson)

REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE : Bruno St-Pierre ing.

Original signé

SIGNATURE : _____ DATE : 2020-02-17

no. 000 53-54 2020-02-17

CE PERMIS EST VALIDE JUSQU'AU 2020-03-31 . APRÈS CETTE DATE, LE PROPRIÉTAIRE DEVRA PRÉSENTER UNE NOUVELLE DEMANDE DE PERMIS.

NOTES

LE PRÉSENT PERMIS DOIT ÊTRE CONSERVÉ DANS LE CAMION CONCERNÉ.

LA CIRCULATION DE CE CAMION SUR TOUT AUTRE PONT QUE CEUX INSCRITS AU PERMIS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE EXCÉDANT CELLE AFFICHÉE SUR LES LIEUX POURRA FAIRE L'OBJET D'UNE POURSUITE EN VERTU DE L'ARTICLE 233 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE FORESTIER.

CE PERMIS PEUT ÊTRE RÉVOQUÉ SI LES CONDITIONS QU'IL CONTIENT NE SONT PAS RESPECTÉES.

PERMIS DE PASSAGE
AVEC UNE CHARGE SUPER-LOURDE

TYPE DE CAMION : 13 essieux

PROPRIÉTAIRE : TRANSPORT BELLMARE INTERNATIONAL INC

IMMATRICULATIONS : TRACTEUR : À confirmer

SEMI-REMORQUE :

REMORQUE : RD3417Q

LA PRÉSENTE A POUR OBJET D'AUTORISER LE CAMION MENTIONNÉ À CIRCULER SUR LE(S) PONT(S) ÉNUMÉRÉ(S) CI-DESSOUS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE DE 138,5 TONNES MÉTRIQUES AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- Une seule fois entre le 3 février et le 31 mars 2020.
- La circulation doit se faire au centre de chacune des structures.
- La vitesse du transporteur doit être à moins de 10km/h sur les ponts.

PONT(S) ÉVALUÉ(S)

UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER : 106

N° DU (DES) PONT(S) : H106-001, H106-002, H999-028, H999-029, H99-030, H999-031, H999-032, H999-033, H999-034, H999-035, H999-036, H999-037. (Matagami - km620, Radisson)

REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE : Bruno St-Pierre ing.

Original signé

SIGNATURE : _____ DATE : 2020-02-17

no. 53-54 2020-02-17

CE PERMIS EST VALIDE JUSQU'AU 2020-03-31 . APRÈS CETTE DATE, LE PROPRIÉTAIRE DEVRA PRÉSENTER UNE NOUVELLE DEMANDE DE PERMIS.

NOTES

LE PRÉSENT PERMIS DOIT ÊTRE CONSERVÉ DANS LE CAMION CONCERNÉ.

LA CIRCULATION DE CE CAMION SUR TOUT AUTRE PONT QUE CEUX INSCRITS AU PERMIS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE EXCÉDANT CELLE AFFICHÉE SUR LES LIEUX POURRA FAIRE L'OBJET D'UNE POURSUITE EN VERTU DE L'ARTICLE 233 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE FORESTIER.

CE PERMIS PEUT ÊTRE RÉVOQUÉ SI LES CONDITIONS QU'IL CONTIENT NE SONT PAS RESPECTÉES.

PERMIS DE PASSAGE
AVEC UNE CHARGE SUPER-LOURDE

TYPE DE CAMION : Booster - 13 essieux

PROPRIÉTAIRE : TRANSPORT WATSON MONTRÉAL (7853807 Canada inc.)

IMMATRICULATIONS : TRACTEUR :

SEMI-REMORQUE :

REMORQUE : RC8504R

LA PRÉSENTE A POUR OBJET D'AUTORISER LE CAMION MENTIONNÉ À CIRCULER SUR LE(S) PONT(S) ÉNUMÉRÉ(S) CI-DESSOUS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE DE 94 TONNES MÉTRIQUES AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- Une seule fois entre le 1 avril et le 1 juin 2020.
- La circulation doit se faire au centre de chacune des structures, lorsque la configuration de la signalisation des travaux le permet.
- La vitesse du transporteur doit être à moins de 10km/h sur les ponts.

PONT(S) ÉVALUÉ(S)

UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER : 10

N° DU (DES) PONT(S) : **Non visé** H106-002, H999-029, H999-030,

REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE : Bruno St-Pierre ing.

Original signé

SIGNATURE : _____ DATE : 2020-03-27

no. CIQ : **53-54** 2020-03-27

CE PERMIS EST VALIDE JUSQU'AU 2018-10-24 . APRÈS CETTE DATE, LE PROPRIÉTAIRE DEVRA PRÉSENTER UNE NOUVELLE DEMANDE DE PERMIS.

NOTES

LE PRÉSENT PERMIS DOIT ÊTRE CONSERVÉ DANS LE CAMION CONCERNÉ.

LA CIRCULATION DE CE CAMION SUR TOUT AUTRE PONT QUE CEUX INSCRITS AU PERMIS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE EXCÉDANT CELLE AFFICHÉE SUR LES LIEUX POURRA FAIRE L'OBJET D'UNE POURSUITE EN VERTU DE L'ARTICLE 233 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE FORESTIER.

CE PERMIS PEUT ÊTRE RÉVOQUÉ SI LES CONDITIONS QU'IL CONTIENT NE SONT PAS RESPECTÉES.

PERMIS DE PASSAGE
AVEC UNE CHARGE SUPER-LOURDE

TYPE DE CAMION : Booster - 13 essieux

PROPRIÉTAIRE : TRANSPORT WATSON MONTRÉAL (7853807 Canada inc.)

IMMATRICULATIONS : TRACTEUR :

SEMI-REMORQUE :

REMORQUE : RC8504R

LA PRÉSENTE A POUR OBJET D'AUTORISER LE CAMION MENTIONNÉ À CIRCULER SUR LE(S) PONT(S) ÉNUMÉRÉ(S) CI-DESSOUS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE DE 93,5 TONNES MÉTRIQUES AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- Une seule fois entre le 4 mai 2020 et le 11 juillet 2020.
- La circulation doit se faire au centre de chacune des structures, lorsque la configuration de la signalisation des travaux le permet.
- La vitesse du transporteur doit être à moins de 10km/h sur les ponts.

PONT(S) ÉVALUÉ(S)

UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER : 10

N° DU (DES) PONT(S) : **Non visé** H106-002, H999-029, H999-030,

REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE : Bruno St-Pierre ing.

Original signé

SIGNATURE :

 no. OIQ **53-54** 2020-04-23

DATE : 2020-04-23

CE PERMIS EST VALIDE JUSQU'AU 2020-07-11 . APRÈS CETTE DATE, LE PROPRIÉTAIRE DEVRA PRÉSENTER UNE NOUVELLE DEMANDE DE PERMIS.

NOTES

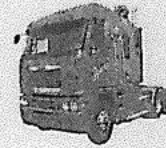
LE PRÉSENT PERMIS DOIT ÊTRE CONSERVÉ DANS LE CAMION CONCERNÉ.

LA CIRCULATION DE CE CAMION SUR TOUT AUTRE PONT QUE CEUX INSCRITS AU PERMIS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE EXCÉDANT CELLE AFFICHÉE SUR LES LIEUX POURRA FAIRE L'OBJET D'UNE POURSUITE EN VERTU DE L'ARTICLE 233 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE FORESTIER.

CE PERMIS PEUT ÊTRE RÉVOQUÉ SI LES CONDITIONS QU'IL CONTIENT NE SONT PAS RESPECTÉES.



Transport Watson Montréal
7853807 Canada Inc



3126 Bernard Pilon, St-Mathieu-de-Beloeil, Qc, J3G4S5
Tél.: 450-467-7352 53-54
Fax: 450-467-7780
53-54

DEMANDE D'AUTORISATION DE CIRCULATION

Date: 10-03-20 De: 53-54
Attention: Martin Thibeault Ville: Baie-Comeau
Tél.: 819-444-5238 ext. 289 @ martin.thibeault2@mffp.gouv.qc.ca

IMPORTANT

SVP VEUILLEZ SIGNER CETTE AUTORISATION APRÈS VÉRIFICATION.
CETTE DEMANDE SERA ENVOYÉE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS, CONFIRME QUE VOUS AVEZ PRIS
CONNAISSANCE DES DIMENSIONS DU CHARGEMENT ET DES ROUTES EMPRUNTÉES DANS VOTRE
SECTEUR MENTIONNÉES CI-BAS (CI-JOINT, COPIE DE LA DEMANDE DE PERMIS).

Description du chargement: Hub de roue de turbine
Hauteur: 4.34 m largeur: 3.30 m Longueur: 39.00m
Date prévue du mouvement: 1 avril au 1 juin 2020 Poids: 93496 kg
Numéro de la demande au MTQ: 168091

Transport Watson doit obtenir votre autorisation pour emprunter la (les) route(s) suivante(s):

Non visé

route de la Baie-James,

Non visé

Titre: _____ Date: _____

Signature: _____

*** Vous pouvez remplacer cette demande par une lettre signée de votre ville, incluant toutes les informations mentionnées sur cette lettre.

*** SVP, n'hésitez pas à me rejoindre si vous avez des questions ou des commentaires.
Transport Watson Montréal Ltée vous remercie de votre collaboration.

Titulaire du permis 7853807 CANADA INC.	Numéro de la demande 168091
Adresse 3126 rue Bernard-Pilon St Mathieu Bebeil, QC, J3G 4S5 Canada	Référence à une demande de permis antérieure Numéro de permis délivré par le MTQ Numéro de permis délivré par la SAAO
Téléphone (450) 467-7352	Classe(s) de permis 1-5 ☒ Charges axiales autorisées en période de dégel
NIR / Numéro de certificat d'aptitude à la sécurité R5982054	Catégorie de permis Spécifique Durée 7 jours Date de début Année Mois Jour 2020-04-01
	Nombre de permis requis 1

Configuration												
	Avant du véhicule routier											
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Type de véhicule	TR	TR	TR	TR	DT	DT	DT	SR	SR	SR	NV	NV
Type de suspension	MC	PN	PN	PN	PN	PN	PN	PN	PN	PN	PN	PN
Type d'essieu	ES	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP
Nombre de pneus	2	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Espacement minimal entre l'essieu et le précédent (cm)		510	137	137	370	162	162	1000	152	152	426	152
Largeur minimale des pneus (mm)	315	315	315	245	305	305	305	305	305	305	305	305
Capacité minimale des pneus (kg)	8246	15004	15004	10300	10300	10300	10300	10300	10300	10300	10300	10300
Capacité d'essieu directeur (kg)	5996											
Charge axiale déclarée (kg)	5996	6666	6667	6667	7500	7500	7500	7500	7500	7500	7500	7500

Précisions sur les types de véhicules ou de suspensions
Description type de véhicule NV: ☐ Booster
Description type de suspension AU: ☐

Renseignements sur les véhicules GR, VO, ML ou SR, RE de plus de 4 essieux
Marque: ☐ Modèle: ☐

Numéro de plaque d'immatriculation du véhicule
RC8504R

Masse totale en charge déclarée (kg)
93486

☒ Déclaration que le conducteur connaît le répertoire des ponts et des viaducs faisant l'objet de limitations de poids publié par le Ministère des transports

☒ Déclaration pour les essieux tandem, tridem et quadrem que la masse pouvant être mesurée sous les roues de chacun des essieux du groupe est en tout temps égalisée à 1000 kg près

Dimension hors tout incluant le chargement et l'équipement					
Excédent avant	Excédent arrière	Longueur	Largeur	Hauteur	
0,00 m	0,00 m	39,00 m	3,30 m	4,34 m	
Dimensions du chargement qui rendent le véhicule hors normes					
Longueur	Largeur	Hauteur			
m	m	m			

Parcours proposé	
Adresse d'origine 1400 rue de la Marine, Sorel	Adresse de destination Eastmain 1-A Sarcelle, Baie-James
Routes	
Non visé	Non visé
Non visé	Route de la Baie-James -- Non

Nature du chargement Hub de roue de turbine
Déplacement Aller : EN CHARGE Retour : À VIDE
☒ Déclaration que les renseignements fournis à l'appui de cette demande sont exacts ☒ Déclaration que le chargement ou l'équipement ne peut être aménagé ou divisé de manière à se conformer aux normes établies par le Règlement sur les normes de charges et de dimensions applicables aux véhicules routiers et aux ensembles de véhicules routiers ☒ Déclaration que le conducteur connaît les hauteurs libres sous les ponts du Québec publiées par le Ministère des transports ☒ Déclaration que le conducteur s'est assuré que le réseau routier permet la circulation pour les dimensions et les charges transportées ☒ Déclaration que le conducteur vérifiera avant son départ les entraves routières du Québec (Québec 511) ☒ Déclaration que le titulaire du permis a lu et respecte le Règlement sur le permis spécial de circulation

Numéro du demandeur 53-54	Nom du demandeur 53-54	Nom de l'entreprise 7853807 CANADA INC.	Date de transmission Année Mois Jour 2020-03-03
-------------------------------------	----------------------------------	---	--

Configuration

[illegible]

PERMIS DE PASSAGE
AVEC UNE CHARGE SUPER-LOURDE

TYPE DE CAMION : 13 essieux

PROPRIÉTAIRE : Transport Bellemare International Inc.

IMMATRICULATIONS : TRACTEUR : RD3418Q

SEMI-REMORQUE :

REMORQUE :

LA PRÉSENTE A POUR OBJET D'AUTORISER LE CAMION MENTIONNÉ À CIRCULER SUR LE(S) PONT(S) ÉNUMÉRÉ(S) CI-DESSOUS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE DE 140 TONNES MÉTRIQUES AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- La circulation doit se faire au centre de chacune des structures.
- La vitesse du transporteur doit être à moins de 10km/h sur les ponts.
- Un camion à la fois.

PONT(S) ÉVALUÉ(S)

UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER : 106

N° DU (DES) PONT(S) : ROUTE BAIE JAMES: H106-001, H106-002, H999-029, H99-030, H999-031, H999-032, H999-033, H999-034, H999-035, H999-036, H999-037.

REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE : Jean-François Lachance ing.

Original signé

SIGNATURE : _____ 2020-05-25 _____ 53-54 _____ DATE : 2020-05-25

CE PERMIS EST VALIDE DU 2020-06-15 AU 2020-07-15. APRÈS CETTE DATE, LE PROPRIÉTAIRE DEVRA PRÉSENTER UNE NOUVELLE DEMANDE DE PERMIS.

NOTES

LE PRÉSENT PERMIS DOIT ÊTRE CONSERVÉ DANS LE CAMION CONCERNÉ.

LA CIRCULATION DE CE CAMION SUR TOUT AUTRE PONT QUE CEUX INSCRITS AU PERMIS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE EXCÉDANT CELLE AFFICHÉE SUR LES LIEUX POURRA FAIRE L'OBJET D'UNE POURSUITE EN VERTU DE L'ARTICLE 233 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE FORESTIER.

CE PERMIS PEUT ÊTRE RÉVOQUÉ SI LES CONDITIONS QU'IL CONTIENT NE SONT PAS RESPECTÉES.

PERMIS DE PASSAGE
AVEC UNE CHARGE SUPER-LOURDE

TYPE DE CAMION : 13 essieux

PROPRIÉTAIRE : 2635-8762 Quebec inc. (Express Mondor)

IMMATRICULATIONS : TRACTEUR : L597759
SEMI-REMORQUE :
REMORQUE : RD4638C

LA PRÉSENTE A POUR OBJET D'AUTORISER LE CAMION MENTIONNÉ À CIRCULER SUR LE(S) PONT(S) ÉNUMÉRÉ(S) CI-DESSOUS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE DE 102 TONNES MÉTRIQUES AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- Le camion devra respecter une vitesse maximale de 10 km/h et rester au centre de la voie de roulement en tout temps;
- Un seul camion à la fois devra s'engager sur le pont, et tous autres types de circulation devra être interdite sur le pont lors du passage du camion.

PONT(S) ÉVALUÉ(S)

UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER : 106

N° DU (DES) PONT(S) : H106-001, H106-002, H999-029, H99-030, H999-031, H999-032, H999-033, H999-034, H999-035, Non visé

REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE : Jean-François Lachance ing.

Original signé

SIGNATURE : _____ 2020-06-30 _____ OIQ 53-54 _____ DATE : 2020-06-30

CE PERMIS EST VALIDE DU 2020-06-30 AU 2020-07-30. APRÈS CETTE DATE, LE PROPRIÉTAIRE DEVRA PRÉSENTER UNE NOUVELLE DEMANDE DE PERMIS.

NOTES

LE PRÉSENT PERMIS DOIT ÊTRE CONSERVÉ DANS LE CAMION CONCERNÉ.

LA CIRCULATION DE CE CAMION SUR TOUT AUTRE PONT QUE CEUX INSCRITS AU PERMIS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE EXCÉDANT CELLE AFFICHÉE SUR LES LIEUX POURRA FAIRE L'OBJET D'UNE POURSUITE EN VERTU DE L'ARTICLE 233 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE FORESTIER.

CE PERMIS PEUT ÊTRE RÉVOQUÉ SI LES CONDITIONS QU'IL CONTIENT NE SONT PAS RESPECTÉES.

PERMIS DE PASSAGE
AVEC UNE CHARGE SUPER-LOURDE

TYPE DE CAMION : 12 essieux (38m)

PROPRIÉTAIRE : Transport Multidimensionnels R.D.T inc.

IMMATRICULATIONS : TRACTEUR :

SEMI-REMORQUE :

REMORQUE : RH 8006L-6

LA PRÉSENTE A POUR OBJET D'AUTORISER LE CAMION MENTIONNÉ À CIRCULER SUR LE(S) PONT(S) ÉNUMÉRÉ(S) CI-DESSOUS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE DE 114 TONNES MÉTRIQUES AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- Une seule fois entre le 23 septembre 2020 et le 23 octobre 2020.
- La circulation doit se faire au centre de chacune des structures.
- La vitesse du transporteur doit être à moins de 10km/h sur les ponts.

PONT(S) ÉVALUÉ(S)

UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER :

N° DU (DES) PONT(S) : H106-001 (km 3,5), H106-002, H999-029, H999-030 (km 257).

REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE : Bruno St-Pierre ing.

Original signé

SIGNATURE : _____

DATE : 2020-09-23

53-54

CE PERMIS EST VALIDE JUSQU'AU 2020-10-23 . APRÈS CETTE DATE, LE PROPRIÉTAIRE DEVRA PRÉSENTER UNE NOUVELLE DEMANDE DE PERMIS.

NOTES

LE PRÉSENT PERMIS DOIT ÊTRE CONSERVÉ DANS LE CAMION CONCERNÉ.

LA CIRCULATION DE CE CAMION SUR TOUT AUTRE PONT QUE CEUX INSCRITS AU PERMIS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE EXCÉDANT CELLE AFFICHÉE SUR LES LIEUX POURRA FAIRE L'OBJET D'UNE POURSUITE EN VERTU DE L'ARTICLE 233 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE FORESTIER.

CE PERMIS PEUT ÊTRE RÉVOQUÉ SI LES CONDITIONS QU'IL CONTIENT NE SONT PAS RESPECTÉES.

PERMIS DE PASSAGE
AVEC UNE CHARGE SUPER-LOURDE

TYPE DE CAMION : 12 essieux (38m)

PROPRIÉTAIRE : Transport Multidimensionnels R.D.T inc.

IMMATRICULATIONS : TRACTEUR :

SEMI-REMORQUE :

REMORQUE : RH 8006L-6

LA PRÉSENTE A POUR OBJET D'AUTORISER LE CAMION MENTIONNÉ À CIRCULER SUR LE(S) PONT(S) ÉNUMÉRÉ(S) CI-DESSOUS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE DE 114 TONNES MÉTRIQUES AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- Une seule fois entre le 23 septembre 2020 et le 23 octobre 2020.
- La circulation doit se faire au centre de chacune des structures.
- La vitesse du transporteur doit être à moins de 10km/h sur les ponts.

PONT(S) ÉVALUÉ(S)

UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER :

N° DU (DES) PONT(S) : H106-001 (km 3,5), H106-002, H999-029, H999-030 (km 257).

REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE : Bruno St-Pierre ing.

Original signé

SIGNATURE : _____ DATE : 2020-09-23

no. OIQ 53-54 2020-09-23

CE PERMIS EST VALIDE JUSQU'AU 2020-10-23 . APRÈS CETTE DATE, LE PROPRIÉTAIRE DEVRA PRÉSENTER UNE NOUVELLE DEMANDE DE PERMIS.

NOTES

LE PRÉSENT PERMIS DOIT ÊTRE CONSERVÉ DANS LE CAMION CONCERNÉ.

LA CIRCULATION DE CE CAMION SUR TOUT AUTRE PONT QUE CEUX INSCRITS AU PERMIS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE EXCÉDANT CELLE AFFICHÉE SUR LES LIEUX POURRA FAIRE L'OBJET D'UNE POURSUITE EN VERTU DE L'ARTICLE 233 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE FORESTIER.

CE PERMIS PEUT ÊTRE RÉVOQUÉ SI LES CONDITIONS QU'IL CONTIENT NE SONT PAS RESPECTÉES.

PERMIS DE PASSAGE
AVEC UNE CHARGE SUPER-LOURDE

TYPE DE CAMION : 11 essieux

PROPRIÉTAIRE : 6742114 CANADA INC

IMMATRICULATIONS : TRACTEUR :
SEMI-REMORQUE :
REMORQUE : RJ8467L

LA PRÉSENTE A POUR OBJET D'AUTORISER LE CAMION MENTIONNÉ À CIRCULER SUR LE(S) PONT(S) ÉNUMÉRÉ(S) CI-DESSOUS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE DE 93,3 TONNES MÉTRIQUES AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- Une seule fois entre le 15 octobre et le 15 décembre 2020.
- La circulation doit se faire au centre de chacune des structures.

PONT(S) ÉVALUÉ(S)

UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER : 102

N° DU (DES) PONT(S) : H999-031, H999-032, H999-033, H999-034, H999-035, H999-036 (Rte Baie-James)

Non visé

REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE : Bruno St-Pierre ing.
Original signé

SIGNATURE : _____ DATE : 2020-10-19
no. CIQ 53-54 2020-10-19

CE PERMIS EST VALIDE JUSQU'AU 2020-12-15 . APRÈS CETTE DATE, LE PROPRIÉTAIRE DEVRA PRÉSENTER UNE NOUVELLE DEMANDE DE PERMIS.

NOTES

LE PRÉSENT PERMIS DOIT ÊTRE CONSERVÉ DANS LE CAMION CONCERNÉ.

LA CIRCULATION DE CE CAMION SUR TOUT AUTRE PONT QUE CEUX INSCRITS AU PERMIS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE EXCÉDANT CELLE AFFICHÉE SUR LES LIEUX POURRA FAIRE L'OBJET D'UNE POURSUITE EN VERTU DE L'ARTICLE 233 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE FORESTIER.

CE PERMIS PEUT ÊTRE RÉVOQUÉ SI LES CONDITIONS QU'IL CONTIENT NE SONT PAS RESPECTÉES.

PERMIS DE PASSAGE
AVEC UNE CHARGE SUPER-LOURDE

TYPE DE CAMION : 11 essieux

PROPRIÉTAIRE : MICHEL MILLER INC

IMMATRICULATIONS : TRACTEUR :
SEMI-REMORQUE :
REMORQUE : RH8409R

LA PRÉSENTE A POUR OBJET D'AUTORISER LE CAMION MENTIONNÉ À CIRCULER SUR LE(S) PONT(S) ÉNUMÉRÉ(S) CI-DESSOUS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE DE 97 TONNES MÉTRIQUES AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- Une seule fois entre le 12 octobre et le 12 décembre 2020.
- La circulation doit se faire au centre de chacune des structures.

PONT(S) ÉVALUÉ(S)

UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER : 102

N° DU (DES) PONT(S) : H999-031, H999-032, H999-033, H999-034, H999-035, H999-036 (Rte Baie-James)

Non visé

REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE : Bruno St-Pierre ing.
Original signé

SIGNATURE : _____ DATE : 2020-10-19

CE PERMIS EST VALIDE JUSQU'AU 2020-12-12 . APRÈS CETTE DATE, LE PROPRIÉTAIRE DEVRA PRÉSENTER UNE NOUVELLE DEMANDE DE PERMIS.

NOTES

LE PRÉSENT PERMIS DOIT ÊTRE CONSERVÉ DANS LE CAMION CONCERNÉ.

LA CIRCULATION DE CE CAMION SUR TOUT AUTRE PONT QUE CEUX INSCRITS AU PERMIS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE EXCÉDANT CELLE AFFICHÉE SUR LES LIEUX POURRA FAIRE L'OBJET D'UNE POURSUITE EN VERTU DE L'ARTICLE 233 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE FORESTIER.

CE PERMIS PEUT ÊTRE RÉVOQUÉ SI LES CONDITIONS QU'IL CONTIENT NE SONT PAS RESPECTÉES.

Titulaire du permis MICHEL MILLER INC.	Numéro de la demande 193579
Adresse 2264 av. du Labrador Baie-Comeau, QC, G4Z 3C4 Canada	Référence à une demande de permis antérieure <i>Numéro de permis délivré par le MTQ</i> <i>Numéro de permis délivré par la SAAQ</i> Classe(s) de permis 1-6 Catégorie de permis Spécifique ☒ Charges axiales autorisées en période de dégel
Téléphone (418) 296-0064	Durée 7 jours Date de début Année Mois Jour 2020-10-12
NIR / Numéro de certificat d'aptitude à la sécurité R0048596	Nombre de permis requis 1

Configuration												
	Avant du véhicule routier											
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Type de véhicule	TR	TR	TR	DT	DT	DT	SR	SR	SR	CD	CD	
Type de suspension	MC	PN	PN	PN	PN	PN	PN	PN	PN	PN	PN	
Type d'essieu	ES	ET	ET	EP	EP	EP	EP	EP	EP	ET	ET	
Nombre de pneus	2	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	
Espacement minimal entre l'essieu et le précédent (cm)		538	138	289	152	152	1168	152	152	427	152	
Largeur minimale des pneus (mm)	315	315	315	315	315	315	315	315	315	315	315	
Capacité minimale des pneus (kg)	7258	14000	14000	12600	12600	12600	12600	12600	12600	12600	12600	
Capacité d'essieu directeur (kg)	7258											
Charge axiale déclarée (kg)	6300	8800	8800	9250	9250	9250	9100	9100	9100	9000	9000	
Précisions sur les types de véhicules ou de suspensions Description type de véhicule NV Description type de suspension AU												
Renseignements sur les véhicules GR, VO, ML ou SR, RE de plus de 4 essieux Marque Modèle												
Numéro de plaque d'immatriculation du véhicule RH8409R Masse totale en charge déclarée (kg) 96950												
☒ Déclaration que le conducteur connaît le répertoire des ponts et des viaducs faisant l'objet de limitations de poids publié par le Ministère des transports ☒ Déclaration pour les essieux tandem, tridem et quadrem que la masse pouvant être mesurée sous les roues de chacun des essieux du groupe est en tout temps équilibrée à 1000 kg près												

Dimension hors tout incluant le chargement et l'équipement			
Excédent avant	Excédent arrière	Longueur	Largeur
0,00 m	0,00 m	36,00 m	3,50 m
Hauteur		4,50 m	
Dimensions du chargement qui rendent le véhicule hors normes			
Longueur	Largeur	Hauteur	
m	m	m	

Parcours proposé	
Adresse d'origine tawich rd , Wemindji	Adresse de destination 2264 ave du Labrador , Baie-Comeau
Routes Tawich rd -maquatua rd-chemin de wemindji-route de la baie-james-route du nord-167-169-172-138-ave du labrador	
Nature du chargement Concasseur Metso LT116	
Déplacement Aller : EN CHARGE	Retour : À VIDE

☒ Déclaration que les renseignements fournis à l'appui de cette demande sont exacts
☒ Déclaration que le chargement ou l'équipement ne peut être aménagé ou divisé de manière à se conformer aux normes établies par le Règlement sur les normes de charges et de dimensions applicables aux véhicules routiers et aux ensembles de véhicules routiers
☒ Déclaration que le conducteur connaît les hauteurs libres sous les ponts du Québec publiées par le Ministère des transports
☒ Déclaration que le conducteur s'est assuré que le réseau routier permet la circulation pour les dimensions et les charges transportées
☒ Déclaration que le conducteur vérifiera avant son départ les entraves routières du Québec (Québec 511)
☒ Déclaration que le titulaire du permis a lu et respecte le Règlement sur le permis spécial de circulation

Numéro du demandeur 53-54	Nom du demandeur 53-54	Nom de l'entreprise MICHEL MILLER INC.	Date de transmission Année Mois Jour 2020-10-06
-------------------------------------	----------------------------------	--	--

PERMIS DE PASSAGE
AVEC UNE CHARGE SUPER-LOURDE

TYPE DE CAMION : 11 essieux Goldoffer

PROPRIÉTAIRE : BELLEMARE MANUTENTION INC.

IMMATRICULATIONS : TRACTEUR

SEMI-REMORQUE :

REMORQUE : RH7566V

LA PRÉSENTE A POUR OBJET D'AUTORISER LE CAMION MENTIONNÉ À CIRCULER SUR LE(S) PONT(S) ÉNUMÉRÉ(S) CI-DESSOUS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE DE 150 TONNES MÉTRIQUES AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- Le camion devra respecter une vitesse maximale de 10 km/h et rester au centre de la voie de roulement en tout temps;
- Un seul camion à la fois devra s'engager sur le pont, et tous autres types de circulation devra être interdite sur le pont lors du passage du camion.

PONT(S) ÉVALUÉ(S)

UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER : 106

N° DU (DES) PONT(S) : H106-001, H106-002, H999-028, H999-029, H99-030, H999-031, H999-032, H999-033, H999-034, H999-035, H999-036, H999-037. (Matagami - km620, Radisson)

REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE : Bruno St-Pierre ing.

Original signé

SIGNATURE : _____ DATE : 2020-11-30

no. OIQ 53-54 2020-11-30

CE PERMIS EST VALIDE DU 2021-01-25 AU 2021-02-25. APRÈS CETTE DATE, LE PROPRIÉTAIRE DEVRA PRÉSENTER UNE NOUVELLE DEMANDE DE PERMIS.

NOTES

LE PRÉSENT PERMIS DOIT ÊTRE CONSERVÉ DANS LE CAMION CONCERNÉ.

LA CIRCULATION DE CE CAMION SUR TOUT AUTRE PONT QUE CEUX INSCRITS AU PERMIS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE EXCÉDANT CELLE AFFICHÉE SUR LES LIEUX POURRA FAIRE L'OBJET D'UNE POURSUITE EN VERTU DE L'ARTICLE 233 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE FORESTIER.

CE PERMIS PEUT ÊTRE RÉVOQUÉ SI LES CONDITIONS QU'IL CONTIENT NE SONT PAS RESPECTÉES.

Titulaire du permis BELLEMARE MANUTENTION INC.	Numéro de la demande 202807	
Adresse 8750 boul. Industriel Trois-Rivières, QC, G9A 5E1 Canada	Référence à une demande de permis antérieure	
	Classe(s) de permis 1-6	Catégorie de permis Spécifique
	☐ Charges axiales autorisées en période de dégel	
Téléphone (450) 638-5566	Durée 7 jours	Date de début Année Mois Jour 2021-01-25
NIR / Numéro de certificat d'aptitude à la sécurité R1270397	Nombre de permis requis 1	

Configuration												
	Avant du véhicule routier											
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Type de véhicule	TR	TR	TR	ML	ML	ML	ML	ML	ML	ML	ML	
Type de suspension	MC	PN	PN	HY	HY	HY	HY	HY	HY	HY	HY	
Type d'essieu	ES	ET	ET	ES	ES	ES	ES	ES	ES	ES	ES	
Nombre de pneus	2	4	4	8	8	8	8	8	8	8	8	
Espacement minimal entre l'essieu et le précédent (cm)		460	137	430	150	150	150	150	150	150	150	
Largeur minimale des pneus (mm)	315	315	315	215	215	215	215	215	215	215	215	
Capacité minimale des pneus (kg)	8250	15000	15000	16480	16480	16480	16480	16480	16480	16480	16480	
Capacité d'essieu directeur (kg)	6623											
Charge axiale déclarée (kg)	6600	14000	14000	14400	14400	14400	14400	14400	14400	14400	14400	
Précisions sur les types de véhicules ou de suspensions Description type de véhicule NV Description type de suspension AU												
Renseignements sur les véhicules GR, VO, ML ou SR, RE de plus de 4 essieux Marque goldoffer Modèle multiligne												
Numéro de plaque d'immatriculation du véhicule RH7566V Masse totale en charge déclarée (kg) 149800												
☒ Déclaration que le conducteur connaît le répertoire des ponts et des viaducs faisant l'objet de limitations de poids publié par le Ministère des transports												
☒ Déclaration pour les essieux tandem, tridem et quadrem que la masse pouvant être mesurée sous les roues de chacun des essieux du groupe est en tout temps égalisée à 1000 kg près												

Dimension hors tout incluant le chargement et l'équipement					
Excédent avant	Excédent arrière	Longueur	Largeur	Hauteur	
0,00 m	0,00 m	25,50 m	3,05 m	4,22 m	
Dimensions du chargement qui rendent le véhicule hors normes					
Longueur	Largeur	Hauteur			
m	m	m			

Parcours proposé			
Adresse d'origine MATAGAMI, GARE DE TRIAGE - RTE 109		Adresse de destination LG2, KM 620 ROUTE DE LA BAIE JAMES	
Routes 109-ROUTE DE LA BAIE JAMES			
Nature du chargement ARBRE DE TURB NE			
Déplacement Aller : EN CHARGE		Retour : À VIDE	
☒ Déclaration que les renseignements fournis à l'appui de cette demande sont exacts ☒ Déclaration que le chargement ou l'équipement ne peut être aménagé ou divisé de manière à se conformer aux normes établies par le Règlement sur les normes de charges et de dimensions applicables aux véhicules routiers et aux ensembles de véhicules routiers ☒ Déclaration que le conducteur connaît les hauteurs libres sous les ponts du Québec publiées par le Ministère des transports ☒ Déclaration que le conducteur s'est assuré que le réseau routier permet la circulation pour les dimensions et les charges transportées ☒ Déclaration que le conducteur vérifiera avant son départ les entraves routières du Québec (Québec 511) ☒ Déclaration que le titulaire du permis a lu et respecte le Règlement sur le permis spécial de circulation			
Numéro du demandeur 53-54	Nom du demandeur 53-54	Nom de l'entreprise BELLEMARE MANUTENTION INC.	Date de transmission Année Mois Jour 2020-11-26

PERMIS DE PASSAGE
AVEC UNE CHARGE SUPER-LOURDE

TYPE DE CAMION : Booster - 12 essieux

PROPRIÉTAIRE : SM Plus Inc.

IMMATRICULATIONS : TRACTEUR :

SEMI-REMORQUE :

REMORQUE : RE8246B-8

LA PRÉSENTE A POUR OBJET D'AUTORISER LE CAMION MENTIONNÉ À CIRCULER SUR LE(S) PONT(S) ÉNUMÉRÉ(S) CI-DESSOUS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE DE 89,5 TONNES MÉTRIQUES AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- Une seule fois entre le 6 avril 2020 et le 6 mai 2020.
- La circulation doit se faire au centre de la structure.
- La vitesse du transporteur doit être à moins de 10km/h sur le pont.

PONT(S) ÉVALUÉ(S)

UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER : 10

N° DU (DES) PONT(S) : H106-001 (Rivière Bell, Km 3,5 route de la Baie-James)

REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE : Bruno St-Pierre ing.

Original signé

SIGNATURE : _____ DATE : 2020-04-02

CE PERMIS EST VALIDE JUSQU'AU 2020-05-06 . APRÈS CETTE DATE, LE PROPRIÉTAIRE DEVRA PRÉSENTER UNE NOUVELLE DEMANDE DE PERMIS.

NOTES

LE PRÉSENT PERMIS DOIT ÊTRE CONSERVÉ DANS LE CAMION CONCERNÉ.

LA CIRCULATION DE CE CAMION SUR TOUT AUTRE PONT QUE CEUX INSCRITS AU PERMIS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE EXCÉDANT CELLE AFFICHÉE SUR LES LIEUX POURRA FAIRE L'OBJET D'UNE POURSUITE EN VERTU DE L'ARTICLE 233 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE FORESTIER.

CE PERMIS PEUT ÊTRE RÉVOQUÉ SI LES CONDITIONS QU'IL CONTIENT NE SONT PAS RESPECTÉES.

PERMIS DE PASSAGE
AVEC UNE CHARGE SUPER-LOURDE

TYPE DE CAMION : Booster - 12 essieux

PROPRIÉTAIRE : SM Plus Inc.

IMMATRICULATIONS : TRACTEUR :

SEMI-REMORQUE :

REMORQUE : RE8246B-8

LA PRÉSENTE A POUR OBJET D'AUTORISER LE CAMION MENTIONNÉ À CIRCULER SUR LE(S) PONT(S) ÉNUMÉRÉ(S) CI-DESSOUS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE DE 94t TONNES MÉTRIQUES AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- Une seule fois entre le 27 avril 2020 et le 27 mai 2020.
- La circulation doit se faire au centre de la structure.
- La vitesse du transporteur doit être à moins de 10km/h sur le pont.

PONT(S) ÉVALUÉ(S)

UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER : 10

N° DU (DES) PONT(S) : H106-001 (Rivière Bell, Km 3,5 route de la Baie-James)

REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE : Bruno St-Pierre ing.

Original signé

SIGNATURE : _____ DATE : 2020-04-20

no. OIC 53-54 2020-04-20

CE PERMIS EST VALIDE JUSQU'AU 2020-05-27 . APRÈS CETTE DATE, LE PROPRIÉTAIRE DEVRA PRÉSENTER UNE NOUVELLE DEMANDE DE PERMIS.

NOTES

LE PRÉSENT PERMIS DOIT ÊTRE CONSERVÉ DANS LE CAMION CONCERNÉ.

LA CIRCULATION DE CE CAMION SUR TOUT AUTRE PONT QUE CEUX INSCRITS AU PERMIS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE EXCÉDANT CELLE AFFICHÉE SUR LES LIEUX POURRA FAIRE L'OBJET D'UNE POURSUITE EN VERTU DE L'ARTICLE 233 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE FORESTIER.

CE PERMIS PEUT ÊTRE RÉVOQUÉ SI LES CONDITIONS QU'IL CONTIENT NE SONT PAS RESPECTÉES.

PERMIS DE PASSAGE
AVEC UNE CHARGE SUPER-LOURDE

TYPE DE CAMION : Booster - 12 essieux

PROPRIÉTAIRE : SM Plus Inc.

IMMATRICULATIONS : TRACTEUR :

SEMI-REMORQUE :

REMORQUE : RE8246B-8

LA PRÉSENTE A POUR OBJET D'AUTORISER LE CAMION MENTIONNÉ À CIRCULER SUR LE(S) PONT(S) ÉNUMÉRÉ(S) CI-DESSOUS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE DE 89,5t TONNES MÉTRIQUES AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- Une seule fois entre le 27 avril 2020 et le 27 mai 2020.
- La circulation doit se faire au centre de la structure.
- La vitesse du transporteur doit être à moins de 10km/h sur le pont.

PONT(S) ÉVALUÉ(S)

UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER : 10

N° DU (DES) PONT(S) : H106-001 (Rivière Bell, Km 3,5 route de la Baie-James)

REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE : Bruno St-Pierre ing.

Original signé

SIGNATURE : _____ DATE : 2020-04-20

 no. OIQ : **53-54** 2020-04-20

CE PERMIS EST VALIDE JUSQU'AU 2020-05-27 . APRÈS CETTE DATE, LE PROPRIÉTAIRE DEVRA PRÉSENTER UNE NOUVELLE DEMANDE DE PERMIS.

NOTES

LE PRÉSENT PERMIS DOIT ÊTRE CONSERVÉ DANS LE CAMION CONCERNÉ.

LA CIRCULATION DE CE CAMION SUR TOUT AUTRE PONT QUE CEUX INSCRITS AU PERMIS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE EXCÉDANT CELLE AFFICHÉE SUR LES LIEUX POURRA FAIRE L'OBJET D'UNE POURSUITE EN VERTU DE L'ARTICLE 233 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE FORESTIER.

CE PERMIS PEUT ÊTRE RÉVOQUÉ SI LES CONDITIONS QU'IL CONTIENT NE SONT PAS RESPECTÉES.

PERMIS DE PASSAGE
AVEC UNE CHARGE SUPER-LOURDE

TYPE DE CAMION : Booster - 13 essieux

PROPRIÉTAIRE : SM Plus Inc.

IMMATRICULATIONS : TRACTEUR :

SEMI-REMORQUE :

REMORQUE : RE8246B-8

LA PRÉSENTE A POUR OBJET D'AUTORISER LE CAMION MENTIONNÉ À CIRCULER SUR LE(S) PONT(S) ÉNUMÉRÉ(S) CI-DESSOUS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE DE 94t TONNES MÉTRIQUES AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- Une seule fois entre le 27 avril 2020 et le 27 mai 2020.
- La circulation doit se faire au centre de la structure.
- La vitesse du transporteur doit être à moins de 10km/h sur le pont.

PONT(S) ÉVALUÉ(S)

UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER : 10

N° DU (DES) PONT(S) : H106-001 (Rivière Bell, Km 3,5 route de la Baie-James)

REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE : Bruno St-Pierre ing.

Original signé

SIGNATURE : _____ DATE : 2020-04-20

no. OIQ 53-54 220-04-20

CE PERMIS EST VALIDE JUSQU'AU 2020-05-27 . APRÈS CETTE DATE, LE PROPRIÉTAIRE DEVRA PRÉSENTER UNE NOUVELLE DEMANDE DE PERMIS.

NOTES

LE PRÉSENT PERMIS DOIT ÊTRE CONSERVÉ DANS LE CAMION CONCERNÉ.

LA CIRCULATION DE CE CAMION SUR TOUT AUTRE PONT QUE CEUX INSCRITS AU PERMIS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE EXCÉDANT CELLE AFFICHÉE SUR LES LIEUX POURRA FAIRE L'OBJET D'UNE POURSUITE EN VERTU DE L'ARTICLE 233 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE FORESTIER.

CE PERMIS PEUT ÊTRE RÉVOQUÉ SI LES CONDITIONS QU'IL CONTIENT NE SONT PAS RESPECTÉES.

PERMIS DE PASSAGE
AVEC UNE CHARGE SUPER-LOURDE

TYPE DE CAMION : 12 essieux (42m)

PROPRIÉTAIRE : Transport Bellemare International inc.

IMMATRICULATIONS : TRACTEUR :

SEMI-REMORQUE :

REMORQUE : RD3417Q

LA PRÉSENTE A POUR OBJET D'AUTORISER LE CAMION MENTIONNÉ À CIRCULER SUR LE(S) PONT(S) ÉNUMÉRÉ(S) CI-DESSOUS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE DE 135,5 TONNES MÉTRIQUES AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- Une seule fois entre le 1 mars 2021 et le 1 avril 2021.
- La vitesse du transporteur doit être à moins de 10km/h sur les ponts.

PONT(S) ÉVALUÉ(S)

UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER : 106

N° DU (DES) PONT(S) : H106-001, H106-002, H999-028, H999-029, H99-030, H999-031, H999-032, H999-033, H999-034, H999-035, H999-036, H999-037. (Matagami - km620, Radisson)

REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE : Bruno St-Pierre ing.

Original signé

SIGNATURE : _____ DATE : 2021-02-17

no. OIQ 53-54 2021-02-17

CE PERMIS EST VALIDE JUSQU'AU 2021-04-01 . APRÈS CETTE DATE, LE PROPRIÉTAIRE DEVRA PRÉSENTER UNE NOUVELLE DEMANDE DE PERMIS.

NOTES

LE PRÉSENT PERMIS DOIT ÊTRE CONSERVÉ DANS LE CAMION CONCERNÉ.

LA CIRCULATION DE CE CAMION SUR TOUT AUTRE PONT QUE CEUX INSCRITS AU PERMIS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE EXCÉDANT CELLE AFFICHÉE SUR LES LIEUX POURRA FAIRE L'OBJET D'UNE POURSUITE EN VERTU DE L'ARTICLE 233 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE FORESTIER.

CE PERMIS PEUT ÊTRE RÉVOQUÉ SI LES CONDITIONS QU'IL CONTIENT NE SONT PAS RESPECTÉES.

PERMIS DE PASSAGE
AVEC UNE CHARGE SUPER-LOURDE

TYPE DE CAMION : 13 essieux

PROPRIÉTAIRE : Transport Bellemare International Inc.

IMMATRICULATIONS : TRACTEUR : RD3417Q

SEMI-REMORQUE :

REMORQUE :

LA PRÉSENTE A POUR OBJET D'AUTORISER LE CAMION MENTIONNÉ À CIRCULER SUR LE(S) PONT(S) ÉNUMÉRÉ(S) CI-DESSOUS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE DE 135,5 TONNES MÉTRIQUES AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- La circulation doit se faire au centre de chacune des structures.
- La vitesse du transporteur doit être à moins de 10km/h sur les ponts.
- Un camion à la fois.

PONT(S) ÉVALUÉ(S)

UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER : 106

N° DU (DES) PONT(S) : ROUTE BAIE JAMES (Matagami-Radisson): H106-001, H106-002, H999-029, H99-030, H999-031, H999-032, H999-033, H999-034, H999-035, H999-036, H999-037.

REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE : Bruno St-Pierre ing.

Original signé

SIGNATURE : _____ DATE : 2021-03-15

53-54

2021-03-15

CE PERMIS EST VALIDE DU 2021-04-01 AU 2021-05-01. APRÈS CETTE DATE, LE PROPRIÉTAIRE DEVRA PRÉSENTER UNE NOUVELLE DEMANDE DE PERMIS.

NOTES

LE PRÉSENT PERMIS DOIT ÊTRE CONSERVÉ DANS LE CAMION CONCERNÉ.

LA CIRCULATION DE CE CAMION SUR TOUT AUTRE PONT QUE CEUX INSCRITS AU PERMIS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE EXCÉDANT CELLE AFFICHÉE SUR LES LIEUX POURRA FAIRE L'OBJET D'UNE POURSUITE EN VERTU DE L'ARTICLE 233 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE FORESTIER.

CE PERMIS PEUT ÊTRE RÉVOQUÉ SI LES CONDITIONS QU'IL CONTIENT NE SONT PAS RESPECTÉES.

BELLEMARE

/// groupebellemare.com ///

1625, rue Jean Lachaine
Ste-Catherine (Québec)
J5C 1C2

Tél. : 450-638-5566
Fax : 450-638-8875

SPÉCIALISTE EN TRANSPORT LOURD -Canada/USA – SPECIALIZED HAULING

DEMANDE D'AUTORISATION DE CIRCULATION

Date : 11/03/2021

Attention : Martin Thibeault

Ville : MFFP

De : 53-54

No. Téléphone : (819) 444-5238

No. Fax : () -

IMPORTANT

APRÈS RÉVISION, SVP RETOURNEZ CETTE AUTORISATION DE CIRCULATION PAR FAX EN SIGNANT CE FORMULAIRE. CECI CONFIRMERA AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS QUE VOUS AVEZ PRIS CONNAISSANCE DES DIMENSIONS DU CHARGEMENT MENTIONNÉES PLUS BAS (ci-joint, une copie de la demande de permis transmise au Ministère) :

Description : Roue de Turbine

Nombre de voyage : 1

Hauteur : 4.11

Largeur : 5.94

Longueur : 42

Excédent arrière : 0 Poids : 135500 kg

Date prévue du mouvement : Entre 1/04/2021 au 1/05/2021

Numéro de demande de permis soumis au Ministère des Transports :

214739

Je dois obtenir votre autorisation pour emprunter les routes suivantes dans votre municipalité :

109 - route de la Baie James

Signature :

Titre :

Date :

*** Ou me faire parvenir une lettre de votre ville incluant : date prévue du mouvement, description du chargement, longueur, largeur, hauteur et poids ainsi que le numéro de la demande au Ministère***

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à me contacter. Merci de votre collaboration.

Titulaire du permis TRANSPORT BELLEMARE INTERNATIONAL INC.	Numéro de la demande 214739	
Adresse 8750 boul. Industriel Trois-Rivières, QC, G9A 5E1 Canada	Référence à une demande de permis antérieure	
	Classe(s) de permis 6-7	Catégorie de permis Spécifique
	☐ Charges axiales autorisées en période de dégel	
Téléphone (450) 638-5566	Durée 7 jours	Date de début Année Mois Jour 2021-04-01
NIR / Numéro de certificat d'aptitude à la sécurité R0443441	Nombre de permis requis 1	

Configuration												
	Avant du véhicule routier											
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Type de véhicule	TR	TR	TR	TR	DT	DT	DT	SR	SR	SR	NV	NV
Type de suspension	MC	PN	PN	PN	PN	PN	PN	PN	PN	PN	PN	PN
Type d'essieu	ES	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP
Nombre de pneus	2	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Espacement minimal entre l'essieu et le précédent (cm)		530	135	135	446	152	152	1215	152	152	429	152
Largeur minimale des pneus (mm)	305	279	279	265	305	305	305	305	305	305	305	305
Capacité minimale des pneus (kg)	6500	10600	10600	10300	12300	12300	12300	12300	12300	12300	12300	12300
Capacité d'essieu directeur (kg)	6500											
Charge axiale déclarée (kg)	6500	10000	10000	10000	11000	11000	11000	11000	11000	11000	11000	11000
Précisions sur les types de véhicules ou de suspensions Description type de véhicule NV Booster Description type de suspension AU Modèle												
Renseignements sur les véhicules GR, VO, ML ou SR, RE de plus de 4 essieux Marque Numéro de plaque d'immatriculation du véhicule RD3417Q Masse totale en charge déclarée (kg) 135500												
☒ Déclaration que le conducteur connaît le répertoire des ponts et des viaducs faisant l'objet de limitations de poids publié par le Ministère des transports ☒ Déclaration pour les essieux tandem, tridem et quadrem que la masse pouvant être mesurée sous les roues de chacun des essieux du groupe est en tout temps égalisée à 1000 kg près												

Dimension hors tout incluant le chargement et l'équipement					
Excédent avant	Excédent arrière	Longueur	Largeur	Hauteur	
0,00 m	0,00 m	42,00 m	5,94 m	4,11 m	
Dimensions du chargement qui rendent le véhicule hors normes					
Longueur	Largeur	Hauteur			
m	m	m			

Parcours proposé	
Adresse d'origine Matagami, Gare de triage CN rte 109	Adresse de destination LG2, KM 620 rte de la Baie-James
Routes 109, rte de la Baie-James.	
Nature du chargement Roue de turbine	
Déplacement Aller : EN CHARGE	Retour : À VIDE
☒ Déclaration que les renseignements fournis à l'appui de cette demande sont exacts ☒ Déclaration que le chargement ou l'équipement ne peut être aménagé ou divisé de manière à se conformer aux normes établies par le Règlement sur les normes de charges et de dimensions applicables aux véhicules routiers et aux ensembles de véhicules routiers ☒ Déclaration que le conducteur connaît les hauteurs libres sous les ponts du Québec publiées par le Ministère des transports ☒ Déclaration que le conducteur s'est assuré que le réseau routier permet la circulation pour les dimensions et les charges transportées ☒ Déclaration que le conducteur vérifiera avant son départ les entraves routières du Québec (Québec 511) ☒ Déclaration que le titulaire du permis a lu et respecte le Règlement sur le permis spécial de circulation	

Numéro du demandeur 53-54	Nom du demandeur 53-54	Nom de l'entreprise transport bellemare international inc	Date de transmission Année Mois Jour 2021-03-11
-------------------------------------	----------------------------------	---	--

Configuration

13

[illegible]

PERMIS DE PASSAGE
AVEC UNE CHARGE SUPER-LOURDE

TYPE DE CAMION : 12 essieux Goldoffer

PROPRIÉTAIRE : Transport Bellemare International Inc.

IMMATRICULATIONS : TRACTEUR : RH7566V

SEMI-REMORQUE :

REMORQUE :

LA PRÉSENTE A POUR OBJET D'AUTORISER LE CAMION MENTIONNÉ À CIRCULER SUR LE(S) PONT(S) ÉNUMÉRÉ(S) CI-DESSOUS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE DE 155,2 TONNES MÉTRIQUES AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- La circulation doit se faire au centre de chacune des structures.
- La vitesse du transporteur doit être à moins de 10km/h sur les ponts.
- Un camion à la fois.

PONT(S) ÉVALUÉ(S)

UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER : 106

N° DU (DES) PONT(S) : ROUTE BILLY DIAMOND (Matagami-Radisson): H106-001, H106-002, H999-029, H99-030, H999-031, H999-032, H999-033, H999-034, H999-035, H999-036, H999-037.

REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE : Bruno St-Pierre ing.

Original signé

SIGNATURE : _____ DATE : 2021-05-19

No. OIQ. 53-54 2021-05-19

CE PERMIS EST VALIDE DU 2021-06-01 AU 2021-07-01. APRÈS CETTE DATE, LE PROPRIÉTAIRE DEVRA PRÉSENTER UNE NOUVELLE DEMANDE DE PERMIS.

NOTES

LE PRÉSENT PERMIS DOIT ÊTRE CONSERVÉ DANS LE CAMION CONCERNÉ.

LA CIRCULATION DE CE CAMION SUR TOUT AUTRE PONT QUE CEUX INSCRITS AU PERMIS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE EXCÉDANT CELLE AFFICHÉE SUR LES LIEUX POURRA FAIRE L'OBJET D'UNE POURSUITE EN VERTU DE L'ARTICLE 233 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE FORESTIER.

CE PERMIS PEUT ÊTRE RÉVOQUÉ SI LES CONDITIONS QU'IL CONTIENT NE SONT PAS RESPECTÉES.

Titulaire du permis BELLEMARE MANUTENTION INC.	Numéro de la demande 222230	
Adresse 8750 boul. Industriel Trois-Rivières, QC, G9A 5E1 Canada	Référence à une demande de permis antérieure	
	Classe(s) de permis 1-6	Catégorie de permis Spécifique
	☐ Charges axiales autorisées en période de dégel	
Téléphone (450) 638-5566	Durée 7 jours	Date de début Année Mois Jour 2021-06-01
NIR / Numéro de certificat d'aptitude à la sécurité R1270397	Nombre de permis requis 1	

Configuration												
	Avant du véhicule routier											
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Type de véhicule	TR	TR	TR	TR	ML	ML	ML	ML	ML	ML	ML	ML
Type de suspension	MC	PN	PN	PN	HY	HY	HY	HY	HY	HY	HY	HY
Type d'essieu	ES	EP	EP	EP	ES	ES	ES	ES	ES	ES	ES	ES
Nombre de pneus	2	4	4	4	8	8	8	8	8	8	8	8
Espacement minimal entre l'essieu et le précédent (cm)		500	137	137	396	150	150	150	150	150	150	150
Largeur minimale des pneus (mm)	315	305	305	305	215	215	215	215	215	215	215	215
Capacité minimale des pneus (kg)	8250	12300	12300	12300	16480	16480	16480	16480	16480	16480	16480	16480
Capacité d'essieu directeur (kg)	7257											
Charge axiale déclarée (kg)	7000	11000	11000	11000	14400	14400	14400	14400	14400	14400	14400	14400
Précisions sur les types de véhicules ou de suspensions Description type de véhicule NV												
Renseignements sur les véhicules GR, VO, ML ou SR, RE de plus de 4 essieux Marque goldoffer												
Modèle multiligne												
Numéro de plaque d'immatriculation du véhicule RH7566V												
Masse totale en charge déclarée (kg) 155200												
☒ Déclaration que le conducteur connaît le répertoire des ponts et des viaducs faisant l'objet de limitations de poids publié par le Ministère des transports												
☒ Déclaration pour les essieux tandem, tridem et quadrem que la masse pouvant être mesurée sous les roues de chacun des essieux du groupe est en tout temps égalisée à 1000 kg près												

Dimension hors tout incluant le chargement et l'équipement					
Excédent avant	Excédent arrière	Longueur	Largeur	Hauteur	
0,00 m	0,00 m	26,00 m	3,10 m	4,25 m	
Dimensions du chargement qui rendent le véhicule hors normes					
Longueur	Largeur	Hauteur			
m	m	m			

Parcours proposé	
Adresse d'origine Centrale LG2 KM 620 Rte de la Baie James Radisson QC J0Y 2X0	Adresse de destination CN, ROUTE 109 MATAGAMI QC
Routes ROUTE DE LA BAYE JAMES - 109	
Nature du chargement ARBRE DE TURBINE	
Déplacement Aller : EN CHARGE	Retour : À VIDE
☒ Déclaration que les renseignements fournis à l'appui de cette demande sont exacts ☒ Déclaration que le chargement ou l'équipement ne peut être aménagé ou divisé de manière à se conformer aux normes établies par le Règlement sur les normes de charges et de dimensions applicables aux véhicules routiers et aux ensembles de véhicules routiers ☒ Déclaration que le conducteur connaît les hauteurs libres sous les ponts du Québec publiées par le Ministère des transports ☒ Déclaration que le conducteur s'est assuré que le réseau routier permet la circulation pour les dimensions et les charges transportées ☒ Déclaration que le conducteur vérifiera avant son départ les entraves routières du Québec (Québec 511) ☒ Déclaration que le titulaire du permis a lu et respecte le Règlement sur le permis spécial de circulation	

Numéro du demandeur 53-54	Nom du demandeur 53-54	Nom de l'entreprise BELLEMARE MANUTENTION INC.	Date de transmission Année Mois Jour 2021-05-03
-------------------------------------	----------------------------------	--	--

GESTION DES PONTS FORESTIERS
ROUTARD - IRF

Rapport par UG-TYPE

DOSSIER	INSP MRN	PONT UG	COURS D'EAU	UAF	COORDONNÉES	GESTION	HQ MTQ AUTRE	STRUCTURE	TABLIER	DATE INSPECTION	STATUT INSPECTION	PLANIFIÉ	COMP
H106-001		KM-3.5	BELL RIVIÈRE		49°46'10'' -77°14'58''	SDBJ	P-14358	ACBE-PT	409090		Aucun Suivi		N
H106-002		KM-38	WASWANIPI RIVIÈRE		49°53'12'' -77°14'58''	SDBJ	P-14509	ACBE-PT	151212	2015-11-11	Aucun Suivi		N

SOUS-TOTAL HORS RÉSEAU : 2

TOTAL UG 106 : 2

H999-028		KM-462	VIEUX COMPTOIR RIVIÈRE		53°18'02'' -77°26'46''	SDBJ	P-10499	PONC-2-PC	15454	2015-10-06	Aucune		O
H999-029		KM-232	BROADBACK RIVIÈRE		51°11'08'' -77°27'57''	SDBJ	P-10491	ACBE-PT	112121	2015-10-11	Aucun Suivi		N
H999-030		KM-257	RUPERT RIVIÈRE		51°21'14'' -77°25'25''	SDBJ	P-10492	ACBE-PT	180909	2015-10-09	Aucun Suivi		N
H999-031		KM-294	PONTAX 3		51°28'40'' -77°25'53''	SDBJ	P-10493	ACBE-PT	24242	2015-10-10	Aucun Suivi		N
H999-032		KM-307	PONTAX 1		51°38'06'' -77°23'24''	SDBJ	P-10494	ACBE-PT	121212	2015-10-10	Aucun Suivi		N
H999-033		KM-312	PONTAX 2		51°43'59'' -77°23'00''	SDBJ	P-10495	ACBE-PT	48484	2015-10-10	Aucun Suivi		N
H999-034		KM-326	JOLICOEUR RIVIÈRE		51°56'35'' -77°21'17''	SDBJ	P-10496	ACBE-PT	24242	2015-10-10	Aucun Suivi		N
H999-035		KM-394	EASTMAIN RIVIÈRE		52°19'13'' -77°05'29''	SDBJ	P-10497	ACBE-PT	281818	2015-10-08	Aucun Suivi		N
H999-036		KM-411	OPINACA RIVIÈRE		52°23'37'' -77°14'59''	SDBJ	P-10498	ACBE-PT	90909	2015-10-07	Aucun Suivi		N
H999-037		KM-552	CASTOR RIVIÈRE		53°22'10'' -77°31'06''	SDBJ	P-10501	ACBE-PT	42424	2015-10-07	Aucun Suivi		N

SOUS-TOTAL HORS RÉSEAU : 10

TOTAL UG 999 : 10

PERMIS DE PASSAGE
AVEC UNE CHARGE SUPER-LOURDE

TYPE DE CAMION : 10 essieux (45,75m) Booster

PROPRIÉTAIRE : Transport Chainé inc.

IMMATRICULATIONS : TRACTEUR :

SEMI-REMORQUE :

REMORQUE : RJ0165P

LA PRÉSENTE A POUR OBJET D'AUTORISER LE CAMION MENTIONNÉ À CIRCULER SUR LE(S) PONT(S) ÉNUMÉRÉ(S) CI-DESSOUS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE DE 87 TONNES MÉTRIQUES AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- Une seule fois entre le 2 août 2021 et le 2 septembre 2021.
- La vitesse du transporteur doit être à moins de 10km/h sur les ponts.
- Le transport doit circuler seul, et au centre des structures

Non visé

PONT(S) ÉVALUÉ(S)

UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER : Region 10

N° DU (DES) PONT(S) :

Non visé

Route

Billy Diamond: H106-001, H106-002, H999-029, H999-030.

REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE : Bruno St-Pierre ing.

Original signé

SIGNATURE :

DATE : 2021-07-21

53-54

CE PERMIS EST VALIDE JUSQU'AU 2021-09-02 . APRÈS CETTE DATE, LE PROPRIÉTAIRE DEVRA PRÉSENTER UNE NOUVELLE DEMANDE DE PERMIS.

NOTES

LE PRÉSENT PERMIS DOIT ÊTRE CONSERVÉ DANS LE CAMION CONCERNÉ.

LA CIRCULATION DE CE CAMION SUR TOUT AUTRE PONT QUE CEUX INSCRITS AU PERMIS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE EXCÉDANT CELLE AFFICHÉE SUR LES LIEUX POURRA FAIRE L'OBJET D'UNE POURSUITE EN VERTU DE L'ARTICLE 233 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT

DURABLE DU TERRITOIRE FORESTIER.

CE PERMIS PEUT ÊTRE RÉVOQUÉ SI LES CONDITIONS QU'IL CONTIENT NE SONT PAS RESPECTÉES.

Titulaire du permis TRANSPORT CHAINÉ INC.	Numéro de la demande 233031	
Adresse 190 rue des Ouvriers Shawinigan, QC, G9T 5K5 Canada	Référence à une demande de permis antérieure	
	Classe(s) de permis 6-7	Catégorie de permis Spécifique
	☐ Charges axiales autorisées en période de dégel	
Téléphone (819) 538-8328	Durée 7 jours	Date de début Année Mois Jour 2021-08-03
NIR / Numéro de certificat d'aptitude à la sécurité R0044256	Nombre de permis requis 1	

Configuration												
	Avant du véhicule routier											
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Type de véhicule	TR	TR	TR	DT	DT	SR	SR	SR	NV	NV		
Type de suspension	MC	PN	PN	PN	PN	PN	PN	PN	PN	PN		
Type d'essieu	ES	ET	ET	ET	ET	EP	EP	EP	ET	ET		
Nombre de pneus	2	4	4	4	4	4	4	4	4	4		
Espacement minimal entre l'essieu et le précédent (cm)		500	137	430	150	2000	150	150	430	150		
Largeur minimale des pneus (mm)	315	315	315	305	305	305	305	305	305	305		
Capacité minimale des pneus (kg)	6622	14060	14060	11468	11468	11468	11468	11468	11468	11468		
Capacité d'essieu directeur (kg)	6622											
Charge axiale déclarée (kg)	6500	10000	10000	10000	10000	8000	8000	8000	8000	8000		
Précisions sur les types de véhicules ou de suspensions Description type de véhicule NV Booster Description type de suspension AU												
Renseignements sur les véhicules GR, VO, ML ou SR, RE de plus de 4 essieux Marque Modèle												
Numéro de plaque d'immatriculation du véhicule RJ0165P Masse totale en charge déclarée (kg) 86500												
☒ Déclaration que le conducteur connaît le répertoire des ponts et des viaducs faisant l'objet de limitations de poids publié par le Ministère des transports ☒ Déclaration pour les essieux tandem, tridem et quadrem que la masse pouvant être mesurée sous les roues de chacun des essieux du groupe est en tout temps égalisée à 1000 kg près												

Dimension hors tout incluant le chargement et l'équipement					
Excédent avant	Excédent arrière	Longueur	Largeur	Hauteur	
0,00 m	0,00 m	45,75 m	4,99 m	4,89 m	
Dimensions du chargement qui rendent le véhicule hors normes					
Longueur	Largeur	Hauteur			
m	m	m			

Parcours proposé			
Adresse d'origine 3455 rue du Transport, Saguenay		Adresse de destination Frontière QC/ON à Duparquet	
Routes Rue du Transport, Cantin, Panet, 70, 170, 169, 170, 169, 167, Chemin Campbell, 167, Route du Nord, Route de a Baie-James, 109, 111, 390, 393, 388			
Nature du chargement Bâtiment (885-VOL)			
Déplacement Aller : EN CHARGE		Retour : À VIDE	
☒ Déclaration que les renseignements fournis à l'appui de cette demande sont exacts ☒ Déclaration que le chargement ou l'équipement ne peut être aménagé ou divisé de manière à se conformer aux normes établies par le Règlement sur les normes de charges et de dimensions applicables aux véhicules routiers et aux ensembles de véhicules routiers ☒ Déclaration que le conducteur connaît les hauteurs libres sous les ponts du Québec publiées par le Ministère des transports ☒ Déclaration que le conducteur s'est assuré que le réseau routier permet la circulation pour les dimensions et les charges transportées ☒ Déclaration que le conducteur vérifiera avant son départ les entraves routières du Québec (Québec 511) ☒ Déclaration que le titulaire du permis a lu et respecte le Règlement sur le permis spécial de circulation			
Numéro du demandeur 53-54	Nom du demandeur 53-54	Nom de l'entreprise TRANSPORT CHAINÉ INC.	Date de transmission Année Mois Jour 2021-07-13

PERMIS DE PASSAGE
AVEC UNE CHARGE SUPER-LOURDE

TYPE DE CAMION : 7 essieux

PROPRIÉTAIRE : Transport JF Millette

IMMATRICULATIONS : TRACTEUR : L585033

SEMI-REMORQUE : RJ3894H

REMORQUE :

LA PRÉSENTE A POUR OBJET D'AUTORISER LE CAMION MENTIONNÉ À CIRCULER SUR LE(S) PONT(S) ÉNUMÉRÉ(S) CI-DESSOUS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE DE 70,8 TONNES MÉTRIQUES AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- Un camion à la fois sur les structures.

PONT(S) ÉVALUÉ(S)

UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER : 106

N° DU (DES) PONT(S) : Route Billy-Diamond: H106-001, H106-002, H999-028, H999-029, H99-030, H999-031, H999-032, H999-033, H999-034, H999-035 (de Matagami à l'intersection de la route de la Sarcelle).

REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE : Bruno St-Pierre ing.

Original signé

SIGNATURE : _____ DATE : 2021-11-04

53-54

CE PERMIS EST VALIDE JUSQU'AU 2022-11-04. APRÈS CETTE DATE, LE PROPRIÉTAIRE DEVRA PRÉSENTER UNE NOUVELLE DEMANDE DE PERMIS.

NOTES

LE PRÉSENT PERMIS DOIT ÊTRE CONSERVÉ DANS LE CAMION CONCERNÉ.

LA CIRCULATION DE CE CAMION SUR TOUT AUTRE PONT QUE CEUX INSCRITS AU PERMIS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE EXCÉDANT CELLE AFFICHÉE SUR LES LIEUX POURRA FAIRE L'OBJET D'UNE POURSUITE EN VERTU DE L'ARTICLE 233 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE FORESTIER.

CE PERMIS PEUT ÊTRE RÉVOQUÉ SI LES CONDITIONS QU'IL CONTIENT NE SONT PAS RESPECTÉES.

PERMIS DE PASSAGE
AVEC UNE CHARGE SUPER-LOURDE

TYPE DE CAMION : 13 essieux

PROPRIÉTAIRE : Transport JF Millette

IMMATRICULATIONS : TRACTEUR : L585033

SEMI-REMORQUE : RJ3894H

SEMI-REMORQUE 2: RH9312Q

LA PRÉSENTE A POUR OBJET D'AUTORISER LE CAMION MENTIONNÉ À CIRCULER SUR LE(S) PONT(S) ÉNUMÉRÉ(S) CI-DESSOUS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE DE 134,4 TONNES MÉTRIQUES AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- Un camion à la fois sur les structures.
- La circulation doit se faire au centre de chacune des structures.
- La vitesse du transporteur doit être à moins de 10 km/h sur les ponts.

PONT(S) ÉVALUÉ(S)

UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER : 106

N° DU (DES) PONT(S) : Route Billy-Diamond: H106-001, H106-002, H999-028, H999-029, H99-030, H999-031, H999-032, H999-033, H999-034, H999-035 (de Matagami à l'intersection de la route de la Sarcelle).

REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE : Bruno St-Pierre ing.

Original signé

SIGNATURE : _____ DATE : 2021-11-04

53-54

CE PERMIS EST VALIDE JUSQU'AU 2022-11-04. APRÈS CETTE DATE, LE PROPRIÉTAIRE DEVRA PRÉSENTER UNE NOUVELLE DEMANDE DE PERMIS.

NOTES

LE PRÉSENT PERMIS DOIT ÊTRE CONSERVÉ DANS LE CAMION CONCERNÉ.

LA CIRCULATION DE CE CAMION SUR TOUT AUTRE PONT QUE CEUX INSCRITS AU PERMIS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE EXCÉDANT CELLE AFFICHÉE SUR LES LIEUX POURRA FAIRE L'OBJET D'UNE POURSUITE EN VERTU DE L'ARTICLE 233 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE FORESTIER.

CE PERMIS PEUT ÊTRE RÉVOQUÉ SI LES CONDITIONS QU'IL CONTIENT NE SONT PAS RESPECTÉES.

PERMIS DE PASSAGE
AVEC UNE CHARGE SUPER-LOURDE

TYPE DE CAMION : 7 essieux

PROPRIÉTAIRE : Transport JF Millette

IMMATRICULATIONS : TRACTEUR : L778051

SEMI-REMORQUE : RJ4130H

REMORQUE :

LA PRÉSENTE A POUR OBJET D'AUTORISER LE CAMION MENTIONNÉ À CIRCULER SUR LE(S) PONT(S) ÉNUMÉRÉ(S) CI-DESSOUS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE DE 70,8 TONNES MÉTRIQUES AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- Un camion à la fois sur les structures.

PONT(S) ÉVALUÉ(S)

UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER : 106

N° DU (DES) PONT(S) : Route Billy-Diamond: H106-001, H106-002, H999-028, H999-029, H99-030, H999-031, H999-032, H999-033, H999-034, H999-035 (de Matagami à l'intersection de la route de la Sarcelle).

REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE : Bruno St-Pierre ing.
Original signé

SIGNATURE : _____ DATE : 2021-11-04

53-54

CE PERMIS EST VALIDE JUSQU'AU 2022-11-04. APRÈS CETTE DATE, LE PROPRIÉTAIRE DEVRA PRÉSENTER UNE NOUVELLE DEMANDE DE PERMIS.

NOTES

LE PRÉSENT PERMIS DOIT ÊTRE CONSERVÉ DANS LE CAMION CONCERNÉ.

LA CIRCULATION DE CE CAMION SUR TOUT AUTRE PONT QUE CEUX INSCRITS AU PERMIS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE EXCÉDANT CELLE AFFICHÉE SUR LES LIEUX POURRA FAIRE L'OBJET D'UNE POURSUITE EN VERTU DE L'ARTICLE 233 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE FORESTIER.

CE PERMIS PEUT ÊTRE RÉVOQUÉ SI LES CONDITIONS QU'IL CONTIENT NE SONT PAS RESPECTÉES.

PERMIS DE PASSAGE
AVEC UNE CHARGE SUPER-LOURDE

TYPE DE CAMION : 7 essieux

PROPRIÉTAIRE : Transport JF Millette

IMMATRICULATIONS : TRACTEUR : L778088

SEMI-REMORQUE : RJ4522H

REMORQUE :

LA PRÉSENTE A POUR OBJET D'AUTORISER LE CAMION MENTIONNÉ À CIRCULER SUR LE(S) PONT(S) ÉNUMÉRÉ(S) CI-DESSOUS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE DE 70,8 TONNES MÉTRIQUES AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- Un camion à la fois sur les structures.

PONT(S) ÉVALUÉ(S)

UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER : 106

N° DU (DES) PONT(S) : Route Billy-Diamond: H106-001, H106-002, H999-028, H999-029, H99-030, H999-031, H999-032, H999-033, H999-034, H999-035 (de Matagami à l'intersection de la route de la Sarcelle).

REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE : Bruno St-Pierre ing.
Original signé

SIGNATURE : _____ DATE : 2021-11-04

53-54

CE PERMIS EST VALIDE JUSQU'AU 2022-11-04. APRÈS CETTE DATE, LE PROPRIÉTAIRE DEVRA PRÉSENTER UNE NOUVELLE DEMANDE DE PERMIS.

NOTES

LE PRÉSENT PERMIS DOIT ÊTRE CONSERVÉ DANS LE CAMION CONCERNÉ.

LA CIRCULATION DE CE CAMION SUR TOUT AUTRE PONT QUE CEUX INSCRITS AU PERMIS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE EXCÉDANT CELLE AFFICHÉE SUR LES LIEUX POURRA FAIRE L'OBJET D'UNE POURSUITE EN VERTU DE L'ARTICLE 233 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE FORESTIER.

CE PERMIS PEUT ÊTRE RÉVOQUÉ SI LES CONDITIONS QU'IL CONTIENT NE SONT PAS RESPECTÉES.

PERMIS DE PASSAGE
AVEC UNE CHARGE SUPER-LOURDE

TYPE DE CAMION : 7 essieux

PROPRIÉTAIRE : Transport JF Millette

IMMATRICULATIONS : TRACTEUR : L625088

SEMI-REMORQUE : RJ8568R

REMORQUE :

LA PRÉSENTE A POUR OBJET D'AUTORISER LE CAMION MENTIONNÉ À CIRCULER SUR LE(S) PONT(S) ÉNUMÉRÉ(S) CI-DESSOUS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE DE 70,8 TONNES MÉTRIQUES AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- Un camion à la fois sur les structures.

PONT(S) ÉVALUÉ(S)

UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER : 106

N° DU (DES) PONT(S) : Route Billy-Diamond: H106-001, H106-002, H999-028, H999-029, H99-030, H999-031, H999-032, H999-033, H999-034, H999-035 (de Matagami à l'intersection de la route de la Sarcelle).

REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE : Bruno St-Pierre ing.

Original signé

SIGNATURE : _____ DATE : 2021-11-04

53-54

CE PERMIS EST VALIDE JUSQU'AU 2022-11-04. APRÈS CETTE DATE, LE PROPRIÉTAIRE DEVRA PRÉSENTER UNE NOUVELLE DEMANDE DE PERMIS.

NOTES

LE PRÉSENT PERMIS DOIT ÊTRE CONSERVÉ DANS LE CAMION CONCERNÉ.

LA CIRCULATION DE CE CAMION SUR TOUT AUTRE PONT QUE CEUX INSCRITS AU PERMIS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE EXCÉDANT CELLE AFFICHÉE SUR LES LIEUX POURRA FAIRE L'OBJET D'UNE POURSUITE EN VERTU DE L'ARTICLE 233 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE FORESTIER.

CE PERMIS PEUT ÊTRE RÉVOQUÉ SI LES CONDITIONS QU'IL CONTIENT NE SONT PAS RESPECTÉES.

PERMIS DE PASSAGE
AVEC UNE CHARGE SUPER-LOURDE

TYPE DE CAMION : 7 essieux

PROPRIÉTAIRE : Transport JF Millette

IMMATRICULATIONS : TRACTEUR : L697068
SEMI-REMORQUE : RL3223C
REMORQUE :

LA PRÉSENTE A POUR OBJET D'AUTORISER LE CAMION MENTIONNÉ À CIRCULER SUR LE(S) PONT(S) ÉNUMÉRÉ(S) CI-DESSOUS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE DE 70,8 TONNES MÉTRIQUES AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- Un camion à la fois sur les structures.

PONT(S) ÉVALUÉ(S)

UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER : 106

N° DU (DES) PONT(S) : Route Billy-Diamond: H106-001, H106-002, H999-028, H999-029, H99-030, H999-031, H999-032, H999-033, H999-034, H999-035 (de Matagami à l'intersection de la route de la Sarcelle).

REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE : Bruno St-Pierre ing.

Original signé

SIGNATURE : _____ DATE : 2021-11-04

53-54

CE PERMIS EST VALIDE JUSQU'AU 2022-11-04. APRÈS CETTE DATE, LE PROPRIÉTAIRE DEVRA PRÉSENTER UNE NOUVELLE DEMANDE DE PERMIS.

NOTES

LE PRÉSENT PERMIS DOIT ÊTRE CONSERVÉ DANS LE CAMION CONCERNÉ.

LA CIRCULATION DE CE CAMION SUR TOUT AUTRE PONT QUE CEUX INSCRITS AU PERMIS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE EXCÉDANT CELLE AFFICHÉE SUR LES LIEUX POURRA FAIRE L'OBJET D'UNE POURSUITE EN VERTU DE L'ARTICLE 233 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE FORESTIER.

CE PERMIS PEUT ÊTRE RÉVOQUÉ SI LES CONDITIONS QU'IL CONTIENT NE SONT PAS RESPECTÉES.

PERMIS DE PASSAGE
AVEC UNE CHARGE SUPER-LOURDE

TYPE DE CAMION : 18 essieux Goldofer (THP/HL)

PROPRIÉTAIRE : ABB Réseaux électriques Canada inc.

IMMATRICULATIONS : TRACTEUR : RL1732X

SEMI-REMORQUE :

REMORQUE :

LA PRÉSENTE A POUR OBJET D'AUTORISER LE CAMION MENTIONNÉ À CIRCULER SUR LE(S) PONT(S) ÉNUMÉRÉ(S) CI-DESSOUS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE DE 257,2 TONNES MÉTRIQUES AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- La circulation doit se faire au centre de chacune des structures.
- La vitesse du transporteur doit être à moins de 10km/h sur les ponts.
- Un camion à la fois (transporteur seul sur les structures).

PONT(S) ÉVALUÉ(S)

UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER : 106

N° DU (DES) PONT(S) : ROUTE BILLY DIAMOND (Matagami-Radisson KM 216): H106-001, H106-002, H999-029, H99-030, H999-031, H999-032, H999-033, H999-034, H999-035, H999-036, H999-037.

REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE : Bruno St-Pierre ing.

Original signé

SIGNATURE : _____ DATE : 2022-01-13

CE PERMIS EST VALIDE DU 2022-01-17 AU 2022-02-17. APRÈS CETTE DATE, LE PROPRIÉTAIRE DEVRA PRÉSENTER UNE NOUVELLE DEMANDE DE PERMIS.

NOTES

LE PRÉSENT PERMIS DOIT ÊTRE CONSERVÉ DANS LE CAMION CONCERNÉ.

LA CIRCULATION DE CE CAMION SUR TOUT AUTRE PONT QUE CEUX INSCRITS AU PERMIS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE EXCÉDANT CELLE AFFICHÉE SUR LES LIEUX POURRA FAIRE L'OBJET D'UNE POURSUITE EN VERTU DE L'ARTICLE 233 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE FORESTIER.

CE PERMIS PEUT ÊTRE RÉVOQUÉ SI LES CONDITIONS QU'IL CONTIENT NE SONT PAS RESPECTÉES.

Titulaire du permis ABB RÉSEAUX ÉLECTRIQUES CANADA INC.	Numéro de la demande 252418	
Adresse 1600 Lionel Boulet Varenes, QC, J3X 1S4 Canada	Référence à une demande de permis antérieure	
	Classe(s) de permis 6-7	Catégorie de permis Général
	☐ Charges axiales autorisées en période de dégel	
Téléphone (514) 773-1761	Durée 1 mois	Date de début Année Mois Jour 2022-01-17
NIR / Numéro de certificat d'aptitude à la sécurité R1410308	Nombre de permis requis 1	

Configuration												
	Avant du véhicule routier											
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Type de véhicule	TR	TR	TR	ML	ML	ML	ML	ML	ML	ML	ML	ML
Type de suspension	MC	MC	MC	HY	HY	HY	HY	HY	HY	HY	HY	HY
Type d'essieu	ES	ET	ET	ES	ES	ES	ES	ES	ES	ES	ES	ES
Nombre de pneus	2	4	4	8	8	8	8	8	8	8	8	8
Espacement minimal entre l'essieu et le précédent (cm)		523	185	286	150	150	150	150	150	142	150	150
Largeur minimale des pneus (mm)	385	385	385	245	245	245	245	245	245	245	245	245
Capacité minimale des pneus (kg)	12000	24000	24000	20600	20600	20600	20600	20600	20600	20600	20600	20600
Capacité d'essieu directeur (kg)	9979											
Charge axiale déclarée (kg)	8593	12925	12925	15334	15334	15334	15334	15334	15334	15334	15334	15334
Précisions sur les types de véhicules ou de suspensions Description type de véhicule NV												
Renseignements sur les véhicules GR, VO, ML ou SR, RE de plus de 4 essieux Marque: Goldhofer												
Modèle: THP/HL												
Numéro de plaque d'immatriculation du véhicule RL1732X												
Masse totale en charge déclarée (kg) 257208												
☒ Déclaration que le conducteur connaît le répertoire des ponts et des viaducs faisant l'objet de limitations de poids publié par le Ministère des transports												
☒ Déclaration pour les essieux tandem, tridem et quadrem que la masse pouvant être mesurée sous les roues de chacun des essieux du groupe est en tout temps égalisée à 1000 kg près												

Dimension hors tout incluant le chargement et l'équipement					
Excédent avant	Excédent arrière	Longueur	Largeur	Hauteur	
0,00 m	1,00 m	41,50 m	3,70 m	5,79 m	
Dimensions du chargement qui rendent le véhicule hors normes					
Longueur	Largeur	Hauteur			
6,07 m	3,70 m	4,57 m			

Parcours proposé	
Adresse d'origine 2200 boul. Industriel, Matagami (cour ville Matagami)	Adresse de destination Centrale LG-2 KM616 Radisson
Routes Boul. Industriel, route de la Baie-James	
Nature du chargement 1 Transformateur vide d'huile	
Déplacement Aller : EN CHARGE	Retour : À VIDE
☒ Déclaration que les renseignements fournis à l'appui de cette demande sont exacts ☒ Déclaration que le chargement ou l'équipement ne peut être aménagé ou divisé de manière à se conformer aux normes établies par le Règlement sur les normes de charges et de dimensions applicables aux véhicules routiers et aux ensembles de véhicules routiers ☒ Déclaration que le conducteur connaît les hauteurs libres sous les ponts du Québec publiées par le Ministère des transports ☒ Déclaration que le conducteur s'est assuré que le réseau routier permet la circulation pour les dimensions et les charges transportées ☒ Déclaration que le conducteur vérifiera avant son départ les entraves routières du Québec (Québec 511) ☒ Déclaration que le titulaire du permis a lu et respecte le Règlement sur le permis spécial de circulation	

Numéro du demandeur 53-54	Nom du demandeur 53-54	Nom de l'entreprise ABB RÉSEAUX ÉLECTRIQUES CANADA INC.	Date de transmission Année Mois Jour 2021-11-30
-------------------------------------	----------------------------------	--	--

	Configuration										
	13	14	15	16	17	18					
Type de véhicule	ML	ML	ML	TR	TR	TR					
Type de suspension	HY	HY	HY	MC	MC	MC					
Type d'essieu	ES	ES	ES	ES	ET	ET					
Nombre de pneus	8	8	8	2	4	4					
Espacement minimal entre l'essieu et le précédent (cm)	150,00	150,00	150,00	500,00	540,00	165,00					
Largeur minimale des pneus (mm)	245	245	245	385	385	385					
Capacité minimale des pneus (kg)	20600	20600	20600	12000	24000	24000					
Capacité d'essieu directeur (kg)				9979							
Charge axiale déclarée (kg)	15334	15334	15334	8757	15000	15000					

PERMIS DE PASSAGE
AVEC UNE CHARGE SUPER-LOURDE

TYPE DE CAMION : 11 essieux Goldoffer

PROPRIÉTAIRE : Bellemare Manutention inc.

IMMATRICULATIONS : TRACTEUR : RJ0181G

SEMI-REMORQUE :

REMORQUE :

LA PRÉSENTE A POUR OBJET D'AUTORISER LE CAMION MENTIONNÉ À CIRCULER SUR LE(S) PONT(S) ÉNUMÉRÉ(S) CI-DESSOUS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE DE 147,84 TONNES MÉTRIQUES AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- La circulation doit se faire au centre de chacune des structures.
- La vitesse du transporteur doit être à moins de 10km/h sur les ponts.
- Un camion à la fois (transporteur seul sur les structures).

PONT(S) ÉVALUÉ(S)

UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER : 106

N° DU (DES) PONT(S) : ROUTE BILLY DIAMOND (Matagami-Radisson KM 620): H106-001, H106-002, H999-029, H99-030, H999-031, H999-032, H999-033, H999-034, H999-035, H999-036, H999-037.

REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE : Bruno St-Pierre ing.

Original signé

SIGNATURE : _____ DATE : 2022-01-18

53-54

CE PERMIS EST VALIDE DU 2022-02-14 AU 2022-03-14. APRÈS CETTE DATE, LE PROPRIÉTAIRE DEVRA PRÉSENTER UNE NOUVELLE DEMANDE DE PERMIS.

NOTES

LE PRÉSENT PERMIS DOIT ÊTRE CONSERVÉ DANS LE CAMION CONCERNÉ.

LA CIRCULATION DE CE CAMION SUR TOUT AUTRE PONT QUE CEUX INSCRITS AU PERMIS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE EXCÉDANT CELLE AFFICHÉE SUR LES LIEUX POURRA FAIRE L'OBJET D'UNE POURSUITE EN VERTU DE L'ARTICLE 233 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE FORESTIER.

CE PERMIS PEUT ÊTRE RÉVOQUÉ SI LES CONDITIONS QU'IL CONTIENT NE SONT PAS RESPECTÉES.

Titulaire du permis BELLEMARE MANUTENTION INC.	Numéro de la demande 256746	
Adresse 8750 boul. Industriel Trois-Rivières, QC, G9A 5E1 Canada	Référence à une demande de permis antérieure	
	Classe(s) de permis 1-6	Catégorie de permis Spécifique
	☐ Charges axiales autorisées en période de dégel	
Téléphone (450) 638-5566	Durée 7 jours	Date de début Année Mois Jour 2022-02-14
NIR / Numéro de certificat d'aptitude à la sécurité R1270397	Nombre de permis requis 1	

Configuration												
	Avant du véhicule routier											
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Type de véhicule	TR	TR	TR	ML	ML	ML	ML	ML	ML	ML	ML	
Type de suspension	MC	PN	PN	HY	HY	HY	HY	HY	HY	HY	HY	
Type d'essieu	ES	ET	ET	ES	ES	ES	ES	ES	ES	ES	ES	
Nombre de pneus	2	4	4	8	8	8	8	8	8	8	8	
Espacement minimal entre l'essieu et le précédent (cm)		462	137	460	150	150	150	150	150	150	150	
Largeur minimale des pneus (mm)	315	315	315	215	215	215	215	215	215	215	215	
Capacité minimale des pneus (kg)	8250	15000	15000	16480	16480	16480	16480	16480	16480	16480	16480	
Capacité d'essieu directeur (kg)	6600											
Charge axiale déclarée (kg)	6600	14000	14000	14155	14155	14155	14155	14155	14155	14155	14155	
Précisions sur les types de véhicules ou de suspensions Description type de véhicule NV Description type de suspension AU												
Renseignements sur les véhicules GR, VO, ML ou SR, RE de plus de 4 essieux Marque goldoffer Modèle multiligne												
Numéro de plaque d'immatriculation du véhicule RJ0181G Masse totale en charge déclarée (kg) 147840												
☒ Déclaration que le conducteur connaît le répertoire des ponts et des viaducs faisant l'objet de limitations de poids publié par le Ministère des transports ☒ Déclaration pour les essieux tandem, tridem et quadrem que la masse pouvant être mesurée sous les roues de chacun des essieux du groupe est en tout temps égalisée à 1000 kg près												

Dimension hors tout incluant le chargement et l'équipement					
Excédent avant	Excédent arrière	Longueur	Largeur	Hauteur	
0,00 m	0,00 m	26,00 m	3,10 m	4,27 m	
Dimensions du chargement qui rendent le véhicule hors normes					
Longueur	Largeur	Hauteur			
m	m	m			

Parcours proposé	
Adresse d'origine TERM NAL CN MATAGAMI, ROUTE 109	Adresse de destination KM 620 RTE DE LA BAIE JAMES, RADISSON (LG2)
Routes 109-ROUTE DE LA BAIE JAMES	
Nature du chargement ARBRE DE TURB NE	
Déplacement Aller : EN CHARGE	Retour : À VIDE
☒ Déclaration que les renseignements fournis à l'appui de cette demande sont exacts ☒ Déclaration que le chargement ou l'équipement ne peut être aménagé ou divisé de manière à se conformer aux normes établies par le Règlement sur les normes de charges et de dimensions applicables aux véhicules routiers et aux ensembles de véhicules routiers ☒ Déclaration que le conducteur connaît les hauteurs libres sous les ponts du Québec publiées par le Ministère des transports ☒ Déclaration que le conducteur s'est assuré que le réseau routier permet la circulation pour les dimensions et les charges transportées ☒ Déclaration que le conducteur vérifiera avant son départ les entraves routières du Québec (Québec 511) ☒ Déclaration que le titulaire du permis a lu et respecte le Règlement sur le permis spécial de circulation	

Numéro du demandeur 53-54	Nom du demandeur 53-54	Nom de l'entreprise BELLEMARE MANUTENTION INC.	Date de transmission Année Mois Jour 2022-01-11
-------------------------------------	----------------------------------	--	--

PERMIS DE PASSAGE
AVEC UNE CHARGE SUPER-LOURDE

TYPE DE CAMION : 11 essieux Goldoffer

PROPRIÉTAIRE : Bellemare Manutention inc.

IMMATRICULATIONS : TRACTEUR : RH7525V

SEMI-REMORQUE :

REMORQUE :

LA PRÉSENTE A POUR OBJET D'AUTORISER LE CAMION MENTIONNÉ À CIRCULER SUR LE(S) PONT(S) ÉNUMÉRÉ(S) CI-DESSOUS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE DE 139 TONNES MÉTRIQUES AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- La circulation doit se faire au centre de chacune des structures.
- La vitesse du transporteur doit être à moins de 10km/h sur les ponts.
- Un camion à la fois (transporteur seul sur les structures).

PONT(S) ÉVALUÉ(S)

UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER : 106

N° DU (DES) PONT(S) : ROUTE BILLY DIAMOND (Matagami-Radisson KM 620): H106-001, H106-002, H999-029, H99-030, H999-031, H999-032, H999-033, H999-034, H999-035, H999-036, H999-037.

REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE : Bruno St-Pierre inc
Original signé

SIGNATURE : _____ DATE : 2022-02-11
No. OIQ: **53-54** 2022-02-11

CE PERMIS EST VALIDE DU 2022-03-01 AU 2022-04-01. APRÈS CETTE DATE, LE PROPRIÉTAIRE DEVRA PRÉSENTER UNE NOUVELLE DEMANDE DE PERMIS.

NOTES

LE PRÉSENT PERMIS DOIT ÊTRE CONSERVÉ DANS LE CAMION CONCERNÉ.

LA CIRCULATION DE CE CAMION SUR TOUT AUTRE PONT QUE CEUX INSCRITS AU PERMIS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE EXCÉDANT CELLE AFFICHÉE SUR LES LIEUX POURRA FAIRE L'OBJET D'UNE POURSUITE EN VERTU DE L'ARTICLE 233 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE FORESTIER.

CE PERMIS PEUT ÊTRE RÉVOQUÉ SI LES CONDITIONS QU'IL CONTIENT NE SONT PAS RESPECTÉES.

BELLEMARE

/// groupebellemare.com ///

1625, rue Jean Lachaine
Ste-Catherine (Québec)
J5C 1C2

Tél. : 450-638-5566
Fax : 450-638-8875

SPÉCIALISTE EN TRANSPORT LOURD -Canada/USA – SPECIALIZED HAULING

DEMANDE D'AUTORISATION DE CIRCULATION

Date : 01 Février 2022
Attention : Maged El Makssoud
Ville : MFFP

De : 53-54
No. Téléphone : (418) 627-8656
No. Fax : (418) 646-9267

IMPORTANT

**APRÈS RÉVISION, SVP RETOURNEZ CETTE AUTORISATION DE CIRCULATION
PAR FAX EN SIGNANT CE FORMULAIRE. CECI CONFIRMERA AU MINISTÈRE
DES TRANSPORTS QUE VOUS AVEZ PRIS CONNAISSANCE DES DIMENSIONS
DU CHARGEMENT MENTIONNÉES PLUS BAS (ci-joint, une copie de la demande
de permis transmise au Ministère) :**

Description : Roue de Turbine

Nombre de voyage : 1

Hauteur : 4.25

Largeur : 5.94

Longueur : 26.00

Excédent arrière : 0 Poids : 138 620 kg

Date prévue du mouvement : Entre 01 Mars 2022 au 01 Avril 2022

Numéro de demande de permis soumis au Ministère des Transports :
258704

**Je dois obtenir votre autorisation pour emprunter les routes suivantes dans
votre municipalité :**

109-Route de la Baie James

Signature :

Titre :

Date :

*** Ou me faire parvenir une lettre de votre ville incluant : date prévue du mouvement,
description du chargement, longueur, largeur, hauteur et poids ainsi que le numéro de
la demande au Ministère***

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à me contacter. Merci de votre collaboration.

Titulaire du permis BELLEMARE MANUTENTION INC.	Numéro de la demande 258704	
Adresse 8750 boul. Industriel Trois-Rivières, QC, G9A 5E1 Canada	Référence à une demande de permis antérieure	
	Classe(s) de permis 6-7	Catégorie de permis Général
	☐ Charges axiales autorisées en période de dégel	
Téléphone (450) 638-5566	Durée 1 mois	Date de début Année Mois Jour 2022-03-01
NIR / Numéro de certificat d'aptitude à la sécurité R1270397	Nombre de permis requis 1	

Configuration												
	Avant du véhicule routier											
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Type de véhicule	TR	TR	TR	ML	ML	ML	ML	ML	ML	ML	ML	
Type de suspension	MC	PN	PN	HY	HY	HY	HY	HY	HY	HY	HY	
Type d'essieu	ES	ET	ET	ES	ES	ES	ES	ES	ES	ES	ES	
Nombre de pneus	2	4	4	8	8	8	8	8	8	8	8	
Espacement minimal entre l'essieu et le précédent (cm)		460	137	460	150	150	150	150	150	150	150	
Largeur minimale des pneus (mm)	315	315	315	215	215	215	215	215	215	215	215	
Capacité minimale des pneus (kg)	8250	15000	15000	16480	16480	16480	16480	16480	16480	16480	16480	
Capacité d'essieu directeur (kg)	6620											
Charge axiale déclarée (kg)	6620	14000	14000	13000	13000	13000	13000	13000	13000	13000	13000	
Précisions sur les types de véhicules ou de suspensions Description type de véhicule NV Description type de suspension AU												
Renseignements sur les véhicules GR, VO, ML ou SR, RE de plus de 4 essieux Marque goldoffer Modèle multiligne												
Numéro de plaque d'immatriculation du véhicule RH7525V Masse totale en charge déclarée (kg) 138620												
☒ Déclaration que le conducteur connaît le répertoire des ponts et des viaducs faisant l'objet de limitations de poids publié par le Ministère des transports												
☒ Déclaration pour les essieux tandem, tridem et quadrem que la masse pouvant être mesurée sous les roues de chacun des essieux du groupe est en tout temps égalisée à 1000 kg près												

Dimension hors tout incluant le chargement et l'équipement					
Excédent avant	Excédent arrière	Longueur	Largeur	Hauteur	
0,00 m	0,00 m	26,00 m	5,94 m	4,25 m	
Dimensions du chargement qui rendent le véhicule hors normes					
Longueur	Largeur	Hauteur			
5,94 m	5,94 m	2,90 m			

Parcours proposé	
Adresse d'origine TERM NAL CN MATAGAMI, ROUTE 109	Adresse de destination KM 620 RTE BAIE JAMES, RADISSON (LG2)
Routes 109-ROUTE DE LA BAIE JAMES	
Nature du chargement ROUE DE TURBINE	
Déplacement Aller : EN CHARGE	Retour : À VIDE
☒ Déclaration que les renseignements fournis à l'appui de cette demande sont exacts ☒ Déclaration que le chargement ou l'équipement ne peut être aménagé ou divisé de manière à se conformer aux normes établies par le Règlement sur les normes de charges et de dimensions applicables aux véhicules routiers et aux ensembles de véhicules routiers ☒ Déclaration que le conducteur connaît les hauteurs libres sous les ponts du Québec publiées par le Ministère des transports ☒ Déclaration que le conducteur s'est assuré que le réseau routier permet la circulation pour les dimensions et les charges transportées ☒ Déclaration que le conducteur vérifiera avant son départ les entraves routières du Québec (Québec 511) ☒ Déclaration que le titulaire du permis a lu et respecte le Règlement sur le permis spécial de circulation	

Numéro du demandeur 53-54	Nom du demandeur 53-54	Nom de l'entreprise BELLEMARE MANUTENTION INC.	Date de transmission Année Mois Jour 2022-01-31
-------------------------------------	----------------------------------	--	--

PERMIS DE PASSAGE
AVEC UNE CHARGE SUPER-LOURDE

TYPE DE CAMION : 13 essieux (double remorque)

PROPRIÉTAIRE : Transport JF Millette

IMMATRICULATIONS : TRACTEUR : 7 unit. (**Liste A** – Annexe des combinaisons possible au permis)
SEMI-REMORQUE : 11 unit. (**Liste B** – Annexe des combinaisons possible au permis)
REMORQUE : 3 unit. (**Liste C** – Annexe des combinaisons possible au permis)

LA PRÉSENTE A POUR OBJET D'AUTORISER TOUTE COMBINAISON DE CAMION ET SEMI-REMORQUE DOUBLE (**Liste A + Liste B + Liste C**) À CIRCULER SUR LE(S) PONT(S) ÉNUMÉRÉ(S) CI-DESSOUS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE DE **134.4 TONNES MÉTRIQUES** AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- Un camion à la fois sur les structures.
- La circulation doit se faire au centre de chacune des structures.
- La vitesse du transporteur doit être à moins de 10 km/h sur les ponts.

PONT(S) ÉVALUÉ(S)

UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER : 106

N° DU (DES) PONT(S) : Route Billy-Diamond: H106-001, H106-002, H999-028, H999-029, H99-030, H999-031, H999-032, H999-033, H999-034, H999-035 (de Matagami à l'intersection de la route de la Sarcelle).

REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE : Bruno St-Pierre ing.

Original signé

SIGNATURE : _____ DATE : 2022-02-07

No. OIQ: 53-54 2022-02-07

CE PERMIS EST VALIDE JUSQU'AU 2022-11-04. APRÈS CETTE DATE, LE PROPRIÉTAIRE DEVRA PRÉSENTER UNE NOUVELLE DEMANDE DE PERMIS.

NOTES

LE PRÉSENT PERMIS DOIT ÊTRE CONSERVÉ DANS LE CAMION CONCERNÉ.

LA CIRCULATION DE CE CAMION SUR TOUT AUTRE PONT QUE CEUX INSCRITS AU PERMIS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE EXCÉDANT CELLE AFFICHÉE SUR LES LIEUX POURRA FAIRE L'OBJET D'UNE POURSUITE EN VERTU DE L'ARTICLE 233 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE FORESTIER.

CE PERMIS PEUT ÊTRE RÉVOQUÉ SI LES CONDITIONS QU'IL CONTIENT NE SONT PAS RESPECTÉES.

Annexe des combinaisons possible au permis

LISTE DES CAMIONS - Liste A

Numéro d'unité	Marque	Année	Plaque	Numéro de série
1206	Kenworth	2013	L778088	1XKDD40X2DJ959818
1618	Kenworth	2016	L585033	3WKDD40X8GF980360
1729	Mack	2017	L697068	1M1AN07YXHM025073
1730	Mack	2017	L778051	1M1AN07Y1HM025074
0232	Peterbilt	2003	L786144	1XP5DB9X83D584066
2100	Kenworth	2021	L904631	1XKWD40X9MR964394
2101	Kenworth	2021	L906184	1XKWD40X8MR975936
2102	Kenworth	2022	L927542	1XKWD40X4NR977572

LISTE DES REMORQUES - Liste B

Numéro d'unité	Marque	Année	Plaque	Numéro de série
CP1701	Tremcar	2017	RN7465E	2TLHB4542HB000662
CP1702	Bedard	2017	RJ4522H	2B9A1KC09H4007088
CP0103	Bedard	2001	RH9312Q	2B9A1KC0X14007616
CP1404	Tremcar	2014	RL3223C	2TLHB4548EB000354
9089	Tremcar	2011	RH1409X	1T0HB4645BS000440
CP9811	Raglan	1998	RJ4160H	2R9A4T3E0W1011893
4418501813	Tremcar	2018	RJ4130H	2TLHB4548JB000283
4418501816	Tremcar	2018	RJ8568R	2TLHB4548KB000267
2232	Tremcar	2022	RM9614W	2TLNACP40NB000409
2233	Tremcar	2022	RN5342F	2TLNACP48NB000402
2234	Tremcar	2022	RN5343F	2TLNACP46NB000401

Pour le permis Train routier

LISTE DES REMORQUES (2e remorque) - Liste C

Numéro d'unité	Marque	Année	Plaque	Numéro de série
1618	Kenworth	2016	L585033	3WKDD40X8GF980360
CP1701	Tremcar	2017	RN7465E	2TLHB4542HB000662
2233	Tremcar	2022	RN5342F	2TLNACP48NB000402

Original signé

PERMIS DE PASSAGE
AVEC UNE CHARGE SUPER-LOURDE

TYPE DE CAMION : 7 essieux

PROPRIÉTAIRE : Transport JF Millette

IMMATRICULATIONS : TRACTEUR : 7 unit. (**Liste A** –Annexe des combinaisons possible au permis)
SEMI-REMORQUE : 11 unit. (**Liste B**– Annexe des combinaisons possible au permis)
REMORQUE :

LA PRÉSENTE A POUR OBJET D'AUTORISER TOUTE COMBINAISON DE CAMION ET SEMI-REMORQUE (**Liste A + Liste B**) À CIRCULER SUR LE(S) PONT(S) ÉNUMÉRÉ(S) CI-DESSOUS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE DE **70.8 TONNES MÉTRIQUES** AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- Un camion à la fois sur les structures.

PONT(S) ÉVALUÉ(S)

UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER : 106

N° DU (DES) PONT(S) : Route Billy-Diamond: H106-001, H106-002, H999-028, H999-029, H99-030, H999-031, H999-032, H999-033, H999-034, H999-035 (de Matagami à l'intersection de la route de la Sarcelle).

REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE : Bruno St-Pierre ing.
Original signé

SIGNATURE : _____ DATE : 2022-02-07
No. OIQ: **53-54** 2022-02-07

CE PERMIS EST VALIDE JUSQU'AU 2022-11-04. APRÈS CETTE DATE, LE PROPRIÉTAIRE DEVRA PRÉSENTER UNE NOUVELLE DEMANDE DE PERMIS.

NOTES

LE PRÉSENT PERMIS DOIT ÊTRE CONSERVÉ DANS LE CAMION CONCERNÉ.

LA CIRCULATION DE CE CAMION SUR TOUT AUTRE PONT QUE CEUX INSCRITS AU PERMIS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE EXCÉDANT CELLE AFFICHÉE SUR LES LIEUX POURRA FAIRE L'OBJET D'UNE POURSUITE EN VERTU DE L'ARTICLE 233 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE FORESTIER.

CE PERMIS PEUT ÊTRE RÉVOQUÉ SI LES CONDITIONS QU'IL CONTIENT NE SONT PAS RESPECTÉES.

Annexe des combinaisons possible au permis

LISTE DES CAMIONS - Liste A

Numéro d'unité	Marque	Année	Plaque	Numéro de série
1206	Kenworth	2013	L778088	1XKDD40X2DJ959818
1618	Kenworth	2016	L585033	3WKDD40X8GF980360
1729	Mack	2017	L697068	1M1AN07YXHM025073
1730	Mack	2017	L778051	1M1AN07Y1HM025074
0232	Peterbilt	2003	L786144	1XP5DB9X83D584066
2100	Kenworth	2021	L904631	1XKWD40X9MR964394
2101	Kenworth	2021	L906184	1XKWD40X8MR975936
2102	Kenworth	2022	L927542	1XKWD40X4NR977572

LISTE DES REMORQUES - Liste B

Numéro d'unité	Marque	Année	Plaque	Numéro de série
CP1701	Tremcar	2017	RN7465E	2TLHB4542HB000662
CP1702	Bedard	2017	RJ4522H	2B9A1KC09H4007088
CP0103	Bedard	2001	RH9312Q	2B9A1KC0X14007616
CP1404	Tremcar	2014	RL3223C	2TLHB4548EB000354
9089	Tremcar	2011	RH1409X	1T0HB4645BS000440
CP9811	Raglan	1998	RJ4160H	2R9A4T3E0W1011893
4418501813	Tremcar	2018	RJ4130H	2TLHB4548JB000283
4418501816	Tremcar	2018	RJ8568R	2TLHB4548KB000267
2232	Tremcar	2022	RM9614W	2TLNACP40NB000409
2233	Tremcar	2022	RN5342F	2TLNACP48NB000402
2234	Tremcar	2022	RN5343F	2TLNACP46NB000401

Pour le permis Train routier

LISTE DES REMORQUES (2e remorque) - Liste C

Numéro d'unité	Marque	Année	Plaque	Numéro de série
1618	Kenworth	2016	L585033	3WKDD40X8GF980360
CP1701	Tremcar	2017	RN7465E	2TLHB4542HB000662
2233	Tremcar	2022	RN5342F	2TLNACP48NB000402

Original signé

PERMIS DE PASSAGE
AVEC UNE CHARGE SUPER-LOURDE

TYPE DE CAMION : 11 essieux Goldoffer

PROPRIÉTAIRE : Bellemare Manutention inc.

IMMATRICULATIONS : TRACTEUR : RJ0076G

SEMI-REMORQUE :

REMORQUE :

LA PRÉSENTE A POUR OBJET D'AUTORISER LE CAMION MENTIONNÉ À CIRCULER SUR LE(S) PONT(S) ÉNUMÉRÉ(S) CI-DESSOUS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE DE 148 TONNES MÉTRIQUES AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- La circulation doit se faire au centre de chacune des structures.
- La vitesse du transporteur doit être à moins de 10km/h sur les ponts.
- Un camion à la fois (transporteur seul sur les structures).

PONT(S) ÉVALUÉ(S)

UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER : 106

N° DU (DES) PONT(S) : ROUTE BILLY DIAMOND (Matagami-Radisson KM 620): H106-001, H106-002, H999-029, H99-030, H999-031, H999-032, H999-033, H999-034, H999-035, H999-036, H999-037.

REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE : Bruno St-Pierre ing.

Original signé

SIGNATURE : _____ DATE : 2022-03-08

No. OIQ: 53-54 2022-03-08

CE PERMIS EST VALIDE DU 2022-03-14 AU 2022-04-14. APRÈS CETTE DATE, LE PROPRIÉTAIRE DEVRA PRÉSENTER UNE NOUVELLE DEMANDE DE PERMIS.

NOTES

LE PRÉSENT PERMIS DOIT ÊTRE CONSERVÉ DANS LE CAMION CONCERNÉ.

LA CIRCULATION DE CE CAMION SUR TOUT AUTRE PONT QUE CEUX INSCRITS AU PERMIS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE EXCÉDANT CELLE AFFICHÉE SUR LES LIEUX POURRA FAIRE L'OBJET D'UNE POURSUITE EN VERTU DE L'ARTICLE 233 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE FORESTIER.

CE PERMIS PEUT ÊTRE RÉVOQUÉ SI LES CONDITIONS QU'IL CONTIENT NE SONT PAS RESPECTÉES.

BELLEMARE

/// groupebellemare.com ///

1625, rue Jean Lachaine
Ste-Catherine (Québec)
J5C 1C2

Tél. : 450-638-5566
Fax : 450-638-8875

SPÉCIALISTE EN TRANSPORT LOURD -Canada/USA – SPECIALIZED HAULING

DEMANDE D'AUTORISATION DE CIRCULATION

Date : 07 Mars 2022

Attention : Maged El Makssoud

Ville : MFFP

De : 53-54

No. Téléphone : (418) 627-8656

No. Fax : (418) 646-9267

IMPORTANT

APRÈS RÉVISION, SVP RETOURNEZ CETTE AUTORISATION DE CIRCULATION PAR FAX EN SIGNANT CE FORMULAIRE. CECI CONFIRMERA AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS QUE VOUS AVEZ PRIS CONNAISSANCE DES DIMENSIONS DU CHARGEMENT MENTIONNÉES PLUS BAS (ci-joint, une copie de la demande de permis transmise au Ministère) :

Description : Arbre de Turbine

Nombre de voyage : 1

Hauteur : 4.27

Largeur : 3.10

Longueur : 26.00

Excédent arrière : 0 Poids : 147 840 Kg

Date prévue du mouvement : Entre 14 Mars 2022 au 14 Avril 2022

Numéro de demande de permis soumis au Ministère des Transports :

262109

Je dois obtenir votre autorisation pour emprunter les routes suivantes dans votre municipalité :

109-Route Billy-Diamond

Signature :

Titre :

Date :

*** Ou me faire parvenir une lettre de votre ville incluant : date prévue du mouvement, description du chargement, longueur, largeur, hauteur et poids ainsi que le numéro de la demande au Ministère***

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à me contacter. Merci de votre collaboration.

Titulaire du permis BELLEMARE MANUTENTION INC.	Numéro de la demande 262109	
Adresse 8750 boul. Industriel Trois-Rivières, QC, G9A 5E1 Canada	Référence à une demande de permis antérieure	
	Classe(s) de permis 1-6	Catégorie de permis Spécifique
	☐ Charges axiales autorisées en période de dégel	
Téléphone (450) 638-5566	Durée 7 jours	Date de début Année Mois Jour 2022-03-14
NIR / Numéro de certificat d'aptitude à la sécurité R1270397	Nombre de permis requis 1	

Configuration												
	Avant du véhicule routier											
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Type de véhicule	TR	TR	TR	ML	ML	ML	ML	ML	ML	ML	ML	
Type de suspension	MC	PN	PN	HY	HY	HY	HY	HY	HY	HY	HY	
Type d'essieu	ES	ET	ET	ES	ES	ES	ES	ES	ES	ES	ES	
Nombre de pneus	2	4	4	8	8	8	8	8	8	8	8	
Espacement minimal entre l'essieu et le précédent (cm)		462	137	460	150	150	150	150	150	150	150	
Largeur minimale des pneus (mm)	315	315	315	215	215	215	215	215	215	215	215	
Capacité minimale des pneus (kg)	8250	15000	15000	16480	16480	16480	16480	16480	16480	16480	16480	
Capacité d'essieu directeur (kg)	6600											
Charge axiale déclarée (kg)	6600	14000	14000	14155	14155	14155	14155	14155	14155	14155	14155	
Précisions sur les types de véhicules ou de suspensions Description type de véhicule NV Description type de suspension AU												
Renseignements sur les véhicules GR, VO, ML ou SR, RE de plus de 4 essieux Marque goldoffer Modèle multiligne												
Numéro de plaque d'immatriculation du véhicule RJ0076G Masse totale en charge déclarée (kg) 147840												
☒ Déclaration que le conducteur connaît le répertoire des ponts et des viaducs faisant l'objet de limitations de poids publié par le Ministère des transports ☒ Déclaration pour les essieux tandem, tridem et quadrem que la masse pouvant être mesurée sous les roues de chacun des essieux du groupe est en tout temps égalisée à 1000 kg près												

Dimension hors tout incluant le chargement et l'équipement					
Excédent avant	Excédent arrière	Longueur	Largeur	Hauteur	
0,00 m	0,00 m	26,00 m	3,10 m	4,27 m	
Dimensions du chargement qui rendent le véhicule hors normes					
Longueur	Largeur	Hauteur			
m	m	m			

Parcours proposé			
Adresse d'origine Matagami, Terminal CN route 109		Adresse de destination Radisson, Km 620 route Billy-Diamond	
Routes 109, route Billy-Diamond.			
Nature du chargement Arbre de turbine			
Déplacement Aller : EN CHARGE		Retour : À VIDE	
☒ Déclaration que les renseignements fournis à l'appui de cette demande sont exacts ☒ Déclaration que le chargement ou l'équipement ne peut être aménagé ou divisé de manière à se conformer aux normes établies par le Règlement sur les normes de charges et de dimensions applicables aux véhicules routiers et aux ensembles de véhicules routiers ☒ Déclaration que le conducteur connaît les hauteurs libres sous les ponts du Québec publiées par le Ministère des transports ☒ Déclaration que le conducteur s'est assuré que le réseau routier permet la circulation pour les dimensions et les charges transportées ☒ Déclaration que le conducteur vérifiera avant son départ les entraves routières du Québec (Québec 511) ☒ Déclaration que le titulaire du permis a lu et respecte le Règlement sur le permis spécial de circulation			
Numéro du demandeur 53-54	Nom du demandeur 53-54	Nom de l'entreprise BELLEMARE MANUTENTION INC.	Date de transmission Année Mois Jour 2022-03-01

PERMIS DE PASSAGE
AVEC UNE CHARGE SUPER-LOURDE

TYPE DE CAMION : 20 essieux Goldoffer

PROPRIÉTAIRE : Bellemare Manutention inc.

IMMATRICULATIONS : TRACTEUR : RH7525V

SEMI-REMORQUE :

REMORQUE :

LA PRÉSENTE A POUR OBJET D'AUTORISER LE CAMION MENTIONNÉ À CIRCULER SUR LE(S) PONT(S) ÉNUMÉRÉ(S) CI-DESSOUS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE DE 162 TONNES MÉTRIQUES AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- La circulation doit se faire au centre de chacune des structures.
- La vitesse du transporteur doit être à moins de 10km/h sur les ponts.
- Un camion à la fois (transporteur seul sur les structures).

PONT(S) ÉVALUÉ(S)

UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER : 106

N° DU (DES) PONT(S) : ROUTE BILLY DIAMOND (Matagami-Radisson KM 620): H106-001, H106-002, H999-029, H99-030, H999-031, H999-032, H999-033, H999-034, H999-035, H999-036, H999-037.

REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE : Bruno St-Pierre ing.

Original signé

SIGNATURE : _____ DATE : 2022-03-11

No. OIQ: 53-54 2022-03-11

CE PERMIS EST VALIDE DU 2022-03-14 AU 2022-04-14. APRÈS CETTE DATE, LE PROPRIÉTAIRE DEVRA PRÉSENTER UNE NOUVELLE DEMANDE DE PERMIS.

NOTES

LE PRÉSENT PERMIS DOIT ÊTRE CONSERVÉ DANS LE CAMION CONCERNÉ.

LA CIRCULATION DE CE CAMION SUR TOUT AUTRE PONT QUE CEUX INSCRITS AU PERMIS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE EXCÉDANT CELLE AFFICHÉE SUR LES LIEUX POURRA FAIRE L'OBJET D'UNE POURSUITE EN VERTU DE L'ARTICLE 233 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE FORESTIER.

CE PERMIS PEUT ÊTRE RÉVOQUÉ SI LES CONDITIONS QU'IL CONTIENT NE SONT PAS RESPECTÉES.

BELLEMARE

/// groupebellemare.com ///

1625, rue Jean Lachaine
Ste-Catherine (Québec)
J5C 1C2

Tél. : 450-638-5566
Fax : 450-638-8875

SPÉCIALISTE EN TRANSPORT LOURD -Canada/USA – SPECIALIZED HAULING

DEMANDE D'AUTORISATION DE CIRCULATION

Date : 11 Mars 2022
Attention : Maged El Makssoud
Ville : MFFP

De : 53-54
No. Téléphone : (418) 627-8656
No. Fax : (418) 646-9267

IMPORTANT

APRÈS RÉVISION, SVP RETOURNEZ CETTE AUTORISATION DE CIRCULATION PAR FAX EN SIGNANT CE FORMULAIRE. CECI CONFIRMERA AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS QUE VOUS AVEZ PRIS CONNAISSANCE DES DIMENSIONS DU CHARGEMENT MENTIONNÉES PLUS BAS (ci-joint, une copie de la demande de permis transmise au Ministère) :

Description : Roue de Turbine

Nombre de voyage : 1

Hauteur : 4.25

Largeur : 5.94

Longueur : 38.00

Excédent arrière : 0 Poids : 161600 Kg

Date prévue du mouvement : Entre 14 Mars 2022 au 14 Avril 2022

Numéro de demande de permis soumis au Ministère des Transports :

262957 - Autorisation en

période de dégel**

Je dois obtenir votre autorisation pour emprunter les routes suivantes dans votre municipalité :

109-Route Billy-Diamond

Signature :

Titre :

Date :

*** Ou me faire parvenir une lettre de votre ville incluant : date prévue du mouvement, description du chargement, longueur, largeur, hauteur et poids ainsi que le numéro de la demande au Ministère***

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à me contacter. Merci de votre collaboration.

Titulaire du permis BELLEMARE MANUTENTION INC.	Numéro de la demande 262957	
Adresse 8750 boul. Industriel Trois-Rivières, QC, G9A 5E1 Canada	Référence à une demande de permis antérieure	
	Classe(s) de permis 6-7	Catégorie de permis Général
	☒ Charges axiales autorisées en période de dégel	
Téléphone (450) 638-5566	Durée 2 mois	Date de début Année Mois Jour 2022-03-14
NIR / Numéro de certificat d'aptitude à la sécurité R1270397	Nombre de permis requis 1	

Configuration												
	Avant du véhicule routier											
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Type de véhicule	TR	TR	TR	TR	ML	ML	ML	ML	ML	ML	ML	ML
Type de suspension	MC	PN	PN	PN	HY	HY	HY	HY	HY	HY	HY	HY
Type d'essieu	ES	EP	EP	EP	ES	ES	ES	ES	ES	ES	ES	ES
Nombre de pneus	2	4	4	4	8	8	8	8	8	8	8	8
Espacement minimal entre l'essieu et le précédent (cm)		464	137	137	395	150	150	150	150	150	150	150
Largeur minimale des pneus (mm)	315	305	305	305	215	215	215	215	215	215	215	215
Capacité minimale des pneus (kg)	8250	12300	12300	12300	16480	16480	16480	16480	16480	16480	16480	16480
Capacité d'essieu directeur (kg)	6620											
Charge axiale déclarée (kg)	6500	6900	6900	6900	8400	8400	8400	8400	8400	8400	8400	8400
Précisions sur les types de véhicules ou de suspensions Description type de véhicule NV Description type de suspension AU												
Renseignements sur les véhicules GR, VO, ML ou SR, RE de plus de 4 essieux Marque goldoffer Modèle multiligne												
Numéro de plaque d'immatriculation du véhicule RH7525V Masse totale en charge déclarée (kg) 161600												
☒ Déclaration que le conducteur connaît le répertoire des ponts et des viaducs faisant l'objet de limitations de poids publié par le Ministère des transports ☒ Déclaration pour les essieux tandem, tridem et quadrem que la masse pouvant être mesurée sous les roues de chacun des essieux du groupe est en tout temps égalisée à 1000 kg près												

Dimension hors tout incluant le chargement et l'équipement					
Excédent avant	Excédent arrière	Longueur	Largeur	Hauteur	
0,00 m	0,00 m	38,00 m	5,94 m	4,25 m	
Dimensions du chargement qui rendent le véhicule hors normes					
Longueur	Largeur	Hauteur			
5,94 m	5,94 m	2,90 m			

Parcours proposé			
Adresse d'origine TERMINAL CN MATAGAMI, ROUTE 109		Adresse de destination KM 620 RTE BAIE JAMES, RADISSON (LG2)	
Routes 109, route Billy-Diamond			
Nature du chargement ROUE DE TURBINE			
Déplacement Aller : EN CHARGE		Retour : À VIDE	
☒ Déclaration que les renseignements fournis à l'appui de cette demande sont exacts ☒ Déclaration que le chargement ou l'équipement ne peut être aménagé ou divisé de manière à se conformer aux normes établies par le Règlement sur les normes de charges et de dimensions applicables aux véhicules routiers et aux ensembles de véhicules routiers ☒ Déclaration que le conducteur connaît les hauteurs libres sous les ponts du Québec publiées par le Ministère des transports ☒ Déclaration que le conducteur s'est assuré que le réseau routier permet la circulation pour les dimensions et les charges transportées ☒ Déclaration que le conducteur vérifiera avant son départ les entraves routières du Québec (Québec 511) ☒ Déclaration que le titulaire du permis a lu et respecte le Règlement sur le permis spécial de circulation			
Numéro du demandeur 53-54	Nom du demandeur 53-54	Nom de l'entreprise BELLEMARE MANUTENTION INC.	Date de transmission Année Mois Jour 2022-03-08

Configuration												
	13	14	15	16	17	18	19	20				
Type de véhicule	ML	ML	ML	ML	ML	ML	ML	ML				
Type de suspension	HY	HY	HY	HY	HY	HY	HY	HY				
Type d'essieu	ES	ES	ES	ES	ES	ES	ES	ES				
Nombre de pneus	8	8	8	8	8	8	8	8				
Espacement minimal entre l'essieu et le précédent (cm)	150,00	150,00	150,00	150,00	150,00	150,00	150,00	150,00				
Largeur minimale des pneus (mm)	215	215	215	215	215	215	215	215				
Capacité minimale des pneus (kg)	16480	16480	16480	16480	16480	16480	16480	16480				
Capacité d'essieu directeur (kg)												
Charge axiale déclarée (kg)	8400	8400	8400	8400	8400	8400	8400	8400				

PERMIS DE PASSAGE
AVEC UNE CHARGE SUPER-LOURDE

TYPE DE CAMION : Goldoffer multiligne 26 essieux

PROPRIÉTAIRE : Bellemare Manutention inc.

IMMATRICULATIONS : TRACTEUR : RH7525V

SEMI-REMORQUE :

REMORQUE :

LA PRÉSENTE A POUR OBJET D'AUTORISER LE CAMION MENTIONNÉ À CIRCULER SUR LE(S) PONT(S) ÉNUMÉRÉ(S) CI-DESSOUS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE DE 199 TONNES MÉTRIQUES AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- La circulation doit se faire au centre de chacune des structures.
- La vitesse du transporteur doit être à moins de 10km/h sur les ponts.
- Un camion à la fois (transporteur seul sur les structures).

PONT(S) ÉVALUÉ(S)

UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER : 106

N° DU (DES) PONT(S) : ROUTE BILLY DIAMOND (Matagami-Radisson KM 620): H106-001, H106-002, H999-029, H99-030, H999-031, H999-032, H999-033, H999-034, H999-035, H999-036, H999-037.

REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE : Bruno St-Pierre ing.
Original signé

SIGNATURE : _____ DATE : 2022-03-18
53-54 2022 03 18

CE PERMIS EST VALIDE DU 2022-03-21 AU 2022-05-21. APRÈS CETTE DATE, LE PROPRIÉTAIRE DEVRA PRÉSENTER UNE NOUVELLE DEMANDE DE PERMIS.

NOTES

LE PRÉSENT PERMIS DOIT ÊTRE CONSERVÉ DANS LE CAMION CONCERNÉ.

LA CIRCULATION DE CE CAMION SUR TOUT AUTRE PONT QUE CEUX INSCRITS AU PERMIS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE EXCÉDANT CELLE AFFICHÉE SUR LES LIEUX POURRA FAIRE L'OBJET D'UNE POURSUITE EN VERTU DE L'ARTICLE 233 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE FORESTIER.

CE PERMIS PEUT ÊTRE RÉVOQUÉ SI LES CONDITIONS QU'IL CONTIENT NE SONT PAS RESPECTÉES.

BELLEMARE

/// groupebellemare.com ///

1625, rue Jean Lachaine
Ste-Catherine (Québec)
J5C 1C2

Tél. : 450-638-5566
Fax : 450-638-8875

SPÉCIALISTE EN TRANSPORT LOURD -Canada/USA – SPECIALIZED HAULING

DEMANDE D'AUTORISATION DE CIRCULATION

Date : 15 Mars 2022
Attention : Maged El Makssoud
Ville : MFFP

De : 53-54
No. Téléphone : (418) 627-8656
No. Fax : (418) 646-9267

IMPORTANT

APRÈS RÉVISION, SVP RETOURNEZ CETTE AUTORISATION DE CIRCULATION PAR FAX EN SIGNANT CE FORMULAIRE. CECI CONFIRMERA AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS QUE VOUS AVEZ PRIS CONNAISSANCE DES DIMENSIONS DU CHARGEMENT MENTIONNÉES PLUS BAS (ci-joint, une copie de la demande de permis transmise au Ministère) :

Description : Roue de Turbine

Nombre de voyage : 1

Hauteur : 4.25

Largeur : 5.94

Longueur : 46.00

Excédent arrière : 0 Poids : 199 000 kg

Date prévue du mouvement : Entre 21 Mars 2022 au 21 Mai 2022

Numéro de demande de permis soumis au Ministère des Transports :

263673 - En période de dégel

Je dois obtenir votre autorisation pour emprunter les routes suivantes dans votre municipalité :

109-Route Billy-Diamond

Signature :

Titre :

Date :

*** Ou me faire parvenir une lettre de votre ville incluant : date prévue du mouvement, description du chargement, longueur, largeur, hauteur et poids ainsi que le numéro de la demande au Ministère***

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à me contacter. Merci de votre collaboration.

Titulaire du permis BELLEMARE MANUTENTION INC.	Numéro de la demande 263673	
Adresse 8750 boul. Industriel Trois-Rivières, QC, G9A 5E1 Canada	Référence à une demande de permis antérieure	
	Classe(s) de permis 6-7	Catégorie de permis Général
	☒ Charges axiales autorisées en période de dégel	
Téléphone (450) 638-5566	Durée 2 mois	Date de début Année Mois Jour 2022-03-21
NIR / Numéro de certificat d'aptitude à la sécurité R1270397	Nombre de permis requis 1	

Configuration												
	Avant du véhicule routier											
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Type de véhicule	TR	TR	TR	ML	ML	ML	ML	ML	ML	ML	ML	ML
Type de suspension	MC	PN	PN	HY	HY	HY	HY	HY	HY	HY	HY	HY
Type d'essieu	ES	ET	ET	ES	ES	ES	ES	ES	ES	ES	ES	ES
Nombre de pneus	2	4	4	8	8	8	8	8	8	8	8	8
Espacement minimal entre l'essieu et le précédent (cm)		464	137	533	150	150	150	150	150	150	150	150
Largeur minimale des pneus (mm)	315	305	305	215	215	215	215	215	215	215	215	215
Capacité minimale des pneus (kg)	8250	12300	12300	16480	16480	16480	16480	16480	16480	16480	16480	16480
Capacité d'essieu directeur (kg)	6620											
Charge axiale déclarée (kg)	6500	7750	7750	7750	7750	7750	7750	7750	7750	7750	7750	7750
Précisions sur les types de véhicules ou de suspensions Description type de véhicule NV												
Renseignements sur les véhicules GR, VO, ML ou SR, RE de plus de 4 essieux Marque Goldoffer												
Description type de suspension AU												
Modèle Multiligne												
Numéro de plaque d'immatriculation du véhicule RH7525V												
Masse totale en charge déclarée (kg) 183500												
☒ Déclaration que le conducteur connaît le répertoire des ponts et des viaducs faisant l'objet de limitations de poids publié par le Ministère des transports												
☒ Déclaration pour les essieux tandem, tridem et quadrem que la masse pouvant être mesurée sous les roues de chacun des essieux du groupe est en tout temps égalisée à 1000 kg près												

Dimension hors tout incluant le chargement et l'équipement					
Excédent avant	Excédent arrière	Longueur	Largeur	Hauteur	
0,00 m	0,00 m	46,00 m	5,94 m	4,25 m	
Dimensions du chargement qui rendent le véhicule hors normes					
Longueur	Largeur	Hauteur			
5,94 m	5,94 m	2,90 m			

Parcours proposé	
Adresse d'origine Matagami; Terminal CN, route 109	Adresse de destination Radisson; Km 620, route Billy-Diamond
Routes 109; route Billy-Diamond	
Nature du chargement Roue de turbine	
Déplacement Aller : EN CHARGE	Retour : À VIDE
☒ Déclaration que les renseignements fournis à l'appui de cette demande sont exacts ☒ Déclaration que le chargement ou l'équipement ne peut être aménagé ou divisé de manière à se conformer aux normes établies par le Règlement sur les normes de charges et de dimensions applicables aux véhicules routiers et aux ensembles de véhicules routiers ☒ Déclaration que le conducteur connaît les hauteurs libres sous les ponts du Québec publiées par le Ministère des transports ☒ Déclaration que le conducteur s'est assuré que le réseau routier permet la circulation pour les dimensions et les charges transportées ☒ Déclaration que le conducteur vérifiera avant son départ les entraves routières du Québec (Québec 511) ☒ Déclaration que le titulaire du permis a lu et respecte le Règlement sur le permis spécial de circulation	

Numéro du demandeur 53-54	Nom du demandeur 53-54	Nom de l'entreprise BELLEMARE MANUTENTION INC.	Date de transmission Année Mois Jour 2022-03-14
-------------------------------------	----------------------------------	--	--

	Configuration											
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
Type de véhicule	ML	ML	ML	ML	ML	ML	ML	ML	ML	ML	ML	TR
Type de suspension	HY	HY	HY	HY	HY	HY	HY	HY	HY	HY	HY	MC
Type d'essieu	ES	ES	ES	ES	ES	ES	ES	ES	ES	ES	ES	ES
Nombre de pneus	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	2
Espacement minimal entre l'essieu et le précédent (cm)	150,00	150,00	150,00	150,00	150,00	150,00	150,00	150,00	150,00	150,00	150,00	515,00
Largeur minimale des pneus (mm)	215	215	215	215	215	215	215	215	215	215	215	315
Capacité minimale des pneus (kg)	16480	16480	16480	16480	16480	16480	16480	16480	16480	16480	16480	8250
Capacité d'essieu directeur (kg)												6620
Charge axiale déclarée (kg)	7750	7750	7750	7750	7750	7750	7750	7750	7750	7750	7750	6500

ESSIEUX 25 : TR / PN / ET / 4 / 500 / 279 / 10600 / 7750
ESSIEUX 26 : TR / PN / ET / 4 / 130 / 279 / 10600 / 7750

PERMIS DE PASSAGE
AVEC UNE CHARGE SUPER-LOURDE
(MAJ du permis du 2022-10-25)

TYPE DE CAMION : 13 essieux (double remorque)

PROPRIÉTAIRE : Transport JF Millette

IMMATRICULATIONS : TRACTEUR : 8 unit. (**Liste A** –Annexe des combinaisons possible au permis)
SEMI-REMORQUE : 11 unit. (**Liste B** – Annexe des combinaisons possible au permis)
REMORQUE : 4 unit. (**Liste C** – Annexe des combinaisons possible au permis)

LA PRÉSENTE A POUR OBJET D'AUTORISER TOUTE COMBINAISON DE CAMION ET SEMI-REMORQUE DOUBLE (**Liste A + Liste B + Liste C**) À CIRCULER SUR LE(S) PONT(S) ÉNUMÉRÉ(S) CI-DESSOUS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE DE 134,4 TONNES MÉTRIQUES AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- Un camion à la fois sur les structures.
- La circulation doit se faire au centre de chacune des structures.
- La vitesse du transporteur doit être à moins de 10 km/h sur les ponts.

PONT(S) ÉVALUÉ(S)

UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER : 106

N° DU (DES) PONT(S) : Route Billy-Diamond: H106-001, H106-002, H999-028, H999-029, H99-030, H999-031, H999-032, H999-033, H999-034, H999-035 (de Matagami à l'intersection de la route de la Sarcelle).

REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE : Bruno St-Pierre ing.

Original signé

SIGNATURE : _____ DATE : 2023-03-15

2023-03-15 53-54

CE PERMIS EST VALIDE JUSQU'AU 2023-10-25. APRÈS CETTE DATE, LE PROPRIÉTAIRE DEVRA PRÉSENTER UNE NOUVELLE DEMANDE DE PERMIS.

NOTES

LE PRÉSENT PERMIS DOIT ÊTRE CONSERVÉ DANS LE CAMION CONCERNÉ.

LA CIRCULATION DE CE CAMION SUR TOUT AUTRE PONT QUE CEUX INSCRITS AU PERMIS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE EXCÉDANT CELLE AFFICHÉE SUR LES LIEUX POURRA FAIRE L'OBJET D'UNE POURSUITE EN VERTU DE L'ARTICLE 233 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE FORESTIER.

CE PERMIS PEUT ÊTRE RÉVOQUÉ SI LES CONDITIONS QU'IL CONTIENT NE SONT PAS RESPECTÉES.

Annexe des combinaisons possible au permis

LISTE DES CAMIONS - Liste A

Numéro d'unité	Marque	Année	Plaque	Numéro de série
1206	Kenworth	2013	L778088	1XKDD40X2DJ959818
1618	Kenworth	2016	L585033	3WKDD40X8GF980360
0232	Peterbilt	2003	L786144	1XP5DB9X83D584066
2100	Kenworth	2021	L904631	1XKWD40X9MR964394
2101	Kenworth	2021	L906184	1XKWD40X8MR975936
2102	Kenworth	2022	L927542	1XKWD40X4NR977572
2303	Peterbilt	2023	L894263	1XPXDP0X8PD864644
2304	<i>Kenworth</i>	2023	<i>L859795</i>	<i>1XK1D40X3PJ957969</i>

LISTE DES REMORQUES - Liste B

Numéro d'unité	Marque	Année	Plaque	Numéro de série
CP1701	Tremcar	2017	RN7465E	2TLHB4542HB000662
CP1702	Bedard	2017	RJ4522H	2B9A1KC09H4007088
CP0103	Bedard	2001	RH9312Q	2B9A1KC0X14007616
9089	Tremcar	2011	RH1409X	1T0HB4645BS000440
4418501813	Tremcar	2018	RJ4130H	2TLHB4548JB000283
4418501816	Tremcar	2018	RJ8568R	2TLHB4548KB000267
2232	Tremcar	2022	RM9614W	2TLNACP40NB000409
2233	Tremcar	2022	RN5342F	2TLNACP48NB000402
2234	Tremcar	2022	RN5343F	2TLNACP46NB000401
2335	Tremcar	2023	RN7395Z	2TLNAEP49PB000150
2336	Tremcar	2023	RN5254T	2TLNAEP43PB000189

Pour le permis Train routier

LISTE DES REMORQUES (2e remorque) - Liste C

Numéro d'unité	Marque	Année	Plaque	Numéro de série
2304	<i>Kenworth</i>	2023	<i>L859795</i>	<i>1XK1D40X3PJ957969</i>
CP0103	Bedard	2001	RH9312Q	2B9A1KC0X14007616
2233	Tremcar	2022	RN5342F	2TLNACP48NB000402
TD1	Temis	2009	RM7058E	2TMDC152X9N660503

Liste modifié par Transport Milette (2023-03-07) , annotée par le MFFP pour le besoin des permis.

Note: Titres des listes ajoutées, en italique sont les changements depuis la demande du 2022-10-05.

PERMIS DE PASSAGE
AVEC UNE CHARGE SUPER-LOURDE
(MAJ du permis du 2022-10-25)

TYPE DE CAMION : 7 essieux

PROPRIÉTAIRE : Transport JF Millette

IMMATRICULATIONS : TRACTEUR : 8 unit. (Liste A –Annexe des combinaisons possible au permis)
SEMI-REMORQUE : 11 unit. (Liste B– Annexe des combinaisons possible au permis)
REMORQUE :

LA PRÉSENTE A POUR OBJET D'AUTORISER TOUTE COMBINAISON DE CAMION ET SEMI-REMORQUE (Liste A + Liste B) À CIRCULER SUR LE(S) PONT(S) ÉNUMÉRÉ(S) CI-DESSOUS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE DE 70,8 TONNES MÉTRIQUES AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- Un camion à la fois sur les structures.

PONT(S) ÉVALUÉ(S)

UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER : 106

N° DU (DES) PONT(S) : Route Billy-Diamond: H106-001, H106-002, H999-028, H999-029, H99-030, H999-031, H999-032, H999-033, H999-034, H999-035 (de Matagami à l'intersection de la route de la Sarcelle).

REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE : Bruno St-Pierre ing.
Original signé

SIGNATURE : _____ DATE : 2023-03-15

2023-03-15 53-54

CE PERMIS EST VALIDE JUSQU'AU 2023-10-25. APRÈS CETTE DATE, LE PROPRIÉTAIRE DEVRA PRÉSENTER UNE NOUVELLE DEMANDE DE PERMIS.

NOTES

LE PRÉSENT PERMIS DOIT ÊTRE CONSERVÉ DANS LE CAMION CONCERNÉ.

LA CIRCULATION DE CE CAMION SUR TOUT AUTRE PONT QUE CEUX INSCRITS AU PERMIS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE EXCÉDANT CELLE AFFICHÉE SUR LES LIEUX POURRA FAIRE L'OBJET D'UNE POURSUITE EN VERTU DE L'ARTICLE 233 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE FORESTIER.

CE PERMIS PEUT ÊTRE RÉVOQUÉ SI LES CONDITIONS QU'IL CONTIENT NE SONT PAS RESPECTÉES.

Annexe des combinaisons possible au permis

LISTE DES CAMIONS - Liste A

Numéro d'unité	Marque	Année	Plaque	Numéro de série
1206	Kenworth	2013	L778088	1XKDD40X2DJ959818
1618	Kenworth	2016	L585033	3WKDD40X8GF980360
0232	Peterbilt	2003	L786144	1XP5DB9X83D584066
2100	Kenworth	2021	L904631	1XKWD40X9MR964394
2101	Kenworth	2021	L906184	1XKWD40X8MR975936
2102	Kenworth	2022	L927542	1XKWD40X4NR977572
2303	Peterbilt	2023	L894263	1XPXDP0X8PD864644
2304	<i>Kenworth</i>	2023	<i>L859795</i>	<i>1XK1D40X3PJ957969</i>

LISTE DES REMORQUES - Liste B

Numéro d'unité	Marque	Année	Plaque	Numéro de série
CP1701	Tremcar	2017	RN7465E	2TLHB4542HB000662
CP1702	Bedard	2017	RJ4522H	2B9A1KC09H4007088
CP0103	Bedard	2001	RH9312Q	2B9A1KC0X14007616
9089	Tremcar	2011	RH1409X	1T0HB4645BS000440
4418501813	Tremcar	2018	RJ4130H	2TLHB4548JB000283
4418501816	Tremcar	2018	RJ8568R	2TLHB4548KB000267
2232	Tremcar	2022	RM9614W	2TLNACP40NB000409
2233	Tremcar	2022	RN5342F	2TLNACP48NB000402
2234	Tremcar	2022	RN5343F	2TLNACP46NB000401
2335	Tremcar	2023	RN7395Z	2TLNAEP49PB000150
2336	Tremcar	2023	RN5254T	2TLNAEP43PB000189

Pour le permis Train routier

LISTE DES REMORQUES (2e remorque) - Liste C

Numéro d'unité	Marque	Année	Plaque	Numéro de série
2304	<i>Kenworth</i>	2023	<i>L859795</i>	<i>1XK1D40X3PJ957969</i>
CP0103	Bedard	2001	RH9312Q	2B9A1KC0X14007616
2233	Tremcar	2022	RN5342F	2TLNACP48NB000402
TD1	Temis	2009	RM7058E	2TMDC152X9N660503

Liste modifié par Transport Milette (2023-03-07) , annotée par le MFFP pour le besoin des permis.

Note: Titres des listes ajoutées, en italique sont les changements depuis la demande du 2022-10-05.

PERMIS DE PASSAGE
AVEC UNE CHARGE SUPER-LOURDE
(NO DEMANDE 329716)

TYPE DE CAMION : 13 essieux

PROPRIÉTAIRE : Transport de l'Épiphanie

IMMATRICULATIONS : TRACTEUR : RL2469W

LA PRÉSENTE A POUR OBJET D'AUTORISER LE CAMION MENTIONNÉ À CIRCULER SUR LE(S) PONT(S) ÉNUMÉRÉ(S) CI-DESSOUS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE DE 91,7 TONNES MÉTRIQUES AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- La circulation doit se faire au centre de chacune des structures.
- La vitesse du transporteur doit être à moins de 10km/h sur les ponts.
- Un camion à la fois (transporteur seul sur les structures).

PONT(S) ÉVALUÉ(S)

UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER : 106

N° DU (DES) PONT(S) : H106-001, H106-002, H999-028, H999-029, H99-030, H999-031, H999-032, H999-033, H999-034, H999-035, H999-036, H999-037,

Non visé

Non visé

REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE : Bruno St-Pierre ing.

Original signé

SIGNATURE :

DATE : 2023-07-11

CE PERMIS EST VALIDE JUSQU'AU 2023-10-11. APRÈS CETTE DATE, LE PROPRIÉTAIRE DEVRA PRÉSENTER UNE NOUVELLE DEMANDE DE PERMIS.

NOTES

LE PRÉSENT PERMIS DOIT ÊTRE CONSERVÉ DANS LE CAMION CONCERNÉ.

LA CIRCULATION DE CE CAMION SUR TOUT AUTRE PONT QUE CEUX INSCRITS AU PERMIS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE EXCÉDANT CELLE AFFICHÉE SUR LES LIEUX POURRA FAIRE L'OBJET D'UNE POURSUITE EN VERTU DE L'ARTICLE 233 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE FORESTIER.

CE PERMIS PEUT ÊTRE RÉVOQUÉ SI LES CONDITIONS QU'IL CONTIENT NE SONT PAS RESPECTÉES.

PERMIS DE PASSAGE
AVEC UNE CHARGE SUPER-LOURDE
(NO DEMANDE 333989)

TYPE DE CAMION : 9 essieux Scheuerle 7694 (29,7m)

PROPRIÉTAIRE : Hitchi énergie Canada inc.

IMMATRICULATIONS : TRACTEUR : RL1755X

LA PRÉSENTE A POUR OBJET D'AUTORISER LE CAMION MENTIONNÉ À CIRCULER SUR LE(S) PONT(S) ÉNUMÉRÉ(S) CI-DESSOUS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE DE 76,7 TONNES MÉTRIQUES AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- La circulation doit se faire au centre de chacune des structures.
- La vitesse du transporteur doit être à moins de 10km/h sur les ponts.
- Un camion à la fois (transporteur seul sur les structures).

PONT(S) ÉVALUÉ(S)

UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER : 106

N° DU (DES) PONT(S) : H106-001, H106-002, H999-028, H999-029, H999-030, H999-031, H999-032, H999-033, H999-034, H999-035, H999-036, H999-037, (Matagami – Km620 Radisson).

REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE : Bruno St-Pierre ing.

Original signé

SIGNATURE : _____ DATE : 2023-08-11

2023-08-11 53-54

CE PERMIS EST VALIDE JUSQU'AU 2023-09-11. APRÈS CETTE DATE, LE PROPRIÉTAIRE DEVRA PRÉSENTER UNE NOUVELLE DEMANDE DE PERMIS.

NOTES

LE PRÉSENT PERMIS DOIT ÊTRE CONSERVÉ DANS LE CAMION CONCERNÉ.

LA CIRCULATION DE CE CAMION SUR TOUT AUTRE PONT QUE CEUX INSCRITS AU PERMIS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE EXCÉDANT CELLE AFFICHÉE SUR LES LIEUX POURRA FAIRE L'OBJET D'UNE POURSUITE EN VERTU DE L'ARTICLE 233 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE FORESTIER.

CE PERMIS PEUT ÊTRE RÉVOQUÉ SI LES CONDITIONS QU'IL CONTIENT NE SONT PAS RESPECTÉES.

Titulaire du permis HITACHI ÉNERGIE CANADA INC.	Numéro de la demande 333989	
Adresse 1600 Lionel Boulet Varennes, QC, J3X 1S4 Canada	Référence à une demande de permis antérieure	
	Classe(s) de permis 1-6	Catégorie de permis Spécifique
	☐ Charges axiales autorisées en période de dégel	
Téléphone (514) 773-1761	Durée 7 jours	Date de début Année Mois Jour 2023-08-14
NIR / Numéro de certificat d'aptitude à la sécurité R1410308	Nombre de permis requis 1	

Configuration												
	Avant du véhicule routier											
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Type de véhicule	TR	TR	TR	ML	ML	ML	ML	ML	ML			
Type de suspension	MC	MC	MC	HY	HY	HY	HY	HY	HY			
Type d'essieu	ES	ET	ET	ES	ES	ES	ES	ES	ES			
Nombre de pneus	2	4	4	8	8	8	8	8	8			
Espacement minimal entre l'essieu et le précédent (cm)		540	165	480	150	450	150	600	150			
Largeur minimale des pneus (mm)	385	385	385	235	235	235	235	235	235			
Capacité minimale des pneus (kg)	12000	24000	24000	20600	20600	20600	20600	20600	20600			
Capacité d'essieu directeur (kg)	9979											
Charge axiale déclarée (kg)	8380	9110	9110	8180	8180	8180	8180	8180	8180			
Précisions sur les types de véhicules ou de suspensions Description type de véhicule NV Description type de suspension AU												
Renseignements sur les véhicules GR, VO, ML ou SR, RE de plus de 4 essieux Marque Scheuerle Modèle 7694												
Numéro de plaque d'immatriculation du véhicule RL1755X Masse totale en charge déclarée (kg) 75680												
☒ Déclaration que le conducteur connaît le répertoire des ponts et des viaducs faisant l'objet de limitations de poids publié par le Ministère des transports												
☒ Déclaration pour les essieux tandem, tridem et quadrem que la masse pouvant être mesurée sous les roues de chacun des essieux du groupe est en tout temps égalisée à 1000 kg près												

Dimension hors tout incluant le chargement et l'équipement					
Excédent avant	Excédent arrière	Longueur	Largeur	Hauteur	
0,00 m	1,00 m	29,69 m	3,28 m	4,00 m	
Dimensions du chargement qui rendent le véhicule hors normes					
Longueur	Largeur	Hauteur			
m	m	m			

Parcours proposé	
Adresse d'origine Varennes, 1600 boul. Lionel-Boulet	Adresse de destination centrale LG2, km 620 route Billy Diamond, Radisson
Routes Lionel Boulet, Michael Faraday, 30, 10, 15, 40, 15, 50, 5, 105, 117, 111, 109, route Billy Diamond	
Nature du chargement Fardier multiligne vide avec accessoires	
Déplacement Aller : À VIDE	Retour : À VIDE
☒ Déclaration que les renseignements fournis à l'appui de cette demande sont exacts ☒ Déclaration que le chargement ou l'équipement ne peut être aménagé ou divisé de manière à se conformer aux normes établies par le Règlement sur les normes de charges et de dimensions applicables aux véhicules routiers et aux ensembles de véhicules routiers ☒ Déclaration que le conducteur connaît les hauteurs libres sous les ponts du Québec publiées par le Ministère des transports ☒ Déclaration que le conducteur s'est assuré que le réseau routier permet la circulation pour les dimensions et les charges transportées ☒ Déclaration que le conducteur vérifiera avant son départ les entraves routières du Québec (Québec 511) ☒ Déclaration que le titulaire du permis a lu et respecte le Règlement sur le permis spécial de circulation	

Numéro du demandeur 53-54	Nom du demandeur 53-54	Nom de l'entreprise HITACHI ÉNERGIE CANADA INC.	Date de transmission Année Mois Jour 2023-08-08
-------------------------------------	----------------------------------	---	--

PERMIS DE PASSAGE
AVEC UNE CHARGE SUPER-LOURDE
(NO DEMANDE 333071)

TYPE DE CAMION : 12 essieux (38,01m)

PROPRIÉTAIRE : Transports Multidimensionnels R.D.T. inc.

IMMATRICULATIONS : RH8006L-6

LA PRÉSENTE A POUR OBJET D'AUTORISER LE CAMION MENTIONNÉ À CIRCULER SUR LE(S) PONT(S) ÉNUMÉRÉ(S) CI-DESSOUS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE DE 112,4 TONNES MÉTRIQUES AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- La circulation doit se faire au centre de chacune des structures.
- La vitesse du transporteur doit être à moins de 10km/h sur les ponts.
- Un camion à la fois (transporteur seul sur les structures).

PONT(S) ÉVALUÉ(S)

UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER : 106

N° DU (DES) PONT(S) : H106-001, H106-002, H999-029, H999-030, H999-031, H999-032, H999-033, H999-034, H999-035, H999-036, Non visé

REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE : Bruno St-Pierre ing
Original signé

SIGNATURE : _____ DATE : 2023-08-30
2023-08-30 53-54

CE PERMIS EST VALIDE JUSQU'AU 2023-11-02. APRÈS CETTE DATE, LE PROPRIÉTAIRE DEVRA PRÉSENTER UNE NOUVELLE DEMANDE DE PERMIS.

NOTES

LE PRÉSENT PERMIS DOIT ÊTRE CONSERVÉ DANS LE CAMION CONCERNÉ.

LA CIRCULATION DE CE CAMION SUR TOUT AUTRE PONT QUE CEUX INSCRITS AU PERMIS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE EXCÉDANT CELLE AFFICHÉE SUR LES LIEUX POURRA FAIRE L'OBJET D'UNE POURSUITE EN VERTU DE L'ARTICLE 233 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE FORESTIER.

CE PERMIS PEUT ÊTRE RÉVOQUÉ SI LES CONDITIONS QU'IL CONTIENT NE SONT PAS RESPECTÉES.

Titulaire du permis TRANSPORTS MULTID MENSIONNELS R.D.T. NC.	Numéro de la demande 333071	
Adresse 566 route Du Canton Brownsburg-Chatham, QC, J8G 1P8 Canada	Référence à une demande de permis antérieure	
	Classe(s) de permis 1-6	Catégorie de permis Spécifique
	☐ Charges axiales autorisées en période de dégel	
Téléphone (514) 773-1761	Durée 7 jours	Date de début Année Mois Jour 2023-08-28
NIR / Numéro de certificat d'aptitude à la sécurité R5085148	Nombre de permis requis 1	

Configuration												
	Avant du véhicule routier											
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Type de véhicule	TR	TR	TR	DT	DT	DT	SR	SR	SR	NV	NV	NV
Type de suspension	MC	PN	PN	PN	PN	PN	PN	PN	PN	PN	PN	PN
Type d'essieu	ES	ET	ET	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP
Nombre de pneus	2	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Espacement minimal entre l'essieu et le précédent (cm)		467	137	438	152	152	1194	152	152	432	152	152
Largeur minimale des pneus (mm)	425	315	315	305	305	305	305	305	305	305	305	305
Capacité minimale des pneus (kg)	9070	14061	14061	11760	11760	11760	11760	11760	11760	11760	11760	11760
Capacité d'essieu directeur (kg)	9070											
Charge axiale déclarée (kg)	7298	11572	11572	9176	9176	9176	9211	9211	9211	8937	8937	8937
Précisions sur les types de véhicules ou de suspensions Description type de véhicule NV booster												
Renseignements sur les véhicules GR, VO, ML ou SR, RE de plus de 4 essieux Marque												
Numéro de plaque d'immatriculation du véhicule RH8006L-6												
Masse totale en charge déclarée (kg) 112414												
☒ Déclaration que le conducteur connaît le répertoire des ponts et des viaducs faisant l'objet de limitations de poids publié par le Ministère des transports												
☒ Déclaration pour les essieux tandem, tridem et quadrem que la masse pouvant être mesurée sous les roues de chacun des essieux du groupe est en tout temps égalisée à 1000 kg près												

Dimension hors tout incluant le chargement et l'équipement					
Excédent avant	Excédent arrière	Longueur	Largeur	Hauteur	
0,00 m	0,00 m	38,01 m	3,50 m	4,74 m	
Dimensions du chargement qui rendent le véhicule hors normes					
Longueur	Largeur	Hauteur			
m	m	m			

Parcours proposé	
Adresse d'origine Papiers Résolu, 801 Des Papetiers, Amos	Adresse de destination poste Chissibi, ch. La Grande 3, Baie-James
Routes Des Papetiers, 395, 109, route Billy Diamond, route Trans-Taiga, Ch. La Grande 3 (LG3)	
Nature du chargement 1 transformateur vide d'huile	
Déplacement Aller : EN CHARGE	Retour : À VIDE
☒ Déclaration que les renseignements fournis à l'appui de cette demande sont exacts ☒ Déclaration que le chargement ou l'équipement ne peut être aménagé ou divisé de manière à se conformer aux normes établies par le Règlement sur les normes de charges et de dimensions applicables aux véhicules routiers et aux ensembles de véhicules routiers ☒ Déclaration que le conducteur connaît les hauteurs libres sous les ponts du Québec publiées par le Ministère des transports ☒ Déclaration que le conducteur s'est assuré que le réseau routier permet la circulation pour les dimensions et les charges transportées ☒ Déclaration que le conducteur vérifiera avant son départ les entraves routières du Québec (Québec 511) ☒ Déclaration que le titulaire du permis a lu et respecte le Règlement sur le permis spécial de circulation	

Numéro du demandeur 53-54	Nom du demandeur 53-54	Nom de l'entreprise TRANSPORTS MULTI DIMENSIONNELS R.D.T. NC.	Date de transmission Année Mois Jour 2023-07-31
-------------------------------------	----------------------------------	---	--



PERMIS DE PASSAGE
AVEC UNE CHARGE SUPER-LOURDE
(NO DEMANDE 329391)

TYPE DE CAMION : 18 essieux Scheuerle 7694 (41.5m)

PROPRIÉTAIRE : Hitchi Énergie Canada inc.

IMMATRICULATIONS : TRACTEUR : RL1755X

LA PRÉSENTE A POUR OBJET D'AUTORISER LE CAMION MENTIONNÉ À CIRCULER SUR LE(S) PONT(S) ÉNUMÉRÉ(S) CI-DESSOUS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE DE 179,7 TONNES MÉTRIQUES AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- La circulation doit se faire au centre de chacune des structures.
- La vitesse du transporteur doit être à moins de 10km/h sur les ponts.
- Un camion à la fois (transporteur seul sur les structures).

PONT(S) ÉVALUÉ(S)

UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER : 106

N° DU (DES) PONT(S) : H106-001, H106-002, H999-029, H999-030, H999-031, H999-032, H999-033, H999-034, H999-035, H999-036, Non visé

REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE : Bruno St-Pierre ing.
Original signé

SIGNATURE : _____ DATE : 2023-08-30

2023-08-30 53-54

CE PERMIS EST VALIDE JUSQU'AU 2023-11-02. APRÈS CETTE DATE, LE PROPRIÉTAIRE DEVRA PRÉSENTER UNE NOUVELLE DEMANDE DE PERMIS.

NOTES

LE PRÉSENT PERMIS DOIT ÊTRE CONSERVÉ DANS LE CAMION CONCERNÉ.

LA CIRCULATION DE CE CAMION SUR TOUT AUTRE PONT QUE CEUX INSCRITS AU PERMIS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE EXCÉDANT CELLE AFFICHÉE SUR LES LIEUX POURRA FAIRE L'OBJET D'UNE POURSUITE EN VERTU DE L'ARTICLE 233 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE FORESTIER.

CE PERMIS PEUT ÊTRE RÉVOQUÉ SI LES CONDITIONS QU'IL CONTIENT NE SONT PAS RESPECTÉES.

Titulaire du permis HITACHI ÉNERGIE CANADA INC.	Numéro de la demande 329391	
Adresse 1600 Lionel Boulet Varennes, QC, J3X 1S4 Canada	Référence à une demande de permis antérieure	
	Classe(s) de permis 6-7	Catégorie de permis Général
	☐ Charges axiales autorisées en période de dégel	
Téléphone (514) 773-1761	Durée 1 mois	Date de début Année Mois Jour 2023-08-14
NIR / Numéro de certificat d'aptitude à la sécurité R1410308	Nombre de permis requis 1	

Configuration												
	Avant du véhicule routier											
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Type de véhicule	TR	TR	TR	ML	ML	ML	ML	ML	ML	ML	ML	ML
Type de suspension	MC	MC	MC	HY	HY	HY	HY	HY	HY	HY	HY	HY
Type d'essieu	ES	ET	ET	ES	ES	ES	ES	ES	ES	ES	ES	ES
Nombre de pneus	2	4	4	8	8	8	8	8	8	8	8	8
Espacement minimal entre l'essieu et le précédent (cm)		540	165	326	150	150	150	150	150	150	150	150
Largeur minimale des pneus (mm)	385	385	385	235	235	235	235	235	235	235	235	235
Capacité minimale des pneus (kg)	12000	24000	24000	20600	20600	20600	20600	20600	20600	20600	20600	20600
Capacité d'essieu directeur (kg)	9979											
Charge axiale déclarée (kg)	8914	12664	12664	8897	8897	8897	8897	8897	8897	8897	8897	8897

Précisions sur les types de véhicules ou de suspensions	
Description type de véhicule NV	Description type de suspension AU
Renseignements sur les véhicules GR, VO, ML ou SR, RE de plus de 4 essieux	
Marque Scheuerle	Modèle 7694
Numéro de plaque d'immatriculation du véhicule RL1755X	Masse totale en charge déclarée (kg) 179763
☒ Déclaration que le conducteur connaît le répertoire des ponts et des viaducs faisant l'objet de limitations de poids publié par le Ministère des transports ☒ Déclaration pour les essieux tandem, tridem et quadrem que la masse pouvant être mesurée sous les roues de chacun des essieux du groupe est en tout temps égalisée à 1000 kg près	

Dimension hors tout incluant le chargement et l'équipement					
Excédent avant	Excédent arrière	Longueur	Largeur	Hauteur	
0,00 m	1,00 m	41,50 m	3,50 m	5,51 m	
Dimensions du chargement qui rendent le véhicule hors normes					
Longueur	Largeur	Hauteur			
4,70 m	3,50 m	4,29 m			

Parcours proposé	
Adresse d'origine cour Matagami, 2200boul Industriel Matagami	Adresse de destination poste Chissibî, ch. La Grande 3, Baie-James
Routes 109, route Billy Diamond, route trans-Taiga, ch. La Grande 3	
Nature du chargement Transformateur vide d'huile (1 transport)	
Déplacement Aller : EN CHARGE	Retour : À VIDE
☒ Déclaration que les renseignements fournis à l'appui de cette demande sont exacts ☒ Déclaration que le chargement ou l'équipement ne peut être aménagé ou divisé de manière à se conformer aux normes établies par le Règlement sur les normes de charges et de dimensions applicables aux véhicules routiers et aux ensembles de véhicules routiers ☒ Déclaration que le conducteur connaît les hauteurs libres sous les ponts du Québec publiées par le Ministère des transports ☒ Déclaration que le conducteur s'est assuré que le réseau routier permet la circulation pour les dimensions et les charges transportées ☒ Déclaration que le conducteur vérifiera avant son départ les entraves routières du Québec (Québec 511) ☒ Déclaration que le titulaire du permis a lu et respecte le Règlement sur le permis spécial de circulation	

Numéro du demandeur 53-54	Nom du demandeur 53-54	Nom de l'entreprise HITACHI ÉNERGIE CANADA INC.	Date de transmission Année Mois Jour 2023-06-29
-------------------------------------	----------------------------------	---	--

Configuration											
	13	14	15	16	17	18					
Type de véhicule	ML	ML	ML	TR	TR	TR					
Type de suspension	HY	HY	HY	MC	MC	MC					
Type d'essieu	ES	ES	ES	ES	ET	ET					
Nombre de pneus	8	8	8	2	4	4					
Espacement minimal entre l'essieu et le précédent (cm)	150,00	150,00	150,00	500,00	540,00	165,00					
Largeur minimale des pneus (mm)	235	235	235	385	385	385					
Capacité minimale des pneus (kg)	20600	20600	20600	12000	24000	24000					
Capacité d'essieu directeur (kg)				9979							
Charge axiale déclarée (kg)	8897	8897	8897	8757	15000	15000					

PERMIS DE PASSAGE
AVEC UNE CHARGE SUPER-LOURDE
(NO DEMANDE 329398)

TYPE DE CAMION : 18 essieux Scheuerle 7694 (41,5m)

PROPRIÉTAIRE : Hitchi Énergie Canada inc.

IMMATRICULATIONS : TRACTEUR : RL1755X

LA PRÉSENTE A POUR OBJET D'AUTORISER LE CAMION MENTIONNÉ À CIRCULER SUR LE(S) PONT(S) ÉNUMÉRÉ(S) CI-DESSOUS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE DE 278,5 TONNES MÉTRIQUES AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- La circulation doit se faire au centre de chacune des structures.
- La vitesse du transporteur doit être à moins de 10km/h sur les ponts.
- Un camion à la fois (transporteur seul sur les structures).

PONT(S) ÉVALUÉ(S)

UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER : 106

N° DU (DES) PONT(S) : H106-001, H106-002, H999-029, H999-030, H999-031, H999-032, H999-033, H999-034, H999-035, H999-036, H999-037, (Matagami – Km620 Radisson).

REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE : Bruno St-Pierre ing.

Original signé

SIGNATURE : _____ DATE : 2023-08-21

2023-08-21 53-54

CE PERMIS EST VALIDE JUSQU'AU 2023-11-02. APRÈS CETTE DATE, LE PROPRIÉTAIRE DEVRA PRÉSENTER UNE NOUVELLE DEMANDE DE PERMIS.

NOTES

LE PRÉSENT PERMIS DOIT ÊTRE CONSERVÉ DANS LE CAMION CONCERNÉ.

LA CIRCULATION DE CE CAMION SUR TOUT AUTRE PONT QUE CEUX INSCRITS AU PERMIS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE EXCÉDANT CELLE AFFICHÉE SUR LES LIEUX POURRA FAIRE L'OBJET D'UNE POURSUITE EN VERTU DE L'ARTICLE 233 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE FORESTIER.

CE PERMIS PEUT ÊTRE RÉVOQUÉ SI LES CONDITIONS QU'IL CONTIENT NE SONT PAS RESPECTÉES.

PERMIS DE PASSAGE
AVEC UNE CHARGE SUPER-LOURDE
(NO DEMANDE 335684)

TYPE DE CAMION : 9 essieux Scheuerle 7694 (29,7m)

PROPRIÉTAIRE : Hitchi énergie Canada inc.

IMMATRICULATIONS : TRACTEUR : RL1755X

LA PRÉSENTE A POUR OBJET D'AUTORISER LE CAMION MENTIONNÉ À CIRCULER SUR LE(S) PONT(S) ÉNUMÉRÉ(S) CI-DESSOUS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE DE 76,7 TONNES MÉTRIQUES AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- La circulation doit se faire au centre de chacune des structures.
- La vitesse du transporteur doit être à moins de 10km/h sur les ponts.
- Un camion à la fois (transporteur seul sur les structures).

PONT(S) ÉVALUÉ(S)

UNITÉ D'AMÉNAGEMENT FORESTIER : 106

N° DU (DES) PONT(S) : H106-001, H106-002, H999-029, H999-030, H999-031, H999-032, H999-033, H999-034, H999-035, H999-036, H999-037, (Matagami – Km620 Radisson).

REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE : Bruno St-Pierre ing.
Original signé

SIGNATURE : _____ DATE : 2023-08-25
2023-08-25 53-54

CE PERMIS EST VALIDE JUSQU'AU 2023-09-25. APRÈS CETTE DATE, LE PROPRIÉTAIRE DEVRA PRÉSENTER UNE NOUVELLE DEMANDE DE PERMIS.

NOTES

LE PRÉSENT PERMIS DOIT ÊTRE CONSERVÉ DANS LE CAMION CONCERNÉ.

LA CIRCULATION DE CE CAMION SUR TOUT AUTRE PONT QUE CEUX INSCRITS AU PERMIS AVEC UNE MASSE TOTALE EN CHARGE EXCÉDANT CELLE AFFICHÉE SUR LES LIEUX POURRA FAIRE L'OBJET D'UNE POURSUITE EN VERTU DE L'ARTICLE 233 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE FORESTIER.

CE PERMIS PEUT ÊTRE RÉVOQUÉ SI LES CONDITIONS QU'IL CONTIENT NE SONT PAS RESPECTÉES.